Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE ..... un an 4 F — ETRANGER .... un an 5,50 F — LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e — Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin - Juillet — Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 181 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — MARS 1965

L'EXPOSITION J.-PH. RAMEAU

à la Bibliothèque Nationale

POUR commémorer la mort de Jean-Philippe Rameau — dont c'était le bi-centenaire — un comité national, créé en 1964, placé sous le haut patronage de M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, et sous la présidence effective de M. Jean Hourticq, conseiller d'Etat, a fait organiser entre autres nombreuses et grandes manifestations à Paris et dans diverses villes de nos provinces, une magnifique exposition à la Bibliothèque Nationale.

Un tel hommage était bien dû à la mémoire de cet admirable musicien dont les plus grands chefs-d'œuvre avaient subi pendant plus d'un siècle l'épreuve de l'oubli. Il arrive trop souvent, quand un grand maître disparaît, que son œuvre soit enseveli avec lui « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts », pour un temps de purgatoire plus ou moins long. J.-S. Bach lui-même a connu cette éclipse presque totale depuis sa mort en 1750 jusqu'au jour de 1829 où Mendelssohn a ressuscité la « Passion selon Saint-Mathieu » pour la remettre dans la gloire de la pleine lumière. Mais on peut bien dire que Rameau, qui apparaît aujourd'hui et depuis environ trois quarts de siècle comme le plus illustre des musiciens classiques français, est resté plus que tout autre maître presque complètement ignoré dans son propre pays pendant un temps exagérément long. Au cours des 36 dernières années du 18e siècle qui suivirent la disparition du grand maître bourguignon, ses œuvres furent d'abord fort critiquées — ce qui s'était d'ailleurs produit plusieurs fois de son vivant, mais il avait alors une plume pour répondre à ses contempteurs — puis elles furent reléguées dans les oubliettes. Chose plus grave, presque tout au long du 19e siècle, ce dédain et cet oubli se prolongèrent injustement et les quelques timides essais qui furent faits pour exhumer de leur poussière certains ouvrages de ce musicien considéré comme périmé, restèrent sans lendemain. Ce ne fut guère que vers la fin du siècle passé et au commencement du nôtre que l'œuvre de Rameau fut peu à peu révélé au public musicien, grâce aux efforts de fervents artistes, compositeurs et musicologues. Ces efforts se sont heureusement intensifiés et, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'ensemble des ouvrages de Rameau soit parfaitement connu du public, il n'est plus question de discuter le génie de ce maître classique qui fut un réel précurseur et qui a tout fait pour l'épanouissement et l'évolution de la musique française qui allait suivre. Debussy, à juste titre, nous a précisé tout ce que nous devons à Rameau dans l'histoire de notre musique.

L'exposition qui vient de nous être présentée en janvier et février derniers à la Nationale constituait un saisissant résumé de la vie de Rameau. J'ai eu le privilège de la visiter sous la conduite d'un cicerone de qualité puisque celui-ci était M. V. Fédorov, l'érudit et si aimable conservateur du département de la Musique que dirige Mme Lebeau. M. Fédorov, on le sait, est président du Comité international de la musique (renesco), bibliothécaire du Con-

(Suite page 3)

CENTENAIRE DE GUY ROPARTZ

INFORMATIONS

Le Comité du centenaire de Guy Roparts attire tout particulièrement l'attention sur le concert qui a eu lieu à la Salle des Conservatoires le 10 février : le programme, qui réunissait de grands artistes, célébra en effet non seulement Roparts compositeur, mais Roparts poète (et poète ayant inspiré à César Franck et à Alberic Magnard des mélodies).

Cette soirée de musique de chambre s'ajoute au riche palmarès dont les dernières manifestations se sont déroulées à Guingamp (inauguration de la plaque sur la maison natale par la ville de Guingamp), Le Mans (Concert du Conservatoire), Angers (Concerts Populaires). Le livre d'Or du Centenaire, actuellement en préparation, donnera des indications détaillées sur tous ces concerts.

— D'autre part, le dimanche 28 mars, à Saint-Gervais, 16 h. 30, concert de musique religieuse de Guy Roparts.

Enfin la remise solennelle d'un buste de Guy Roparts (par Geneviève Maire) aura lieu prochainement à la Schola Cantorum.

— D'autre part, le Comité tient à signaler que le disque enregistré par Hyman Bress et Olivier Alain et comprenant la Troisième Sonate pour violon et piano de J. Guy Roparts et la Sonate en sol majeur pour violon et piano d'Alberic Magnard vient de paraître chez Alpha (avec une notice détaillée d'Harry Helbreich).

NOS STAGES 1965

Organisés par la Confédération Musicale de France sous le patronage et le contrôle du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

STAGES NATIONAUX

C.R.E.P.S. d'Aix-enProvence, du 16 au 31 juillet. 70 places.
C.R.E.P.S. d'Houlgate (Calvados) du 23 au 31 juillet 30 places.
C.R.E.P.S. de Mâcon, du 25 juillet au 4 août. 100 places.

Conditions d'admission aux stages

Les stages s'adressent aux chefs, sous-chefs, candidats chefs, moniteurs, instructeurs, instrumentistes adultes et juniors (des deux sexes) appartenant à une société fédérée ou y prêtant leur concours. Age minimum : 18 ans.

Créés et organisés par la C.M.F., pour toutes les fédérations, les intéressés peuvent se faire inscrire au stage de leur choix.

Les candidatures doivent être transmises par lettre :

Pour le C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, à M. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, 5, rue Charles-Piasse, Saint-Fons (Rhône) avant le 15 mai, terme de rigueur.

Pour le C.R.E.P.S. d'Houlgate, à M. Anne, président de la Fédération de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados) pour le 15 mai, terme de rigueur.

Pour le C.R.E.P.S. de Mâcon, à M. Merille, 39, rue du Bois, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), ce stage est réservé pour la formation de moniteurs pour les écoles de musique des sociétés et de professeurs pour les écoles primaires.

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

A propos des mélodies

La préparation d'une tournée en Allemagne dans la formule flûte-chant-piano me fait songer à un genre qui, pour beaucoup de jeunes surtout, est périmé : *la mélodie*. En notre temps où la chanson est reine (j'en parlerai bientôt), la mélodie se meurt. Tout compositeur proposant sa plus belle à un éditeur se trouve devant un refus sans appel. Si quelques grands chanteurs peuvent encore remplir une salle parce qu'ils ont du talent et un grand renom, de moins en moins les mélomanes peuvent écouter les chefs-d'œuvre intimes que représentent par exemple les mélodies de Gabriel Fauré. L'éminent signataire de l'article sur le maître de *Pénélope* (voir journal n° 177 - Novembre 1964), M. André Petiot nous parlait du *Parfum impérissable* (1) qui caractérise cette musique et l'on constate que tout être normalement constitué vibre (encore) à cette audition. Dans l'apostolat en faveur de la mélodie que je poursuis, avec la formule précitée dans les milieux où elle est inconnue ou méconnue, j'ai souvent rencontré des personnes (cultivées) qui changeaient de visage lorsque je leur faisais part de mes intentions et j'en rencontrerai encore... J'ai vu des salles clairsemées (car on avait eu peur du chant !...) tout à coup enthousiastes, demandant en bis telle œuvre avec piano ou avec flûte ou avec les deux instruments en plus du chant et j'ai retrouvé à la fin de ces concerts ces auditeurs réclamant une nouvelle séance. Je dois préciser que cela ne se passe pas tellement loin de Paris (centre culturel important...) Par contre j'ai aussi rencontré telle salle de Conservatoire en plusieurs villes de Province où des jeunes bien préparés étaient aussi vibrants pour les œuvres chantées que pour les œuvres instrumentales.

Il y a des raisons quand la mort s'empare d'une proie. On ne les connaît pas toujours toutes mais en l'occurence je crois que les premiers bourreaux qui ont mis à l'agonie l'œuvre d'un Henri Duparc et une partie du catalogue des grands maîtres sont d'abord certains chanteurs et certaines cantatrices.

(Suite page 4)

Pour le local de la C M F

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
23.079,02 Fr

M. Viguier Gustave, Bandol (Var) : 10 F ; M. Totain, Paris : 2 F ; M. Dubost, maire de la Ville Saint-Florentin (Yonne) : 100 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.191,02 Fr

« NOTES » SUR LE VIOLON

Peut-être un jour découvrirez-vous un « Stradivarius » dans votre grenier ? Ce ne sera pas tellement exceptionnel puisqu'ils sont souvent faux ! Mais oui... il est prouvé que le célèbre luthier ne fabriqua guère que quelques centaines d'instruments et on en recense des milliers dans le monde. Mais si vous ne ferez guère fortune avec votre trouvaille, peut-être aimerez-vous connaître l'histoire du Roi de l'orchestre ?

Comme tous les instruments, le violon peut remonter à la nuit des temps. On peut retrouver l'ancêtre à Ceylan au temps du roi Ravanon : caractéristiques de cet instrument ; deux cordes et un archet.

Mais plus près de nous, au Ve siècle, les bardes bretons ou gaéliques utilisaient le « crouth » ou « crowd » qui était le compagnon obligatoire de leurs épopées.

Le premier instrument qui se para de la forme et de la conception de notre violon fut la vièle, chère au gens du Moyen-Age. La vièle se divisait elle-même en rote, rebec, gigue en Allemagne, trompette marine (qui n'avait rien de maritime), ces instruments allant de 2 à 6 cordes.

La vièle vit bientôt son archet remplacé par une roue et c'est cette forme qui a subsisté jusqu'à nos jours dans certaines contrées comme le Berry.

Le temps de la Renaissance qui aimait le faste et l'éclat se vit offrir la viole, par les luthiers, viole qui étendra sa suprématie jusqu'au 18e siècle. Bien que sa caisse de résonance fut plate, elle était déjà proche du violon. La sonorité était assez faible mais des cordes nombreuses (6) permettaient une

(Suite page 2)

CHEFS-D'ŒUVRE IMMORTELS

J.S. BACH. Concerto italien

Le Concerto écrit dans le goût italien *fut publié en 1735 dans la seconde partie de la* Clavierübung, *recueil de pièces pour le clavecin.*

Pourquoi le nom de concerto fut-il donné à cette œuvre destinée à un seul interprète ? Parce que l'audition permet de discerner facilement l'alternance des tutti *et des* soli *et le mot italien vient à l'esprit dès que l'on compare la robustesse du premier thème de l'Allegro avec la fluidité des mouvements linéaires appuyés sur des battements de croches qui lui succèdent.*

Le second mouvement Andante *est une belle page de musique. Sur la pulsation régulière des croches de la main gauche, la main droite chante une longue mélodie très ornée dont l'arabesque suit tous les mouvements d'un récitatif lyrique qui se déploie avec ampleur.*

Par contraste, le dernier mouvement est un Allegro *joyeux qui bondit et se renouvelle au gré des oppositions imprévues des* tutti *et des* soli.

Partition : Edition Salabert.

Enregistrement : Kirkpatrick clav. Archive Produktion 198.032 30 cm.

BEETHOVEN. Sonate en mi bémol, op. 81 a « l'Adieu, l'absence et le retour ».

En mai 1809, l'armée française occupe Vienne pour la seconde fois. La famille impériale autrichienne s'est enfuie et Beethoven, privé de ses protecteurs et amis, de l'Archiduc Rodolphe, en particulier, connait des jours difficiles. L'occupation étrangère le blesse dans ses sentiments patriotiques et les mines que la troupe fait sauter pour détruire les remparts, non loin de sa demeure, agissent douloureusement sur ses oreilles malades. Malgré ces conditions peu favorables, Beethoven a déjà esquissé une sonate pour le piano. En tête du premier morceau, il a écrit : « l'Adieu. Vienne le 4 mai 1809, jour du départ de S.A.I. mon archiduc vénéré ». Quelques mois plus tard, il inscrira au début du finale : « Retour de S.A.I. mon archiduc vénéré le 30 janvier 1810 ».

(Suite page 5)

REMISE DE RECOMPENSES ATTRIBUEES A DES COMPOSITEURS

Le samedi 23 janvier 1965, à 11 h., eut lieu une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la remise de ces récompenses. Le prix du Comité officiel des fêtes de Paris a été décerné à M. Frank Martin (Belgique). Le prix de la Fondation Koussevitsky de New-York, à MM. Julian Oborn et Antoine Tisné. Le prix des Semaines musicales internationales de Paris à M. Pierre Ancelin.

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE DE FEVRIER

On connaît la prodigieuse virtuosité de André. Mais constatons aussi (dans le second mouvement) que grand est son art de filet et de lier les sons. L'orchestre est ici le domaine de la précision et de l'objectivité.

Le **Concertino pour trompette, orchestre à cordes et piano** lui est antérieur (pourquoi n'est-il pas gravé avant le précédent ? il vaudrait mieux l'entendre en premier). Rédigé en un seul mouvement, il adopte la forme thème et variations, la quatrième de celles-ci servant de mouvement lent. Le soliste, particulièrement prolixe, a plus de facilité ici pour triompher de l'orchestre (cordes uniquement). Voilà un beau morceau de prestige.

Mêmes caractéristiques d'interprétation. Quelle sûreté d'émission — les coups de langue répétés rapides — chez ce grand artiste !

L'enregistrement est très fouillé, très large et assez profond (en stéréo). Très légers grattements parfois sur la gravure. (3)

+ LE PIANO :

STRAWINSKY ET SCHONBERG

Le recto du disque est consacré à Strawinsky, avec d'abord sa Sérénade en la majeur, où l'auteur pratique pour une fois le « piano-détente ». Il s'agit d'une « actualisation » de la sérénade du XVIIIe siècle. Un discret mais évident italianisme y règne ; la polyphonie y est claire. Nombre de mouvements réduit (hymne, romanza, rondoletto, cadenza).

(Suite page 2)

NOTULES MUSICALES

« Comme la Marseillaise, *hymne patriotique, la* Coupo Santo, *hymne provençal, chant félibréen, doit être chantée à l'unisson. Pas d'accompagnement aux ritournelles inutiles, aux vaines fioritures ».* (Félibrige, *Recommandations générales de la « Mantenènço de Prouvènço » pour la mise en valeur et le respect du folklore provençal*). *Ces deux phrases sont extraites d'un opuscule plein de recommandations (1943-1952) fort pertinentes ; on y lit « Signalons que la musique de la Farandole de Tarascon a son départ sur le 2e temps de la mesure et non sur le premier », donc il faut changer de place les barres de mesure ; on commencera alors le plus normalement du monde sur le 1er temps. Pour ce qui est de la « Marseillaise », on n'a jamais recommandé de la chanter sans accompagnement et le conseil de chanter la* Coupo Santo *à l'unisson va à l'encontre du but que l'on veut atteindre. Ne chanter que la mélodie c'est donner naissance à des variantes et chaque groupe a sa version. (c'est vrai aussi pour la Farandole jouée par routine) les unissons, de ce fait, ne sont jamais parfaits ; l'accompagnement polyphonique, le chœur, fixent à jamais la forme d'un hymne tout comme l'harmonisation des chorals protestants les a préservé de toute altération. La* Coupo Santo, *harmonisée a été*

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1re page)

Rosen la joue avec une simplicité et le charme (mais oui !) qui conviennent. Il y apporte un objectivisme incisif mais conciliant.

Du même, la **Sonate** (1 - Du chant lyrique décrit par la main droite, la gauche, tout en spiccati, semble se désolidariser. 2 - La melodie, coupée de nombreux ornements, est centralement sous-tendue par un ostinato rythmique. 3 - Toccata qui dévide implacablement son mi-souriant mi-sarcastique chapelet).

En ce qui concerne l'interprétation, on notera la souplesse et l'expressivité données aux courbes contre la netteté des rythmes.

Au verso, **Schönberg**, en commençant par le **Zwei Klavierstücken** op. 33. Ces courtes pièces sont sérielles. Cependant, chaque partie du diptyque se rapproche de la forme sonate.

Ici, le pianiste doit résoudre de plus délicats problèmes : difficultés techniques, modelage esthétique.

Dans le morceau suivant aussi, d'ailleurs : La **Suite pour clavier** n'a de classique que le titre de chaque mouvement (bref prăludium, gavotte, musette, menuet, étincelante gigue) construit sur la même série, diversement et souplement traitée. D'où l'impression d'unité — la même qui naissait jadis de l'enchaînement monotonal des différents volets de l'ancienne suite. Ajoutons que l'invention y est chatoyante et très renouvelée.

L'enregistrement (stéréophonique) donne satisfaction, la distorsion y est extrêmement réduite. De légers grattements affectent la gravure. (4)

+ L'ORGUE :
MOZART, BRAHMS, LISZT

La « Fantaisie en fa mineur pour orgue mécanique » est la seconde que **Mozart** écrivit pour cet instrument spécial. Influencée par les grandes œuvres pour orgue du début du siècle, cette composition sérieuse se nourrit donc de la manne pré-classique ; sa structure est pourtant assez libre. Pas de contradiction, le plan rigoureux est souplement respecté (puissante introduction. Allegro fugué. Andante aux sonorités transparentes. Allegro avec double-fugue).

K. Richter, qui a le sens de la construction et de l'équilibre, est un architecte. Il a aussi le sens des contrastes et découpe la fantaisie en grands pans d'ombre et de lumière.

Voici maintenant une petite intégrale de choix : les onze « chorals-préludes » que **Brahms** écrivit à la fin de sa vie. Un véritable orgelbuch, austère et méditatif ; le titre du n° 3 : « O Welt, ich muss dich lassen », est significatif de tout le cycle.

Inutile de détailler chaque pièce ; toutes renferment de pénétrantes beautés et propagent une bénéfique sérénité. La mélodie du choral, présentée tantôt à la partie supérieure, tantôt à la médiane ou à la basse, est variée et enrobée en un contrepoint parfois assez dense pour qu'elle ne soit pas toujours aisément discernable.

Interprétation fort sérieuse, rayonnante, comme éclairée par des reflets de bonté. Signalons aussi la qualité et l'opportunité de la registration (Exemple dans le n° 5).

Avec le « Prélude et fugue sur le nom de Bach » construit sur 4 notes (B = si bémol, A = la, C = do, H = si bécarre) et par lequel **Liszt** rend hommage au Cantor, nous abordons l'orgue romantique, au caractère plus décoratif que méditatif.

Notre organiste en apporte une version brillante, perspicace, magistrale, avec d'impressionnantes oppositions.

Il serait injuste de ne pas signaler qu'il joue sur un instrument magnifique aux sonorités merveilleuses (il doit s'agir de celui de Saint-Bertrand de Comminges).

La stéréophonie apporte une reproduction d'envergure, avec très large dynamique allant de la ténuité au déferlement. Notice insuffisante. (5)

+ LA GUITARE
MUSIQUE ESPAGNOLE

Les transcriptions du piano à la guitare sont ici très plausibles, la musique espagnole convenant si bien à cet instrument. Ainsi pourra-t-on goûter celles du « Torre bermeja » et du bien connu « Granada », l'un et l'autre d'**Albeniz.**

Tout le reste du programme est constitué par des pièces écrites spécialement — et fort habilement — pour guitare : « Tango » et « prélude en sol » de **Tarrega** ; « Etude en mi » de **Sor**, tirée d'une série devenue la technique de base des guitaristes ; « El pobre Pages » et « Canco del Lladre » de **Llobet** : du pur jus catalan (que c'est beau, la première surtout) ; « Farruca » vivante et colorée de Molleda ; « El abejorro », frémissante toccata de **Pujol** ; « Danse inca » de **Yepes**, agréable évocation s'inspirant d'un thème péruvien ; « Madronos » : cette pièce célèbre de **Torroba** est une émanation directe et gracieuse du terroir madrilène ; « Guajiras » de **Marco** : mélodie élégante sur rythmes souplement définis ; « Habanera » d'un goût raffiné, exquis, de **Sainz de la Maza** ; « Rafaga » de **Turina** : idem, avec un parfum plus sauvage.

Ce programme est défendu par Yepes : cela suffit sans doute ! Non seulement sa virtuosité est à toute épreuve (étonnante en particulier dans le Pujol) mais cette délicatesse, qui fut toujours son apanage ! Signalons aussi les remarquables recherches de sonorités dans « El pobre Pages » et « Guajiras ». Et cet art aussi de dégager l'essentiel sans sacrifier le reste !...

Nous relevons de légères libertés rythmiques dans « Granada » (ce peut être permis !). Dans « Guajiras » encore, quelle verve spirituelle ! Décidément, l'artiste s'affirme le fidèle échotier de l'âme espagnole, de ses penas y alegrias.

Il est fort bien servi par l'enregistrement. Pour tous ceux qu'attire le charme guitaristique, ce disque sera un enchantement. (6)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ MUSIQUE ALLEMANDE DU XVIIIe SIECLE

L'ouverture de l'Opéra **Lotario** de **Händel** constitue un inédit au disque. Majestueuse, elle suit la coupe lulliste, qu'elle amplifie (A - lent et solennel. B - vif et vigoureux. C - court rappel de A. D - dans le style de B). Son exécution affirme de la fermeté, mais non de la lourdeur.

Autre premier enregistrement : celui du **Concerto pour clavecin et orchestre à cordes** de **Dittersdorf**, compositeur dont nous avons déjà parlé. Musique superficielle peut-être, mais pleine de charme, de grâce. Du Mozart sans le génie ! (1 - le clavecin lance un feu d'artifice. 2 - d'une expression douce et agréable. 3 - plaisant rondeau sur un thème d'allure populaire).

Très brillante est la prestation de la soliste Iw. Salling. L'orchestre, souple et discipliné, la sert bien.

Enfin nous retrouvons **Telemann** avec **la suite de danses** en ut majeur pour deux hautbois, basson et cordes. Du plus pur, du plus ravissant baroque. L'auteur donne un titre à chaque mouvement — était-ce pour mieux attirer et fixer l'attention ? — imaginant ainsi une sorte d'argument mythologique ingénieusement exploité. En tout cas, les intentions évocatrices sont toujours fines et musicales.

(Ouverture : coupe et esprit lullistes. Sarabande « le sommeil de Thétis ». Bourrée « son réveil ». Loure : « Neptune amoureux ». Arlequinade : « L'espiègle Triton » — quel esprit pétillant ! — et « le fougueux Eole » qui se déchaîne furieusement. Menuet « l'agréable Zéphir ». Gigue « Flux et reflux » très suggestive. Canarie « les joyeux matelots » : gaie réjouissance finale).

En ce qui concerne l'exécution, notons le bon équilibre général des sonorités, ainsi que la verve — de la plus jeune verve — que montre l'orchestre ; lequel apporte en outre beaucoup de tact et d'opportunité à l'élément descriptif.

Bref, tout cela est enchanteur (sans prétention) et bien reposant. Nous allions omettre de signaler que l'Orchestre de chambre Folkwang, modestement parti d'un groupement d'étudiants, se révèle un orchestre d'amateurs de « grande classe » : une méritoire promotion ; pour nous, Français, une leçon à retenir.

Bon enregistrement, clair et aéré. Le son du clavecin n'est pas extraordinaire. Usinage très soigné. (7)

+ MOZART

La **Sérénade n° 9** (K. 320) dite « Cor de postillon » doit cette appellation à l'assez mince intervention du postillon dans son sixième mouvement. Ravissante, importante, inventive... on la peut tenir pour un chef-d'œuvre.

(Adagio et allegro : la gravité du ton de l'introduction et la vigueur avec laquelle est conduit le verveux développement de l'allegro témoignent de la maîtrise, faisant presque penser déjà à la « Jupiter ». Menuet dont le trio est réservé aux seuls flûtes et bassons. « Concertante » où les cordes se taisent, laissant la vedette aux vents : fine et brillante, c'est une véritable petite symphonie au sein de la sérénade. Rondeau d'une grâce souveraine ; gazouillements de la flûte, soupirs du cor, babils du hautbois. Andantino teinté de mélancolie inquiète — premier thème — pétri de douceur apaisée — deuxième thème —. Menuet à deux trios, original par l'emploi de la petite flûte dans le premier et celui du rustique « cor de postillon » dans le second. Finale gai, preste, couronné par une courte et éclatante coda).

A la tête du « Concertgebouw » d'Amsterdam, Van Beinum affirme son esprit de décision, ainsi que son esprit tout court. La variété de la couleur instrumentale dans l'œuvre est en outre fort bien mise en évidence ; à ce sujet, nous devons aussi souligner la délicatesse de toutes les interventions solistes.

Bref, l'audition de cette sérénade nous a positivement enchanté ; d'autant plus que l'enregistrement et la reproduction sont vraiment très bons. (8)

MUSIQUE SYMPHONIQUE

+ HAYDN

La **Symphonie n° 44** est dite **funèbre.** Funèbre ? peut-être pas ; mais pathétique, certainement. En tout cas, une de ses plus belles œuvres ; une de celles dont le message est le plus dense.

(1 - un appel angoissé, sa réponse incertaine : le premier thème en lui-même contient tout cela. 2 - Menuet mineur aux accents énergiques mais attristés, avec le contraste d'un angélique trio majeur. 3 - Sublime adagio, dont l'ampleur, la beauté et la profondeur de l'inspiration font un sommet que sans doute il ne dépassa jamais. 4 - Finale au thème de court ambitus, incisif, affirmé dans un violent unisson initial, puis traité avec vigueur et concision).

En un style qui n'appelle aucune réserve, Sacher et l'orchestre de Vienne offrent une version dans laquelle tout chante expressivement, tout en demeurant fermement dessiné. Les lignes générales sont nettement et puissamment articulées. La pureté du phrasé des violons se remarque particulièrement dans l'adagio, qu'ils expriment avec une émotion contenue.

Pratiquement injouée — et c'est bien dommage : encore une fort belle partition ! — la **Symphonie n° 53** est dite **impériale.** Si elle doit cette appellation à une anecdote, elle la mérite par sa valeur, car elle révèle une plume suprêmement maîtresse d'elle-même.

— (1 - Le premier thème de l'introduction s'articule à la Mozart : un élément majestueux, l'autre doux, ce qui nourrira les oppositions de l'allegro, gai et animé. 2 - Sorte de romance, un peu cousine de celle de « La Reine » et de « L'Horloge ». 3 - Le menuet, comme le volet précédent est d'une grâce assez compassée. 4 - Finale d'une écriture serrée ; rien de relâché dans cette évocation de cour joyeuse et vivante qui fait un digne pendant au mouvement initial).

La même phalange en apporte une exécution bien architecturée. Travail ferme, mais d'autre part finement découpé. Le tempo du finale est peut-être légèrement insuffisant.

L'enregistrement, clair et vigoureux, reflète les caractéristiques des interprétations. (9)

+ MUSIQUE RUSSE

1) La suite op. 57 est tirée de l'opéra **Le Tsar Saltan. Rimsky-Korsakov** a écrit-là la musique qui convient à un conte de fée. (« Départ et adieux du Tsar » : brillantes fanfares, marche solennelle. « La tsarine dans son tonneau sur les flots » : évocation de ses angoisses. « Les trois merveilles » : successivement et très suggestivement évoqués par la musique : l'écureuil qui grignote les noix d'or, l'armée de guerriers surgissant des flots, la Princesse-cygne).

Quelle **qualité sonore** ! quelle vie ! quelle couleur ! quelle complicité, parfois souriante, parfois émue, dans l'interprétation menée par Kurtz à la tête du « Philharmonia Orchestra » ! Conclusion : version ravissante, inoubliable.

On connaît peu **Doubinochka** (op. 62) marche d'apparat. Cette page brillante construit des variations sur un thème russe.

Par contre, **Snegourotchka** (ou « La fée des neiges ») se joue encore de temps à autre. Cette partition tirée d'un ballet est à la fois « russe » et agreste (« Introduction et danse des oiseaux » : dépeint l'éveil forestier au printemps. « Cortège », « Danse des saltimbanques » : populaire, pittoresque).

Dans l'introduction, le côté lyrique de l'œuvre est autant sollicité par Kurtz que l'aspect « évocateur de la nature ». Ensuite il procède toujours par touches vives et légères.

En complément, voici « valse et galop » extraits de la musique de scène écrite pour **Mascarade** par le compositeur contemporain **Khatchaturian.** C'est un habile pastiche (valse dans la grande tradition slave ; galop spirituel en diable).

La première est brillamment emportée ; le second enlevé prestement et à la pointe de la baguette.

La réalisation stéréophonique, de son côté est parfaite : fidélité, équilibre, rondeur, présence, aération. (10)

2) Cet autre disque commence par une face **Prokofiev.**

Après une entrée en « parade », un thème ronflant dans le grave fait partir cette « Marche » (op. 99) peu distinguée... défaut que l'orchestre ne fait rien pour corriger ; d'autre part est-ce toujours rigoureusement juste ? la trompette solo, en particulier, nous semble à un diapason un peu plus élevé que celui de l'ensemble.

Mais, dans « l'Ouverture sur des thèmes juifs » (op. 34) déjà connue, l'orchestre affirme son sens de l'équilibre et des couleurs.

Par contre ignorée, « l'Ouverture russe » (op. 72) est une grande fresque nationale, de style populaire, « facile » même. Elle est animée par un certain souffle épique, courbée parfois aussi par le lyrisme. La voici jouée avec le sens du pittoresque, des contrastes ; avec une verve réelle, et peut-être un excès de « complaisance ».

Il nous semble que le bon orchestre de Monte-Carlo que conduit Frémaux ait encore des progrès à accomplir, notamment doive s'homogénéiser L'exécution de toute cette première partie de programme nous paraît un peu « grosse ». Cependant, celle de la seconde s'affirme meilleure. Est-ce parce que le programme en est plus ancien et plus varié ?

La gracieuse mazurka extraite de « La vie pour le Tsar », opéra de **Glinka,** fait un peu penser à la musique de ballet de Delibes. Cette charmante petite chose est bien rendue.

Tirée de « Snegourotchka » de **Rimsky-Korsakov,** la ravissante danse de l'oiseau est franchement imitative Exécution délicate.

N'insistons pas sur la fantaisie bien connue « Kamarinskaïa » (**Glinka**) très proche du folklore Son agréable parfum de terroir est ici conservé, et le chef la cisèle bien.

Digne couronnement du disque, voici les danses polovtsiennes du « Prince Igor » (**Borodine**) chef-d'œuvre de traitement de thèmes populaires, et dont la beauté est un peu sauvage (caractère que l'orchestre met à peine assez en relief). Par ailleurs cette version (privée des chœurs, malheureusement) est brillante, colorée, assez truculente, mais poétique aussi.

Très bon enregistrement stéréo, « plein », parfois un peu agressif. Notice insuffisante. (11)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ MADAGASCAR

Le disque est entièrement centré sur la **valiha,** sorte de cithare à caisse cylindrique en général ; le joueur pince des cordes différentes avec ses deux mains, posées respectivement à gauche et à droite de l'instrument ; elles se rejoignent en-dessous pour les cordes les plus graves. Chaque exemple proposé fait entendre un type différent de valiha.

Quant à la musique elle-même, elle est de caractère tonal ; les mélodies, agréables, s'inscrivent toujours dans des formules monorythmiques nettes. (Cette musique est saisie, quelques dizaines d'années trop tard, alors qu'elle a déjà subi l'influence européenne...).

La première face présente huit séquences diversifiées : valiha seul, chant avec un ou deux valihas, parfois avec vièle ou hochet. La dernière constitue une étonnante démonstration.

La seconde face se fait l'écho d'un art fort évolué. Elle est plus particulièrement consacrée à trois virtuoses (le mot n'est pas trop fort) de l'instrument, représentant chacun une tendance différente. Alors que les enregistrements du verso avaient été recueillis sur place, ceux-ci ont été réalisés dans les studios de la Radiodiffusion nationale malgache

Les deux morceaux joués par le premier artiste apportent de surprenantes révélations (possibilités combinées de a harpe et de la guitare). Le second utilise un valiha monté avec des cordes végétales.

Les morceaux exécutés par le troisième interprète et ses partenaires offrent plus d'intérêt artistique encore, mais bien peu d'intérêt ethnique. D'abord trois valihas de taille différente (donc un véritable trio) jouent avec une exquise délicatesse une musique d'où s'exclut tout primitivisme. Mêmes remarques sur le deuxième exemple, donné par un ensemble séduisant : violon, contrebasse, valiha et guitare. Suit une sérénade jouée sur un valiha chromatique. Enfin cinq instruments (valiha, flûte, guitare, contrebasse et tambour) s'unissent pour un air à danser.

On trouvera sur l'important album, des études générales techniques, compétentes et détaillées, sur les cithares malgaches ; puis pour chaque séquence, des renseignements sur l'instrument utilisé et son accord (avec notation relative) ainsi qu'une photographie et les circonstances et date de l'enregistrement.

Impression d'ensemble : réalisation qui, à la conscience professionnelle la plus qualifiée, joint une présentation aussi élégante qu'intelligente. (12)

Roland CHAILLON.

3) Erato STE 50 201 (33/30).
4) Columbia SAXF 973 (33/30).
5) D.G.G. 138 906 (33/30).
6) C.I.D. 83 001 A (33/30).
7) Philips 836 995 DSY (33/30).
8) Philips 642 107 DXL (33/30).
9) Philips 642 108 DXL (33/30).
10) Voix de son Maître ASDF 807 (33/30).
11) D.G.G. 136 400 (33/30).
12) Ocora (office de coopération radiophonique) 18 (33/30).

P.S. — En raison de la coupure de cette précédente chronique en deux mois, les références de certains disques ont « sauté ». Les voici :
— Suites anglaises de Bach : Voix de son Maître ASDF 767 et 768 (33-30) ;
— Œuvres de Satie : Columbia SAXF 998 (33-30).

« NOTES » SUR LE VIOLON

(Suite de la 1re page)

grande dextérité (on ne « demanchait » pas). La famille était nombreuse et si les « soprani » du groupe avait nom par-dessus ou dessus de viole, on comptait les violes de gambe à la voix austère et grave, les violes d'amour dont certaines cordes vibraient par « sympathie » (on appelle sympathie la loi acoustique qui oblige deux corps de fréquence très proches à résonner en synchronisme : l'un ébranlé, l'autre se met en vibration bien que non touché « directement ».

Férue de ses privilèges, cette orgueilleuse famille qui côtoyait tous les Grands de la terre vit-elle d'un œil courroucé l'apparition de cet instrument de bal et de plein air, de ce bâtard qu'était le violon mis au point par Amati.

En 1615, la bande des 24 violons du Roy était créée par Louis XIII mais elle n'avait pas accès dans les salons. La rivalité s'accentua encore et en 1740 à Amsterdam un pamphlet était intitulé : Défense de la basse de viole contre les entreprises du violon et les prétentions du violoncelle...

Un artisan va lui permettre le saut décisif d'instrument de danse à celui de virtuose : Stradivarius (1644-1737).

A dire vrai ce fut plus la ville de Crémone que Stradivarius qui permit l'essor du violon. En cette ville où déjà était né Monteverdi vivaient un certain nombre de luthiers qui de père en fils fabriquaient de remarquables instruments. Qu'il suffise de savoir que la famille de Stradivarius descend jusqu'en 1213 à Crémone même.

Stradivarius vécut 93 ans dans sa ville et près de 900 violons sont officiellement sortis de ses mains.

Lorsqu'on sait qu'un violon est formé de bois différents comme le palissandre, le saule, l'ébène et que à 8 sortes de bois se transforment en 91 pièces pour lui donner son aspect, on ne peut qu'admirer l'œuvre du grand luthier qui ne comporte aucun échec. Stradivarius comme déjà le pressentait Amati, donna au violon sa forme définitive (en fait la forme importe peu : on a fabriqué des violons en trapèze, ou en verre, et qui étaient excellents). Un fait est resté mystérieux, le vernì employé dont la proportion des éléments ne fut jamais retrouvée et qui passa longtemps comme le secret de la splendide sonorité des instruments de ce maître luthier.

Le violon, à partir de cette époque n'eut plus qu'à conquérir les foules par la voix des maîtres comme Paganini, Ysaye ou J. Thibaut.

Pourtant à notre époque où il est bon de critiquer tout ce qui est moderne, il faut savoir qui remporta la palme d'un curieux concours au début de ce siècle ? Dans une salle où les auditeurs ne pouvaient voir les exécutants on demande de juger les violons « invisibles » ainsi présentés : malgré les Stradivarius, Amati ou Guarnérius, ce furent les instruments de facture moderne qui eurent la victoire de la sonorité.

Un conseil encore : si vous avez un violon dont vous ne sachiez pas que faire... ne suivez pas la mode, évitez de le transformer (grâce à des charnières) en boîte à cigares !

Attendez plutôt cent ou deux cents ans, et qui sait, ferez-vous peut-être fortune dans une vente aux enchères !

D. PAQUETTE

L'Exposition J.-Ph. RAMEAU

(Suite de la 1re page)

servatoire National Supérieur de Musique et j'ai eu l'honneur et le plaisir de consacrer dans ces colonnes, il y a exactement cinq ans, une série d'articles (cf. N°s 130, 131, 132, 133, de février à mai inclus 1960) à l'histoire et au développement de cette bibliothèque si riche en précieux documents. J'ai donc pu dire tout ce que nous devons à l'érudition, à l'activité et aux facultés de méthodique et artistique organisation de M. Fédorov qui, depuis, se sont manifestées encore plus largement pour la plus grande satisfaction des fidèles habitués de la bibliothèque. Je m'empresse de signaler en passant la part qu'il a prise dans la magnifique création de la nouvelle salle de lecture installée 2, rue Louvois.

Je n'ai donc pas été surpris — tout en étant émerveillé — de ce qui a été réalisé par M. Fédorov qui fut le véritable artisan, avec la collaboration de Mme Fédorov, de l'exposition Rameau à la Nationale. Il lui a fallu au moins six mois pleins pour réunir une multitude de documents et d'objets de toutes sortes : partitions autographes ou gravées, estampes, lettres, tableaux, sculptures, tapisseries, pièces d'archives, instruments de musique, etc... et pour coordonner tout cela en une exposition à la fois instructive, rationnelle et plaisante. Je tiens en premier lieu à exprimer à cet incomparable organisateur mon admiration pour ce qu'il a réalisé en faveur de notre grand Rameau et je suis sûr, ce faisant, d'être le fidèle interprète de tous les amis de la musique qui ont visité cette exposition nationale.

Il faudrait certainement plusieurs et longs articles pour donner une idée suffisante de ce qu'on pouvait trouver dans cette exposition. Je dois malheureusement me borner à n'en donner qu'un compte rendu très succinct. Des détails beaucoup plus nombreux figurent au très beau et très complet catalogue illustré qui a été édité pour cette riche et vaste exposition.

Dans l'antichambre qui précède la grande galerie Mazarine, le regard était tout d'abord attiré par deux belles toiles, reproduisant chacune les traits de Rameau, et deux énormes tapisseries des Gobelins. Les deux portraits ont été prêtés par le musée de Dijon, ville natale du compositeur. L'un de ces portraits, qui figure sur la couverture du catalogue, fut d'abord attribué à Chardin mais il a été peint en réalité par J.-A.-J. Aved. Il représente Rameau en habit rouge, tenant un violon dont il caresse les cordes de la main droite, L'autre toile n'est qu'un portrait présumé de Rameau à la tête laurée. Ce n'est pas, comme on l'avait cru, une œuvre de Greuze, bien qu'elle soit dans la manière de ce peintre. On pense généralement qu'il s'agit d'une toile de J. Fr.-G. Colson. Dans l'iconographie de Rameau figurant dans l'exposition, le groupe des portraits vraiment authentiques était constitué par la toile d'Aved citée ci-dessus, une caricature de Carmontelle et un buste en terre cuite de Caffieri. A noter que la gravure de la caricature de Carmontelle est accompagnée d'un texte erroné qui prénomme Rameau Jean-Baptiste et qui le fait naître le 25 septembre 1689 au lieu du même jour de 1683. Les deux grandes tapisseries des Gobelins sont contemporaines de Rameau puisqu'elles datent de 1737 et 1740. Ce sont deux œuvres de Fr. Desportes, tissées laine et soie, évoquant « Les Nouvelles Indes » et représentant divers animaux sauvages. L'une d'elles, très célèbre, est dite : « L'Eléphant » mais elle montre également à côté de l'énorme pachyderme un très beau cheval et d'autres animaux. L'autre tapisserie est une scène de carnage : un lion attaquant et égorgeant ses proies. Il convient d'insister sur le goût qui a présidé à l'installation de cette exposition. La plupart des tableaux et tapisseries fixés aux murs se rapportaient tout naturellement à la musique, mais d'autres — comme les deux tapisseries dont je viens de parler et qui à la rigueur pouvaient se rattacher aux « Indes Galantes » — n'y figuraient qu'au titre d'œuvres d'art contemporaines de Rameau et ayant acquis leur renommée à l'époque où lui-même avait pu les contempler.

Toutes les vitrines offertes à nos regards dans cette antichambre étaient consacrées à la mort de Rameau. On y pouvait voir son acte de décès qui contient d'ailleurs une erreur de celui qui l'a rédigé puisqu'il indique que J.-Ph. Rameau est décédé le jeudi 13 septembre 1764, « âgé de quatre-vingt-six ans » alors qu'il allait atteindre en réalité sa 81e année, étant né et ayant été baptisé à Dijon le 25 septembre 1683 comme l'atteste d'autre part son acte de baptême. Mais passons... Les autres documents exposés dans cette antichambre nous montraient des articles de journaux de 1764 : « Gazette de France », « Mercure de France », etc... annonçant la mort de Rameau ou rendant compte de la cérémonie funèbre et de l'inhumation en l'église Saint-Eustache de Paris. On y trouvait les premiers éloges qui furent écrits sur le défunt dans le « Dictionnaire de l'Académie Royale de Musique » et dans diverses gazettes. On découvrait aussi un article paru dans un journal d'Avignon à propos de la messe de Requiem qui fut célébrée le 20 novembre 1764 dans l'église de la Métropole de cette ville « pour le repos de l'âme de Monsieur Rameau », ancien organiste de ladite église. On pouvait voir également dans l'une de ces vitrines, en in-folio, une partition présumée autographe de la « Messe de Mort », de Jean Gilles, qui fut exécutée au service funèbre de Rameau à Saint-Eustache. Cet ouvrage est relié aux armes de Louis de Brancas de Forcalquier.

La partie la plus importante de l'exposition se trouvait naturellement dans la galerie Mazarine où toute la vie de Rameau était résumée. Il y avait là toutes sortes de partitions et de documents qui témoignent de l'activité artistique de Rameau au cours de ses différents séjours dans plusieurs villes de France et de son rapide voyage en Italie ; en premier lieu à Dijon, sa ville natale, à Milan, où il ne resta qu'un temps trop court à son gré pour s'initier à la musique italienne, à Avignon où il fut organiste de même qu'à Clermont où il tint le même emploi, à Paris lors de son premier séjour. Il s'en fut ensuite à Lyon, fit un second séjour définitivement à Paris où il devait mourir.

On trouvait donc dans la galerie Mazarine l'essentiel de l'œuvre de Rameau : les partitions de ses grandes tragédies lyriques « Hippolyte et Aricie », « Castor et Pollux », « Dardanus », « Zoroastre » ; ses opéras-ballets « Les Indes galantes », dont le titre primitif : « Les Victoires galantes » a été biffé sur la partition, « Les Fêtes d'Hébé », « Les Fêtes de Polymnie », « Les Surprises de l'Amour » ; ses actes de ballet et ses pastorales héroïques : « Pygmalion », « La Guirlande », « Zéphire », « Naïs », « Achante et Céphise », premier opéra français dans lequel les clarinettes ont fait leur apparition ; enfin sa musique de chambre : pièces et sonates pour le clavecin, concerts pour divers instruments, « La Dauphine », etc... Tout cela était admirablement sérié, classé par catégories suivant le plan du catalogue. Il était donc extrêmement facile de se retrouver dans tout ce détail en suivant l'ordre des chapitres du catalogue. Par exemple, dans une vitrine spéciale on trouvait tout ce qui concernait la fameuse « Guerre des Bouffons » qui mit aux prises les partisans de la musique française (les « ramistes » ou « ramoneurs ») et ceux de la musique italienne (les « lullistes » et aussi les défenseurs de Pergolèse). Dans une autre vitrine étaient groupés des documents relatifs à la querelle qui opposa J.-J. Rousseau à Rameau, querelle qui fut parfois fort violente mais qu'on appela par euphémisme « malentendu » avec Rousseau. De même, on trouvait des vitrines consacrées à la collaboration de Rameau avec Piron, d'une part, puis, plus tard, avec Voltaire, d'autre part. A propos de Voltaire, je voudrais citer une de ses amusante lettres à Rameau. Voltaire considérait les fruits de sa collaboration avec Rameau comme « leurs enfants » et voici un extrait d'un billet qu'il adressait au musicien : « Nos enfants ne sont pas dieux et pairs ; mais grâce à vos soins et à votre talent, ils seront immortels... Je me flatte que Madame Rameau est à présent debout et qu'elle chante à votre clavecin. Adieu! vous avez deux femmes : elle et moi. Mais il ne faut plus faire d'enfants avec Madame Rameau : j'en ferai avec vous jusqu'à ce que je devienne stérile. Pour vous, vous ne le serez jamais. » (Lettre écrite vraisemblablement vers 1732 ou 1734). Rameau avait rencontré Voltaire dans les salons du luxueux hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs où le richissime fermier général de La Pouplinière donnait à ses invités de merveilleux concerts. La vitrine contenant les documents concernant cette collaboration Rameau - Voltaire et celle réservée aux relations du compositeur avec son mécène étaient précisément sous le regard de M. de La Pouplinière trônant à la cimaise dans son beau portrait de Viger. Pour compléter l'ambiance de cette époque élégante sous le règne du Bien-Aimé, on pouvait admirer tout près de ce fief musical de La Pouplinière, dans la galerie, un très beau clavecin de Nicolas Dumont, refait par Taskin, prêté par le musée instrumental du Conservatoire et une basse de viole de gambe attribuée à Boivin, avec son archet, provenant de la collection G. Thibault. Plus loin, dans le fond de la galerie, une vitrine renfermait de très beaux instruments de l'époque, notamment une flûte traversière en buis, un hautbois et une clarinette en ivoire, une vielle somptueuse que l'on suppose avoir appartenu à Madame Adélaïde, une svelte et riche guitare de Boivin faite pour une fille de Louis XV. Tous ces instruments étaient prêtés par le musée du Conservatoire dont Mme de Chambure sait à la fois conserver et faire revivre les plus beaux modèles. Il y avait aussi une pochette de maître à danser, avec son archet, du musée de l'Opéra et une splendide musette de la collection G. Thibault. Tout avait donc été mis en œuvre avec un goût exquis pour évoquer l'ancien régime du XVIIIe et je veux encore citer quelques autres bien jolies choses, entre autres trois charmantes tapisseries à sujets musicaux de la Manufacture Royale de Beauvais, prêtées par le musée de la Tapisserie d'Aix-en-Provence, des peintures, des sculptures, la délicieuse « Leçon de musique » peinte par Lancret, prêtée par le musée du Louvre, le magnifique portrait de « Madame Henriette jouant de la basse de viole », d'après Nattier, un portrait présumé de Rameau, pastel de La Tour, un très beau buste en marbre de la cantatrice Sophie Arnould, par Houdon, un autre de la fameuse danseuse « la Guimard », par Merchi, le portrait d'une autre étoile de la danse, « la Camargo », peint par Lancret, des portraits de Campra, Voltaire, d'Alembert, je ne peux vraiment tout citer et je renvoie au beau catalogue. Et que de riches reliures de l'époque nous avons pu contempler de même que deux ravissants éventails du temps ! Un document très rare doit aussi être mentionné : la seule affiche qui reste des innombrables représentations d'œuvres de Rameau et qui annonçait la reprise à l'Académie Royale de Musique de « Castor et Pollux », le mardi 26 janvier 1779. A citer aussi de nombreuses et belles maquettes de décors et de costumes pour les divers opéras de Rameau.

Bien entendu, Rameau théoricien a reçu l'hommage qui lui était dû dans cette si belle exposition. Son « Traité d'harmonie », ses écrits, ses réflexions sur la basse fondamentale et la génération harmonique qui devaient avoir un tel retentissement dans le monde de la musique et provoquer tant de discussions avant d'être admises, le traité de Zarlino (Istitutioni harmoniche) auquel il s'est référé si souvent dans l'établissement de ses théories, des lettres autographes de Rameau au Padre Martini, sa correspondance avec les Encyclopédistes, tout cela figurait en bonne place dans l'exposition. N'oublions pas que Rameau attachait autant d'importance, sinon plus, à ses ouvrages théoriques qu'à ses compositions. Il m'est impossible, naturellement, de citer tout ce que contenait la galerie Mazarine tant il y avait de choses intéressantes. Toutes les cotes, toutes les références des bibliothèques et des musées portées sur le catalogue permettent de consulter à loisir en se rendant aux sources mêmes tout ce qui a pu provoquer l'intérêt, la curiosité, l'admiration du visiteur.

Un petit salon, situé à l'extrémité de la galerie contenait des documents modernes. Sur le catalogue, ce salon est d'ailleurs désigné sous le titre : « Rameau et nous » (XIXe et XXe siècles). Voici, en peu de lignes, les principaux documents qui s'offraient à nos regards : la partition d'orchestre pour la scène des Enfers et des Champs Elysées de « Castor et Pollux » de Rameau dans la version remaniée que lui infligea l'outrecuidance d'Adolphe Adam, maniaque des réinstrumentations récidivant ce qu'il s'était déjà permis en 1841 envers le « Richard-Cœur de Lion » de Grétry, à la grande indignation de Richard Wagner ; un article de Berlioz paru dans la « Revue et Gazette musicale de Paris », en 1842, et qui nous donne la confirmation du peu d'admiration qu'éprouvait le grand romantique pour Rameau alors qu'il était au contraire enthousiasmé par l'esthétique de Gluck. Cela pourrait être rapproché d'une estampe illustrant un pamphlet attribué à Marmontel et que j'avais remarquée dans la galerie Mazarine : cette gravure représente Lully et Rameau qui, après leur trépas, doivent écouter tout éberlués, aux Champs Elysées, Orphée, portant sa lyre et la partition d'« Iphigénie », leur faisant l'ardent panégyrique de Gluck. L'immortel soupirant d'Eurydice explique aux deux musiciens ce qui leur avait manqué sur terre pour égaler les mérites du chevalier, l'un n'ayant pas mis assez d'art dans sa mélodie et l'autre en ayant mis trop dans son harmonie. On voit que cette exposition était très impartiale bien qu'elle fût dédiée à la gloire de Rameau. Elle exposait le pour et le contre. Voici d'autres documents des admirateurs de Rameau, ceux-là : d'abord l'édition monumentale de ses œuvres (édition Durand 1913) qui avait débuté en 1895 pour s'arrêter presque complète en 1924. Cette édition a été publiée sous la direction de Saint-Saëns avec la collaboration de Vincent d'Indy, Paul Dukas, Claude Debussy, Reynaldo Hahn, Henri Busser et Charles Malherbe. Nous avons eu aussi sous nos yeux l'autographe de Paul Dukas pour ses « Variations sur un thème de Rameau », pour piano (1902) ainsi que celui de Debussy pour son « Hommage à Rameau (1904). Il y avait également une lettre autographe de Debussy à André Caplet relative à l'envoi de son article sur Rameau devant paraître aux Etats-Unis. Nous avons pu voir aussi de très jolies maquettes de décors et de costumes signées par J. Dupont, Carzou, Fost, Malclès, Wakhevitch, Chapelain-Midy, R. Erté, et je ne manquerai pas de mentionner la thèse autographe présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris en 1929 par Paul-Marie Masson et intitulée : « L'Opéra de Rameau ». Cette thèse reste jusqu'à présent la source principale de renseignements sur la partie la plus importante de l'œuvre de Rameau musicien. Et il faut ajouter pour terminer les « Notes sur Rameau » prises par le grand musicologue Cuthbert Girdlestone en vue de son important ouvrage dont l'édition française a paru à Paris en 1962.

Je ne puis vraiment dire, faute de place, tout ce que j'ai vu dans cette si belle et si intéressante exposition. Je n'ai pu qu'en retracer les grandes lignes. Tous ceux qui l'auront visitée sont certainement reconnaissants aux collectionneurs particuliers, aux conservateurs des divers musées, aux bibliothécaires et archivistes qui ont généreusement prêté leurs trésors pour satisfaire leur curiosité, au Comité National qui a pris l'initiative de cette exposition et enfin à M. V. Fédorov qui l'a si magistralement réalisée.

Nous n'avons plus qu'à souhaiter l'organisation d'une aussi belle manifestation artistique, dès que l'occasion s'en présentera, en faveur d'un autre génie de la Musique.

André PETIOT

L'HOMMAGE A RAMEAU

DE PAUL LE FLEM

Peu après avoir visité l'exposition J.-Ph. Rameau à la Bibliothèque Nationale, dont je donne le compte rendu d'autre part, j'ai eu le grand plaisir d'écouter à la Radio, vers la fin janvier, une émission intitulée « La Guirlande de Rameau » — sans doute pour rappeler l'une des œuvres préférées de Mlle de Lespinasse et de son ami d'Alembert — et qui était précisément offerte aux auditeurs à l'occasion du bi-centenaire de la mort du plus illustre des musiciens classiques français. Dans la partie classique de cette émission nous avons entendu le beau et pittoresque 6e *Concert* du maître et deux œuvres de deux de ses plus célèbres contemporains étrangers : un charmant concerto de Vivaldi, pour mandoline et orchestre — assez peu connu mais fort intéressant — et un concerto en ut mineur, pour hautbois et violon, de J.-S. Bach. Dans la partie moderne figuraient : un *Hommage à Rameau* de Germaine Tailleferre, pour 2 pianos et 5 percussions, dédié à Georges Auric, hommage d'un genre assez particulier car, dans ce concert, il représentait assez bien l'exception qui confirme la règle : à la thèse de Rameau, théoricien de la génération harmonique, l'auteur opposait l'antithèse de cette théorie ; comme l'enseignait Socrate, chaque chose en ce monde a son contraire. Pour nous faire oublier cet hommage à rebours, nous eûmes le plaisir d'entendre une *Suite française*, du regretté et héroïque Maurice Jaubert, qui fut donnée ce soir-là en hommage à Rameau sans doute parce qu'elle est d'une écriture si finement française qu'elle s'inscrit tout naturellement dans la longue série des œuvres de chez nous qui découlent comme d'une source, malgré leur évolution, des principes mêmes de Rameau, comme aimait à le dire Debussy. Cette suite de Jaubert a été extraite de la partition qu'il avait écrite pour un film qui s'intitulait justement : « La vie d'un fleuve ». Enfin nous avons entendu une œuvre remarquable, bien française aussi, celle-là, écrite par notre cher Paul Le Flem, et l'on peut bien dire que, dans cette soirée, la mémoire du grand maître bourguignon a été évoquée dans cette composition avec infiniment de goût et d'esprit par l'un des plus sensibles et des plus fins musiciens que nous ait donnés... le pays d'Armor. C'est de cet *Hommage à Rameau* que je tiens à parler particulièrement aujourd'hui.

Cet ouvrage a été commandé à Paul Le Flem par le Ministère des Affaires Culturelles justement à l'occasion de la célébration de ce bicentenaire. Ecrite pour chœur mixte *a cappella*, la partition comprend onze courtes pièces qui retracent, en quelque sorte, et avec quel esprit français, la vie musicale de Rameau depuis son enfance jusqu'à sa mort et son apothéose.

Le premier chœur, intitulé : « *Quel drôle d'élève !* », rappelle à quel point le jeune Jean-Philippe scandalisait les Pères Jésuites du Collèges des Godrans, à Dijon, par son peu d'application en classe. Son père, Jean Rameau, ambitionnait pour lui une carrière de magistrat, mais le jeune élève avait déjà tout autre chose en tête : « la musique ». Aussi griffonnait-il sur ses cahiers des portées chargées de notes, ce qui provoquait l'ire de ses maîtres. On dut retirer du collège cet étudiant si peu studieux et si peu fait pour devenir un robin. Il put enfin se livrer à son penchant naturel pour la musique. Cela fait l'objet du deuxième chœur : « *Ma vocation m'appelle* » et du suivant qui est un verset extrait du « *Laboravi* ». Ces chœurs évoquent le premier séjour que fit Rameau à Clermont-Ferrand où il avait été nommé organiste dans la cathédrale diocésaine sous l'épiscopat de Massillon. Rameau, sur ses claviers, s'acquittait de son mieux de la charge religieuse qui lui avait été confiée mais il sentait bien, au fond de lui-même, que la carrière d'organiste ne suffirait pas à satisfaire ses aspirations musicales. Il se lança dans la carrière de musicien lyrique et écrivit *Hippolyte et Aricie*. Après la première représentation de cet opéra (1735), il douta de son tempérament lyrique. « *Je me suis trompé* », s'écria-t-il et, résolument, il aborda l'opéra-comique, ce dont il est question dans le chœur suivant : « *Le départ de l'opéra-comique* », écrit sur un texte de Ponsard et critiquant les invraisemblances de l'opéra. Ce chœur renferme un passage chanté à bouche fermé qui est d'un délicieux effet. Le chœur suivant : « *Projet de solitude* » est écrit sur des vers de Parny. Il chante l'amour partagé dans quelque tranquille et discrète retraite. Dans le septième chœur : « *Les amours champêtres* », l'auteur a esquissé une parodie des « Indes Galantes » dans laquelle un paysan s'exprime sans façon dans son naïf langage. Puis vient un motet sur le texte : « *Cor meum et caro mea exaltaverunt in Deum meum.* On sait que Rameau, vers la fin de sa vie, fut anobli par Louis XV et le neuvième chœur, « *Héraldisme* » décrit le détail de son blason. Enfin les deux derniers chœurs utilisent, l'un, le texte de « l'Almanach des Muses » de 1766 sur la mort du musicien : « *Ci-gît le célèbre Rameau* » et l'autre, sur un texte dont les paroles de Picardet ont fourni la matière, chante sa « *Gloire* » par-delà le tombeau.

Toutes ces pièces « a cappella », admirablement chantées par la chorale « Le Madrigal » sous la direction de René Alix, nous ont prouvé une fois de plus que Paul Le Flem est un maître accompli dans l'art de traiter les voix. Il fut autrefois l'éminent chef des réputés « Chanteurs de Saint-Gervais » de même qu'il fut, on le sait, un admirable maître de contrepoint à la Schola Cantorum, l'un des meilleurs et des plus dévoués collaborateurs de Vincent d'Indy. Il est donc tout naturel qu'il sache traiter les chœurs avec une telle maîtrise.

Cet *Hommage à Rameau* fait le plus grand honneur à son auteur. Cette suite chorale est vraiment un opus de choix, d'une technique parfaite et d'un esprit bien français.

Je reviendrai un jour sur ce que nous devons à ce groupe de musiciens bretons qui réunit, parmi les disparus, un Guy Ropartz, un Paul Ladmirault et un Louis Vuillemin, et dont les survivants, Paul Le Flem et Louis Aubert, œuvrent toujours pour notre joie. Tous les amis de la belle musique souhaitent que tous ces noms de nobles et vrais artistes paraissent très souvent sur les programmes de nos concerts et à la radio, de même qu'il est à désirer que plusieurs de leurs œuvres soient enregistrées sur disques. Nous ne manquons pas chez nous, on le voit, de compositeurs et d'œuvres qu'on néglige bien à tort et qui seraient fort précieux pour renouveler le répertoire de nos associations de concerts symphoniques et de nos groupements de musique de chambre.

André PETIOT

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

chantée par la Chorale des Jeunesses Musicales de France (dirigée par Louis Martini, un Marseillais) dans des tournées de concert jusqu'en Allemagne ; elle fait le succès de maints disques... Il y a neuf ans que j'ai enregistré au Chant du Monde, *un disque de chants provençaux harmonisés, il continue à se vendre puisqu'il est toujours au catalogue de cette maison. Hors de l'harmonisation, point de salut ! En Belgique le* Chant de la Libération *est chanté dans sa version chorale, à 4 voix mixtes par plusieurs centaines de voix, pour l'anniversaire de leur libération, grâce à la réunion instantanée de plusieurs chorales...*

*

Sous la présidence de notre cher président M. Albert Ehrmann, assisté du Commandant Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix, a eu lieu le concert de gala (Sainte-Cécile 1964) le 24 janvier 1965 à la Salle des Fêtes de Charenton, de l'Orchestre d'Accordéons de Paris. Présenté avec esprit par Pierre-Marcel Ondher, président des Amis de la Musique de genre et de fantaisie, ce concert fut donné devant un public très nombreux, enthousiaste ; ce fut un très grand succès grâce à un programme des plus heureux, un orchestre plus en forme que jamais et la compétence, la foi dans l'accordéon et la musique de son animateur Etienne Lorin. J'insiste sur la présence au programme de 4 grands classiques et, surtout, de 8 compositeurs vivants. Parmi ceux-ci quatre ont eu les honneurs d'une première audition : Vincent Gambau, avec 2 danses norvégiennes, Claude Thomain avec Divertissement-Jazz, Pierre Devevey avec la Chanson des Horloges et Désiré Dondeyne avec une Suite Primaire en 6 parties : Prélude inaltéré, Comme une Barcarolle, Choral classique, Fugue rigoureuse (par 8 accordéonistes virtuoses) Menuet et Marche-Promenade. Toutes ces œuvres sont parfaitement réussies et leurs auteurs ont été chaleureusement applaudis. J'ai beaucoup aimé le Divertissement-Jazz de Claude Thomain (assistant d'Etienne Lorin, heureux homme d'avoir un tel dauphin) plein de fraîcheur, de jeunesse et bien dans la note actuelle du jazz blanc avec des mesures à 3 temps, car il y a deux jazz qui ont toujours existé parallèlement, le jazz noir et le jazz blanc ; cela est très bien expliqué dans « Le Jazz » de J.-E. Berendt dont j'ai parlé le mois dernier. Quand à Désiré Dondeyne, son œuvre a le privilège de plaire à tous depuis l'amateur le moins éclairé jusqu'au plus initié. Lui faisant remarquer que son dernier concert comprenait quatre auteurs, tous vivants, il me répondit qu'il en avait d'autres à faire entendre et que la « Manhattan-Symphony » de Serge Lancen avait trouvé un éditeur après son audition publique d'il y a deux ans. Nous pouvons dire qu'Etienne Lorin et Désiré Dondeyne sont des bienfaiteurs qui servent la Musique ; s'il est bon de ressusciter l'œuvre des morts, il est urgent de nourrir celle des vivants. Il y a beaucoup trop de Concerts-Musée, ceci dit sans nuance péjorative, trop de programmes uniquement consacrés aux morts. Les compositeurs, surtout les jeunes, ont un besoin urgent d'être joués, chantés ; c'est indispensable à leur développement artistique ; il faut secouer une indifférence coupable et donner aux vivants une place, si petite soit-elle. C'est une joie supplémentaire (une mascotte) que de présenter au public l'auteur de l'œuvre qu'on vient de jouer...

***

La Société de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine-et-Oise organise un stage « Créativité » du 12 au 16 avril, c'est-à-dire pendant la semaine sainte précédant Pâques, au château du Jard (à 7 km de Melun) dirigé par M. Wuytack, instructeur ORFF et animé par Willy Bakeroot. Initiation au Schulwerk (enseignement de Carl Orff) et parallèlement, des ateliers d'expression donneront une initiation aux techniques corporelles ayant un rapport direct avec la décontraction, la respiration, le mime, le jeu dramatique, etc... Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'Ecole de Formation d'Educateurs spécialisés, 58, avenue des Etats-Unis, Versailles (Seine-et-Oise).

***

Le village de Saint-Ouen jouxtant Paris est devenue une grande ville dont je me réjouis d'être l'écholier, car l'art en général et la musique en particulier y sont en plein crescendo. Aux activités habituelles du Centre Culturel Municipal parmi lesquelles je voudrais citer le concert donné par les élèves d'accordéon de M. Riveyro qui a fait une démonstration de son Organéon qui est un accordéon sans accords composés permettant de jouer des pièces d'orgue telles que la grande Toccata et Fugue en ré min. de Bach. C'est une heureuse évolution de l'accordéon qui va s'ennoblissant. Un récital de mélodies françaises allant de Gounod jusqu'à Francis Poulenc, par Alice Ridel et Jacques Herbillon qui les ont interprétées remarquablement bien ; la seule remarque que je me permets de faire c'est l'absence de compositeur vivant dans le programme ; etant donné le talent de ces deux interprètes on ne peut que le regretter. Nous retrouverons avec un double plaisir ces deux artistes le 6 mars, en soirée et le 7 mars, en matinée, dans une représentation, en costumes, de « La Servante Maîtresse » de Pergolèse et le « Téléphone » de G.-C. Menotti, (association heureuse d'un classique et d'un contemporain) au Château de St-Ouen, très habilement restauré grâce aux efforts de la Municipalité. Ce château construit au début du 19e siècle par Louis XVIII, abritera le Musée des Beaux-Arts et du Vieux Saint-Ouen, ainsi que le Conservatoire municipal de Musique, dernière création dont on ne peut que se réjouir étant donné la position précaire de la Musique en France au moment ou de futurs loisirs devraient lui être favorable...

***

Avant de parler des chœurs à voix nues et ceux soutenus et enrichis d'un accompagnement instrumental, je voudrais insister sur les trop nombreuses manifestations chorales apprises seulement par audition. « A cœur joie » aura beaucoup aidé à la diffusion des chants populaires harmonisés, mais pas à l'enrichissement musical des chanteurs à cause du conseil trop bien suivi d'apprendre d'abord par audition pendant deux des quatre étapes proposées. Certains n'ont pas dépassé ces deux étapes et ce, jusqu'à une réelle habileté qui leur aura valu les plus hautes récompenses. Arrivés au sommet, ils n'ont pas pu s'y maintenir, la caractéristique principale du chanteur, de l'instrumentiste étant de savoir lire la musique. Il est donc dangereux, à partir d'une certaine habileté, de laisser les chanteurs dans l'ignorance du solfège, élément vital d'une activité musicale ordinaire. Je pense que l'emploi du piano pour soutenir les voix à la répétition, comme je l'ai toujours fait et vu faire en 1914 par la Maîtrise de Monaco et plus près de nous par la Chorale des Jeunesses Musicales de France, ne peut qu'inciter à une connaissance moins superficielle de la musique et raccourcir le temps de l'étude. Il est recommandé par Ilya Holodenko dans son livre « La Chorale Populaire » qui conseille « l'accompagnement qui, en soutenant le chant, habitue le choriste à entendre des harmonies. (J'ajouterai des timbres instrumentaux et des rythmes). Il peut enrichir le chant et augmenter son effet par l'apport de l'élément harmonique et orchestral ; il avantage le chant de la musique contemporaine par des chants assez simples avec des accompagnements d'une couleur plus conforme à la sensibilité harmonique de notre temps ». Plus j'étudie cette question plus il me vient à l'idée qu'il manque quelque chose au chant à capella, tel qu'on le conçoit depuis le 19e siècle ; j'ai une impression de nudité qui m'a inspiré cette définition de : Chant à voix nues. Je suis un peu désemparé d'avoir 518 chœurs édités, dont aucun avec piano et seulement une vingtaine avec guitare, flûte à bec, percussion aux éditions « A. Zurfluh », « la Schola Cantorum » et « Le Levain ». En attendant de réparer cette monstrueuse inégalité, j'ai donné le conseil, que je suis moi-même, d'ajouter des instruments à mes harmonisations qui remplaceront avantageusement les bouches fermées, contretemps, etc., et pourront enrichir la tessiture vocale dans le grave comme dans l'aigu ; cela demande quelques précautions mais n'est pas impossible. Dans les petites églises, autrefois c'était le Serpent, cette basse du cornet qui soutenait la voix du chantre. La voix du chanteur soutenue par un accompagnement est toujours plus belle et il ne viendrait à personne l'idée de dire, à l'audition d'une cantate de Bach, du Messie de Haendel ; de la 9e Symphonie de Beethoven : — Quel dommage qu'on n'entende pas les voix seules ! Voix ajoutées à l'orchestre, instruments ajoutés au chœur, telle devrait être la politique à suivre dans l'utilisation de la Musique dans les loisirs futurs qui, comme le travail, vont s'organiser...

En guise de coda : l'art est une magnifique leçon de sincérité. Ne comptez pas sur l'inspiration. Les seules qualités de l'artiste sont : sagesse, attention, sincérité, volonté. Accomplissez votre besogne comme d'honnêtes ouvriers. Rodin. Aimer pour mériter qu'on vous aime. Isabelle Eberhardt. L'inspiration c'est l'oiseau qui sort de l'œuf, mais auparavant il faut le couver. V. Hugo. L'objet de la musique est le son. Elle a pour fin de plaire et d'éveiller en nous divers sentiments. Descartes. J'ai beau faire, je ne donne qu'une parcelle de ma joie intérieure. Raoul Dufy. Car celuy, Sire, lequel oyant un doux accord d'instrument ou la douceur de la voyx naturelle, ne s'en resjouit point, ne s'en esmeut point, et de teste en pied n'en tressaut point, comme doucement ravy, et si ne scay comment dérobé hors de soy, c'est signe qu'il a l'âme tortue, vicieuse et dépravée, et duquel il se faut donner garde, comme de celui qui n'est point heureusement né. Ronsard à Charles IX.

Saint-Ouen, Février 1965
Georges AUBANEL

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

Tous les jeunes, opposés à la mélodie, que j'ai pu interroger ne m'ont pas montré d'animosité ni d'idées préconçue contre l'œuvre prise pour exemple mais sont devenus féroces lorsque je leur ai demandé de me parler de l'interprète. Deux ou trois fois ils avait entendu telle dame du monde, sacrée « cantatrice » par une vingtaine d'amis, chantant plus ou moins juste (suivant les altitudes sonores) avec une foule de contorsions, grimaces et articulation ridicules, rendant le texte inintelligible et faisant oublier la musique. L'auditeur veut comprendre et il a raison ! J'ai donc demandé à ces mêmes jeunes d'écouter telle grande dame ou tel grand monsieur de la mélodie et ils ont immédiatement changé d'aspect. La grandeur de leur simplicité les avait conquis.

Nous avons une tendance naturelle à la paresse et quand nous avons goûté pour la première fois un plat mal préparé nous décrétons facilement qu'il n'est pas bon sans penser que le cuisinier y est peut-être pour quelque chose...

Il est, à mon avis, une autre raison dont certains compositeurs modernes sont responsables. Combien d'entre eux, tellement préoccupés par un système ou le besoin de faire du nouveau à tout prix, ont totalement oublié qu'une mélodie chantée concerne une voix humaine et non un instrument. Grâce à leur notoriété ils ont trouvé facilement l'interprète-acrobate qui a tiré le meilleur parti de l'œuvre, mais ils n'ont pas songé que gravée elle peut être achetée et chantée par vous et moi... En ce qui me concerne je doute que vous soyez convaincus !...

De son côté l'auditeur attend ce qui devrait l'émouvoir et je vous avoue que certains spectacles donnés par ces chanteurs auxquels j'ai fait allusion sont propres à engendrer une hilarité que je n'ai retrouvée qu'au cirque. On rit, certes, mais on redevient vite sérieux en songeant aux conséquences.

Si je me montre aussi agressif et impitoyable contre ces parasites c'est que nous nous trouvons devant un fait grave qui a pour principaux résultats de frustrer le compositeur, d'empêcher ceux qui aiment ce genre d'en jouir, d'en éloigner les jeunes et aussi de priver les excellents chanteurs d'un moyen d'expression qu'ils ont servi avec amour.

Je pourrais aussi indiquer une raison qui me fut souvent exprimée « Ce n'est plus la mode ! » mais alors pourquoi ceux qui n'ont pas été trompés sur la qualité de l'interprétation sont-ils enthousiastes ?

Et puis y-a-t-il une mode quand il s'agit de la véritable œuvre d'art? Faudrait-il que le mauvais jazz s'empare de cela, comme pour J.S. Bach ?

J'ai donné ma réponse précédemment à ce sujet dans ce journal.

Maintenant, jeunes amis et amis moins jeunes, que je vous ai montré ma compréhension devant votre désaffection je vous demande de ne pas vous priver de mets excellents parce que vous n'avez pas rencontré le bon cuisinier... Je vous en prie goûtez une fois aux mélodies de Fauré chantées par l'interprète digne de ce nom et je suis certain que vous les redemanderez et que vous voudrez élargir vos connaissances dans ce domaine qui rassemble tant de chefs-d'œuvre de tous les grands musiciens.

C'est par mes expériences actuelles que j'ose cette affirmation car je ne peux pas croire que la mélodie est morte tant que les hommes sont capables d'aimer.

Pierre PAUBON.

(1) Titre d'une mélodie de Gabriel Fauré écrite sur un poème de Leconte de Lisle.

Comité de liaison pour la sauvegarde de la musique

A la suite de l'émotion créée par la suppression des épreuves musicales dans certains examens de l'Education Nationale et de trois orchestres des postes de la Radio, il a été décidé de former un Comité de Liaison pour la sauvegarde de la Musique.

Ce comité lance un appel aux candidats aux élections municipales ainsi libellé :

APPEL DU COMITE DE LIAISON

POUR LA SAUVEGARDE DE LA MUSIQUE

aux candidats aux Elections Municipales,
à propos de la situation alarmante de la Musique
et de son Enseignement.

Au moment où la Musique s'intègre chaque jour davantage à notre vie, il apparait cependant que son avenir en France se trouve gravement compromis.

Voici les raisons primordiales de ce paradoxe :

De plus en plus la Musique enregistrée tend à supplanter dans tous les domaines les exécutions directes devant le public, notamment dans les émissions de radio et de télévision, ce qui compromet pour l'avenir la qualité et l'intégrité des professions d'interprète et d'exécutant ainsi que le maintien du patrimoine national, culturel et artistique.

La place négligeable occupée par l'enseignement musical à l'école, au niveau des études primaires et secondaires met la France au dernier rang des nations.

Etes-vous prêts à nous aider pour obtenir :

1) Une réglementation officielle de l'utilisation de la musique enregistrée dans les spectacles ou sur les ondes ?
2) L'organisation rationnelle de l'enseignement musical sur tout le territoire, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur ?

LISTE DES ORGANISATIONS AFFILIEES

Association des Anciens Elèves du Conservatoire National Supérieur de Musique.
Association des Anciens Musiciens des Armées.
Association des Compositeurs de Films.
Associations des Concerts Colonne - Lamoureux - Pasdeloup - Société des Concerts du Conservatoire.
Association des Directeurs de Conservatoires de France.
Association Française de Musique de Chambre.
Association des Premiers Prix de Direction du Conservatoire National Supérieur de Musique.
Association des Professeurs d'Education Musicale de l'Université.
Cercle Musical de Paris.
Confédération des Travailleurs Intellectuels de France.
Fédération Nationale du Spectacle.
Fédération Nationale des Industries et Commerces de la Musique.
Guilde Française des Artistes Solistes.
Orchestres de l'O.R.T.F. : National - Philharmonique et Radio-Lyrique.
Orchestre de Chambre et Artistes des Chœurs de l'O.R.T.F.
Orchestres de la R.T.L.N. Opéra - Opéra-Comique.
Orchestre de la Comédie-Française.
Société Internationale d'Enseignement Musical.
Spedidame.
Syndicat des Artistes Musiciens de Paris et de la Région Parisienne.
Syndicat Français des Acteurs.
Syndicat Français des Artistes des Chœurs.
Syndicat National des Artistes Musiciens de France et d'Outre-Mer.
Syndicat National des Auteurs et Compositeurs.
Syndicat National des Chefs d'Orchestre.
Syndicat National de l'Enseignement Supérieur des Beaux-Arts.
Syndicat National des Professeurs des Conservatoires.
Syndicat Professionnel des Chefs d'Orchestre de Variétés.
Union des Conservatoires de la Région Parisienne.

NOS STAGES 1965

(Suite de la page 1)

Conditions financières

Les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal, avant le 15 mai, d'une somme de 80 F pour le stage d'Aix-en-Provence, au C.C.P. de M. G. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône) : C.C.P. 1214-36, Lyon.

Lyon ; 40 F pour le stage d'Houlgate (Calvados) à la Fédération musicale de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados) C.C.P. 262-28 Rouen. 55 F pour le stage de Macon à M. Merille, 39, rue du Bois, Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire), C.C.P. 322-76 à Dijon.

Il est formellement entendu, en raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, qu'en aucun cas (même de force majeure) cette somme ne sera rendue. La Confédération musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour, du lieu du domicile (75 % pour les personnes émargeant au budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants :

Nom et prénoms du stagiaire ; adresse complète ; date de naissance ; nom de la société à laquelle il appartient ; fonction dans la société ; instrument joué, références ; stage choisi ; stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

STAGE INTERNATIONAL POUR CHEFS DE MUSIQUE A AIX-EN-PROVENCE

Date et durée du stage : du 16 au 31 juillet inclus.

Candidats :

1) Les stagiaires français ayant effectué trois années de stage ou possédant les connaissances suffisantes et équivalentes à la quatrième année (cours supérieurs, examens C.M.F. au moins) ;

2) Stagiaires internationaux appartenant à des sociétés adhérentes à la Confédération internationale des sociétés demusique (C.I.S.P.M.)

80 F pour la durée du stage comprenant enseignement et hébergement. Les frais de transport seront remboursés à 50 % du montant du voyage aller et retour en deuxième classe (75 % pour les stagiaires de l'Education Nationale).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Enseignement donné et programme des cours :

Enseignement de la musique et pédagogie, harmonie, orchestration, direction et interprétation, conférences sur l'étude des divers instruments.

Les cours et conférences seront donnés par des personnalités musicales françaises de premier plan.

Seuls les candidats internationaux parlant français sont admis.

Inscriptions :

Les inscriptions, ainsi que le montant correspondant (80 F) sont à adresser avant le 15 mai au président de la fédération dont les candidats dépendent, tant sur le plan national que sur le plan international. Les présidents de fédérations feront parvenir les inscriptions au président de la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris 10e.

Renseignements à fournir en même temps que l'inscription :

Nom, prénoms, nationalité, âge, nom d'appartenance de la société, instrument pratiqué.

Après les inscriptions, les candidats recevront leur convocation, accompagnée de toutes instructions nécessaires concernant leur séjour et le voyage, de la part du directeur du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence.

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MARS 1965

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

1er MARS, à 21 heures :

Frou-Frou, valse, (H. Chatau - G. Allier).

2 MARS, à 19 h. 40 :

Fantaisie-Duo, pour 2 clarinettes (solistes : G. Voisin et H. Bardalou), (A. Delbecq) ; **Rosée du matin**, schottisch (R. Coiteux) ; **Les Houzards**, mazurka militaire (G. Parès) ; **T'en souviens-tu ?**, valse (V. Turine).

8 MARS, à 21 heures :

Amitié, polka pour clarinette (Jullian Florian), soliste : Gilbert Voisin.

9 MARS, à 19 h. 40 :

Gracieuse, polka pour cornet (F. Koch), soliste : Albert Calvayrac ; **Souvenir des Pyrénées**, mazurka (G. Lebert) ; **La bataille d'Austerlitz**, quadrille (Leduc - Clodomir).

15 MARS, à 21 heures :

Le réveil du lion, quadrille (Sauvan).

16 MARS, à 19 h. 40 :

La ronde des polichinelles, polka-marche (M. Martin) ; **Sous la feuillée**, schottisch (Z. Bajus) ; **Follette**, mazurka (F. Minet) ; **Alméria**, valse espagnole (F. Andrieu).

22 MARS, à 21 heures :

Neige des Pyrénées, polka (F.-P. Loup).

23 MARS, à 19 h. 40 :

L'étoile d'Angleterre, polka pour cornet (A. Lamothe) ; **Voluptueuse**, mazurka (G. Allier) ; **Orphée aux enfers**, quadrille (J. Offenbach).

29 MARS, à 21 heures :

Pralinette, polka pour cornet (F. Romain), soliste : A. Calvayrac.

30 MARS, à 19 h. 40 :

Les deux bavards, polka pour 2 cornets (F. Andrieu), solistes : A. Calvayrac et A. Philibert ; **Fine mouche**, schottisch, (F. Finet) ; **Floréal**, mazurka (A. Corbin) ; **La de pozan**, jota (Bisilio Miranda).

Les 1er, 8, 15, 22 et 29 mars, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du lundi, entre 21 h. et 21 h. 30.

AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

« Coup double »

Le grand courant qui existait entre les sociétés musicales et les musiques militaires, à une époque où les unes subsistaient grâce au prestige des autres, ce grand courant est en péril. A tous ceux de nos amis qui approchent les jeunes et ils sont nombreux, nous rappelons que les formations musicales de l'Armée existent et ne doivent pas être délaissées.

Quoi de plus sympathique que le jeune engagé qui sacrifie quelques mois pour parfaire son éducation musicale, dans un milieu de musiciens, à proximité d'un conservatoire et qui revient revalorisé dans sa société locale qu'il revalorise du même coup.

Notre façon de défendre la musique ?

Faire comprendre à notre belle jeunesse qu'elle ne peut manquer cette occasion de faire « coup double ».

le S.G.

Siège social : 42, rue de la Charbonnière, Paris-18e.

AVIS DE CONCOURS

EMPLOIS DE PROFESSEURS DANS LES ECOLES NATIONALES DE MUSIQUE

2 mars : Amiens, danse.
30 avril : Lyon, orgue.
7 mai : Lyon, clarinette.
8 mai : Lyon, saxophone.

Pour tous renseignements s'adresser aux maires des communes intéressées.

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON JEAN SIBELIUS

REGLEMENT. — La Société Sibelius organisera un concours international de violon à Helsinki entre les 23 novembre et 4 décembre 1965. Les violonistes de toutes les nations nés en 1932 et 1948, ces années y comprises, pourront participer au concours.

La demande de participation devra être adressée par écrit au secrétariat général du concours de violon Jean Sibelius, avant le 15 août 1965, à l'adresse : Concours International de Violon Jean Sibelius, Kampinkatu 8 C 30, Helsinki (tél. 64.65.63), Finlande.

Le formulaire de demande, (signé par l'intéressé), devra être accompagné des documents suivants :

a) extrait d'état civil ;

b) copies certifiées conformes des certificats relatifs aux études de musique ;

c) recommandations éventuelles et articles critiques sur les récitals et concerts (les plus importants) ;

d) 3 photos (9 x 12 cm) sur papier glacé ;

e) quittance certifiant le versement du droit d'inscription. Le droit, dollars U.S.A. 10,—, ou le montant correspondant dans la monnaie du pays de l'intéressé, devra être versé par virement bancaire au compte du Concours International de Violon Jean Sibelius au siège central de la banque Pohjoismaiden Yhdyspankki, Helsinki, ou bien au siège central de la banque Kansallis-Osake-Pankki, Helsinki.

Le droit d'inscription ne devra pas être remis par lettre. Le droit n'est pas remboursé au cas où l'intéressé n'est pas appelé à participer au concours ou manque de s'y présenter.

Programme et déroulement du concours:

Le concours comprend trois éliminatoires. La première éliminatoire comprend des compositions pour violon seul. La deuxième éliminatoire se fait avec accompagnement de piano et l'éliminatoire finale avec accompagnement d'orchestre. Les compositeurs exécutées lors des éliminatoires devront être jouées dans l'ordre indiqué ci-dessous. Les participants pourront décider eux-mêmes de l'ordre dans lequel les concertos du concours final seront joués. Les œuvres exécutées lors du concours devront être jouées par cœur. Les concours sont des séances publiques.

Première éliminatoire entre les 23 et 26 novembre 1965 :

1) Bach : Sonate pour violon (1er et 2e mouvement) en sol mineur, en la mineur ou en do majeur ;

2) Paganini : Caprice N : o 9 et un caprice au choix de l'exécutant.

Seront admis à participer à la deuxième éliminatoire les participants ayant obtenu un nombre de points supérieur à la limite fixée par le jury, leur nombre devant toutefois être limité à vingt.

Deuxième éliminatoire entre les 28 et 30 novembre 1965 :

1) Mozart : Concerto N : o 5 en la majeur (KV 219), 1er mouvement (cadence de Joachim) ;

2) Un morceau de virtuose de l'un des compositeurs suivants, avec accompagnement de piano : Sarasate, Paganini, Wieniawski, Saint-Saëns ;

3) Sibelius : deux humoresques op. 87 et 89 (au choix de l'exécutant parmi les humoresques I—IV et VI). Edité par Wilhelm Hansen, Copenhague ;

4) Un morceau pour violon finlandais éventuellement composé pour le concours, qui sera envoyé gratuitement aux participants après la fin du délai d'inscription (durée 5 minutes environ) ;

5) Un morceau moderne pour violon seul ou violon avec accompagnement de piano au choix de l'exécutant (durée 10 minutes environ).

8 participants au maximum seront admis à l'épreuve finale.

Concours final entre les 1er et 4 décembre 1965.

1) Sibelius : concerto pour violon ;

2) L'un des concertos suivants :

Beethoven, Brahms, Mendelssohn, Tchaikovski Lalo : Symphonie espagnole (Ie, IIe, IVe et Ve mouvement), Prokofiev : sol mineur, Bartok : II (1937—38), Hindemith (1939), Alban Berg, Szymanowski : II.

Le Comité du Concours mettra gratuitement des accompagnateurs à la disposition des candidats. Ceux-ci pourront également se présenter avec leur propre accompagnateur, dont ils devront supporter tous les frais. Avant la deuxième éliminatoire, les participants pourront s'exercer pendant 2 heures avec l'accompagnateur. Les participants auront droit à une répétition avec orchestre avant l'épreuve finale qui se fera avec accompagnement d'orchestre.

3 musiciens finlandais et 7 musiciens étrangers seront choisis comme membres du jury.

Les montants des prix sont les suivants (en dollars des Etats-Unis) :

Ier prix : 3.000,—
IIe prix : 2.000,—
IIIe prix : 1.000,—

Le jury est autorisé à décerner les prix selon une autre formule. Les prix seront versés selon le souhait des lauréats soit en monnaie finlandaise soit dans la monnaie du pays de l'intéressé au cours officiel de change pour l'achat des devises étrangères publié à Helsinki à la date de la distribution des prix.

En plus des prix susmentionnés, la Société Nationale de Radiodiffusion Finlandaise a réservé un prix de 1.000 dollars pour la meilleure exécution du concerto pour violon de Jean Sibelius.

MUSIQUE MILITAIRE

Une place de sous-officier musicien à statut spécial est actuellement vacante à la Musique des Forces Aériennes Tactiques et de la Ire Région Aérienne à Dijon. Cette place est ouverte par concours à un musicien jouant de la trompette d'harmonie ou cornet. Les épreuves comportent :

a) Exécution d'un morceau de concours au choix ;

b) Lecture à vue sur l'instrument ;

c) Questions de théorie ;

d) Dictée musicale facile.

Elles se dérouleront au Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique de Dijon, le 29 mars 1965, à 9 h. Les candidatures doivent être adressées pour le 26 mars au plus tard, à M. le chef de musique des Forces Aériennes Tactiques et de la Ire Région Aérienne, Base Aérienne 102, Dijon « Air » (C.-O.). Les frais de déplacement sont à la charge des candidats.

CHEFS-D'ŒUVRE IMMORTELS

(Suite de la page 1)

Enfin, la partition sera publiée un an après par Breitkopf et Hartel avec la mention : « les adieux, l'absence et le retour » pour désigner chacun des mouvements.

Il est important de noter que dans cette œuvre Beethoven utilise la « manière cyclique » puisque les thèmes de la partition sont issus de l'idée initiale : un dessin mélodique descendant de trois notes.

Le premier mouvement est un Allegro *précédé d'un* Adagio *dans lequel le compositeur expose la cellule musicale. Dans l'*Allegro *qui adopte la forme traditionnelle, le sentiment de tristesse transparaît dans le profil des thèmes, dans la couleur particulière des harmonies, dans les contrastes que Beethoven ménage entre les moments où il multiplie les figures pianistiques animées et les instants où il s'attarde sur des accords statiques placés comme des interrogations.*

Le second mouvement Andante espressivo, *est une page brève mais très prenante. Beethoven présente deux idées, l'une est accablée, l'autre plus détendue. Il ne les développe pas car cet* Andante *n'est peut-être que l'introduction au dernier mouvement.*

Le Retour *(vivacissimamente) est salué par l'allégresse d'une arabesque ascendante. La joie, le bonheur s'expriment ensuite avec abandon, vivacité, grâce légère. Le coda est calme, enfin ponctuée par le fougueux élan des dernières mesures.*

Partition : Editions Peters vol. II.

Enregistrement : W. Kempff, 33, Deutsche Grammophon 18145 30 cm

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès subit de M. Gabriel LUDINARD, trésorier de la fédération musicale des Ardennes, violon-solo de la Société Philharmonique de Mézières-Charleville. Les sociétés dont il était membre et la fédération perdent en lui un excellent musicien, en même temps qu'un véritable ami. La Confédération musicale de France adresse à sa famille et à la fédération l'expression de ses sentiments émus.

SÉCURITÉ SOCIALE

MUSICIENS ET CHEFS D'ORCHESTRE

Pour l'organisation de spectacles, fêtes, bals, ayant un caractère occasionnel, les municipalités, les comités des fêtes, les associations locales, font le plus souvent appel au concours de musiciens ou de chefs d'orchestre. Or, ces collectivités, depuis quelques mois, sont soumises à des réclamations des organismes de Sécurité Sociale qui leur demandent le versement de cotisations pour les musiciens composant les orchestres intéressés et invoquant à ce titre les prescriptions de la loi no 1410 du 22 décembre 1961 qui a modifié l'article L 242/1 du code de la Sécurité Sociale.

Afin de répondre au désir d'information de nombreux lecteurs, il convient d'appeler leur attention en premier lieu sur les conditions dans lesquelles ils peuvent, à titre occasionnel, faire appel pour leurs spectacles, bals publics, fêtes locales, kermesses, au concours de ces artistes et musiciens.

S'il est fait appel au concours d'un chef d'orchestre et de musiciens, ceux-ci peuvent avoir la qualité de salariés et être affiliés au régime général de Sécurité Sociale. Mais il peut se faire aussi que le chef d'orchestre soit inscrit au registre du commerce ou au répertoire des métiers et puisse se prévaloir ainsi de la qualité d'employeur vis-à-vis des musiciens qui composent la formation. Dans cette dernière éventualité, le groupement, la commune organisateur est lié avec ce chef d'orchestre par un **contrat d'entreprise.** Il appartiendrait alors à ce chef d'orchestre, véritable employeur, de s'acquitter directement et personnellement de ses obligations au titre de la Sécurité Sociale en ce qui concerne les musiciens qu'il salarie.

Si, par contre, une municipalité ou un groupement quelconque faisait appel au concours occasionnel d'un chef d'orchestre et de musiciens ou d'artistes salariés, il lui appartiendrait de s'acquitter de ses obligations au titre de la Sécurité Sociale, de la manière suivante :

1. Règlements par vignettes :

En conformité des prescriptions de l'arrêté du ministre du Travail du 17 juillet 1964 (**J.O.** 2 août 1964), des carnets de vignettes sont émis par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Ils sont vendus

— soit par les unions de recouvrement des cotisations ;
— soit par les caisses de Sécurité Sociale ;

Les municipalités ou groupements organisateurs de spectacles occasionnels peuvent alors se procurer auprès de ces organismes ou personnes, les vignettes nécessaires pour l'acquittement des cotisations dues en raison de l'emploi des artistes et musiciens du spectacle.

2. Conditions d'utilisation des vignettes :

Une vignette est remise par l'organisateur du spectacle aux intéressés, lors du règlement de leur cachet. Cette vignette doit comporter les nom, prénoms et numéro matricule de l'assuré, ou, à défaut, le no matricule, la date et le lieu de naissance, ainsi que la date du paiement du cachet. Ces indications sont reproduites sur la souche, qui doit être conservée à toute fin justificative par la personne, le groupement ou la collectivité qui a organisé le spectacle (cf. arrêté ministériel 17 juillet 1964 art. 4).

3. Valeur de la vignette :

La valeur de la vignette prévue pour le règlement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de ces artistes et musiciens du spectacle a été fixée, par un arrêté du ministre du Travail du 25 sept. 1964 (**J.O.** 11 oct. 1964), à 10 francs par cachet, soit 9 francs à la charge de l'employeur et 1 franc à la charge de l'artiste ou du musicien salarié.

ENREGISTREMENT

Le 16 mars 1965, à 14 h. 30, aura lieu l'enregistrement avec l'Orchestre Philharmonique, sous la direction de M. Amable Massis, du programme suivant :

a) « Fanfare et Cortège », d'Amable Massis (œuvre écrite et utilisée pour les choregies d'Orange pendant plusieurs années) ; b) « Concerstuck pour alto », de Georges Enesco, orchestration Amable Massis, (première audition en cette version) ; c) « Poème Symphonique » pour alto et orchestre, d'Amable Massis ; soliste : M. F. Chailley ; d) « De Profundis », de Marcel Dupré ; soli, chœurs, orchestre, orgue ; à l'orgue : M. Marcel Dupré ; le trio vocal : soprane, J. Cellier; ténor, J. Giraudeau ; basse, A. Vessière ; chœurs : direction de R. Alix.

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
25 avril 1965	PICHEY-MERIGNAC (Gironde).	Festival de Batteries et Batteries-Fanfares.	M. Guy Mathieu, à Pichey-Merignac (Gironde).
1er et 2 mai 1965	MONTPELLIER (Hérault)	Grand concours international de Marches et festival de musique. Réservé aux harmonies et fanfares seulement en uniforme.	M. Barascud, cité Saint-Roch, bloc 7, chemin des 7 Camps, Montpellier.
1er et 2 mai 1965	MERLEBACH (Moselle)	Société d'Accordéon Sainte-Barbe.	M. Rieske Edouard, 5, rue des Romains, Freyming (Moselle).
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados).	Concours international : toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
6 mai 1965	STRASBOURG (Bas-Rhin).	17e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	M. Nussbaum, 5, rue César-Julien, Strasbourg - Kœnigshoffen (B.-R.).
13 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).	17e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
30 mai 1965	L'AIGLE (Orne).	Concours, toutes sociétés fédérées.	M. Potier, 24, rue Pierre-Chabaud, L'Aigle.
Pentecôte 1965	LORIENT (Morbihan).	Concours C.I.S.P.M. pour les harmonies. Une société d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-Xe.
Pentecôte 1965	MONTLUÇON (Allier)	Concours international d'accordéon, toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Société des Accordéonistes Montluçonnais, 26, rue Stéphane-Servant, à Montluçon.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne).	Concours international pour toutes Sociétés.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, Luchon.
12 et 13 juin 1965	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)	Grand concours international de chant.	Docteur Mauz, à Saint-Louis (Haut-Rhin).
19 et 20 juin 1965	MARANS (Charente-Maritime).	Grand concours national de musique.	M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Aligre, Marans (Ch.-Marit.).
20 juin 1965	VAUVERT (Gard).	Festival de musique organisé par le Réveil Indépendant Vauverdois pour toutes sociétés musicales.	M. Léon Richard, à Vauvert.
27 juin 1965	MACHELEN (Belgique)	Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant).	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oleron).
1er août 1965	EU (Seine-Maritime)	Concours international - Toutes sociétés fédérées.	M. Lemaire, 65, rue Paul-Bignon, Eu.
3, 10 et 17 octobre 1965	MACHELEN (Belgique)	Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant).	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
27, 28, 29, 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan)	Grand concours international de musique.	M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient.
Juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire).	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales.	M. Combier, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S-et-L).
1966	AUCH (Gers)	Concours international.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
Environ 15 sept. 1966	VICHY (Allier).	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10e.
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	
		CONGRES	
16 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).	Congrès annuel de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
27 mai 1965	REVIN (Ardennes)	46e congrès de la Fédération musicale des Ardennes.	M. Georges Doridou, président de l'Union musicale Rovinoise, route des Mazures, Revin.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne)	Congrès d'été de la C.M.F.	Me Verdier, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne).
12 et 13 juin 1965	ORNANS (Doubs).	Congrès de la Fédération Franche-Comté, Territoire de Belfort.	M. A. Colomb, 58, cités Jardins, Ornans (Doubs).
27 juin 1965	SAINT-MARCEL (Saône-et-Loire).	Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de Saône-et-Loire.	M. Berthaud, président de la Fanfare de Saint-Marcel (S.-et-L.).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F	M. Deltour, à Samatan (Gers).
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F	
		FESTIVALS	
1 - 2 mai 1965	FOLSCHVILLER (Moselle).	Festival de musique.	M. Eglogg Albert, secrétaire de l'Harmonie Sainte-Barbe, 9, rue des Jardins, Folschviller (Moselle).
16 mai 1965	SANVIGNES-LES-MINES (S.-et-L.)	Festival de batteries-fanfares.	M. L.-B. Jean, Les Essarts, Sanvignes (S.-et-L.)
16 mai 1965	IZIEUX (Loire)	Festival de musique.	M. Berthet Pierre, 19, Cours Adrien-de-Montgolfier, à Saint-Chamond (Loire).
23 mai 1965	COZES (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
23 mai 1965	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Mos.)	Festival de musique.	M. Overney Michel, 35, rue Victor-Hugo, Pont-à-Mousson (M.-et-M.).
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
31 mai 1965	SAINT-AVOLD (Moselle)	Festival - Les Compagnons de l'Accordéon Huchétois.	M. Dietz Roger, secrétaire, 1, rue des Glaieuls-Huchet, Saint-Avold (Moselle).
13 juin 1965	CHALAIS (Charente)	Festival.	M. Marcel Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
13 juin 1965	AILLY-SUR-NOYE (Somme)	Festival fédéral.	Mairie d'Ailly-sur-Noye (Somme).
13 juin 1965	CHAVANAY (Loire)	Festival et concours interrégional de batteries-fanfares, toutes catégories.	M. René Crotte, Verlieu - Chavanay (Loire).
20 juin 1965	ETIVAL-CLAIRFONTAINE (Vosges)	Festival fédéral annuel de la Fédération musicale vosgienne (Société d'honneur invitée : l'Harmonie municipale de Besançon.	M. Henry, Ecole de musique d'Epinal (Vosges).
20 juin 1965	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rh.)	Festival musical annuel.	M. Remo Bruni, administrateur, Casino de Charbonnières (Rhône).
20 juin 1965	MONTMELIAN (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. le maire de Montmelian (Savoie).
20 juin 1965	HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Festival de chant.	M. le président de la Société.
27 juin 1965	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique. Fête des Fraises.	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Festival international de musique.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
5 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de chant.	M. Daniel Pierre, 4, rue de Wissembourg, Creutzwald.
10 - 12 juillet 1965	GROSBLIEDERSTROFF	Festival de chant.	M. Ambos Albert, directeur.
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime).	Festival organisé par la batterie-fanfare.	M. Garraud, président.
10 et 11 juillet 1965	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche et Centenaire de la Musique à Salles-en-Beaujolais (Rhône).	M. Laumain, secrétaire, 1, boulevard Vermorel, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
20 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Bailly Paul, 49, rue La Houve.
25 juillet 1965	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement musical des 3 cantons et Centenaire de la Fanfare de Fleurie (Rhône).	M. le comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône).

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi, **tous corps d'état** à bons musiciens, tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN, (Yonne), ville en grande expansion.

■ Emplois de dessinateur industriel et aide-comptable réservés à musiciens conn. clarinette, bugle, trompette ou trombone pour jouer dans harmonie. Ecr. avec Réf. profess. et musicales à Ets GUERIN, fabric. électro-méc. Tessy-sur-Vire, (Manche).

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)

119, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. : CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES

COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

■ L'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) recherche bon premier Bugle pouvant occuper emploi dans usine métallurgique (tourneur, ajusteur, fraiseur). Ecrire au Président de la Société.

■ Régleur sur tour automatique à décolleter — Références exigées — Bon salaire — Logement assuré — Région Sologne — Bon clarinettiste. S'adresser au journal sous le n° 300 qui transmettra.

■ Société Ouest procurerait emploi et logement à musicien jouant hautbois ou flûte, bugle ou cor. Ecr. au journ. s/n° 301 qui transm.

■ Beaugency-sur-la-Loire (Loiret). — Porte des Châteaux. Poste de gardien et guide du musée folklorique avec logement libre. Conviendrait à ménage de retraités dont mari musicien (Basse ou Baryton). Ecr. au conservateur du musée.

■ Musique Municipale d'Ajaccio, recherche Tambour-Major qualifié. Ecrire à : Chef de Musique, mairie d'Ajaccio (Corse) en indiquant références, âge, situation de famille, etc.

■ **Urgent** — Emploi OP2, frigorifique, chauffage, entretien, abattoir municipal ville sud-est 50.000 habitants réservé à trompettiste soliste harmonie et professeur école instruments à vent avec logement. Clarinettiste à défaut. Références, âge, situation famille par journal qui transmettra n° 308.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de musique, 35 ans, cherche direction Harmonie ou Fanfare, 9 années d'expérience. Travail et logement assurés. Sérieuses références. Faire offre et conditions au journal qui transmettra. N° 302.

■ S/chef Militaire depuis plus de 15 ans, forte expérience direction, enseignement, dynamique, moralité à toute épreuve — quitterait Armée, referait situation — Région indifférente — Etudie toutes propositions. S'adresser au Bureau du Journal sous le N° 303.

■ Saxo-solo musique de la flotte et clarinettiste, 50 ans, libre 1er avril, cherche place école de musique ou direction musique. Ecrire journal sous n° 305.

■ 1er Bugle — Secrétaire musique, 39 ans, marié, 1 enf. cherche situation de confiance et d'avenir dans administration ou entreprise privée. Rég. Sarthe ou limitr. Logement. S'adresser au journ. s/ le N° 306.

■ Importante usine instruments de Musique à vent recherche pour région Ouest, bon clarinettiste, susceptible tenir emploi bureau, comptabilité facile et paie, situation stable assurée avec logement. Ecr. Ets NOBLET, 6 bis, rue Frédérick-Lemaitre, PARIS-XXe.

OCCASIONS

■ Harmonie CARIGNAN (Ardennes) céderait lot casquettes forme marine, ttes tailles, bon état. Prix avantageux.

■ Recherchons timbale d'occasion bon état, 66 ou 72 cm. Faire offres avec prix, Harmonie de GANNAT, Mairie de GANNAT (Allier).

■ Soubassophone mi b Tchéco-Slov. argenté. Ecr. journ. s/N° 304.

■ **Occasion unique** — Vends clarinettes (si b et la) LEBLANC. Excellent état. Livrées dans boîte-étui double. L'ensemble : 650,00 F. Ecr. Journal s/N° 307.

■ A vendre : 35 képis de musiciens — prix avantageux. S'adresser : M. HIGELIN Marcel, 52., rue du Vieux Muhlbach — COLMAR — (Haut-Rhin).

■ Vendons lot instruments musique, bon état, conviendraient à Harmonie en création. Prix intéressant. Ecr. A.S.M.P.E., 19, av. de Paris. VERSAILLES.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, Rocquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

OFFRE SPÉCIALE

AUX SOCIETES - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES

SEJOUR A PARIS

1er jour : Le matin, visite de PARIS.
L'après-midi, les grands magasins.

2e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES.
L'après-midi, visite des installations d'Orly.

3e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
Possibilité de soirée au théâtre.

Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

Congrès C. M. F. à LUCHON Hte-Garonne

Excursions aux Châteaux de la Loire - Côte d'Azur, Alsace
Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne, PARIS-8e - Téléphone : LAB. 83.37

Dans nos Fédérations Régionales

AISNE

RETOUR SUR LE CONGRES 1964 DE LA FEDERATION DE L'AISNE

(Suite et fin...)

Nous avons rendu compte dans notre avant-dernier numéro de l'allocution prononcée par M. Alliot, président de la Fédération, et du rapport présenté par M. Meulet, secrétaire général, lors du congrès fédéral qui s'est déroulé le dimanche 18 octobre 1964 dans les salons de l'Hôtel-de-Ville de Laon.

Après l'approbation à l'unanimité des membres présents, du rapport moral de M. Meulet, secrétaire général, M. le président donne la parole à M. Legras, trésorier, pour la présentation du rapport financier 1963-1964.

Compte tenu d'un report de recettes de 4.483,21 à l'ouverture de l'exercice musical, les recettes totales atteignent à la clôture un montant total de 22,735,11 francs (compte tenu notamment d'une subvention départementale de 15.000 F). Les dépenses, quant à elles, sont réparties en quatre chapitres : Festival et concours, examens annuels, congrès et fonctionnement du bureau. Leur montant se chiffre lors du présent congrès à 15.586,53 F avant le règlement aux sociétés des subventions leur revenant pour présentation d'élèves aux examens de l'année 1964. L'excédent disponible se solde ainsi à : 7.148,58 F. Cette situation saine justifiera d'ailleurs un certain nombre de mesures prises par le congrès au cours de ses discussions finales. Mais le trésorier fédéral poursuit son exposé en présentant le projet de budget pour l'exercice musical 1964-1965. Le report de l'exercice précédent atteignant 7.148,58 francs, le total des recettes prévisibles est évalué à 23.748,58 F, alors que les dépenses réparties dans les quatre chapitres susvisés arrivent évidemment à couvrir ce même montant.

M. Legras termine son exposé en rappelant à tous un certain nombre de consignes relatives au règlement des cotisations, des primes d'assurances, et des abonnements de journaux de la C.M.F.

Mis au voix par M. le président, le rapport financier présenté par le trésorier, est approuvé à l'unanimité, M. Alliot y ajoutant les félicitations de toute l'assemblée pour la tâche ingrate accomplie depuis de si longues années par M. Legras.

L'ordre du jour de cette assemblée appelle ensuite l'étude d'un certain nombre de résolutions qui sont soumises à l'approbation du congrès. Nous en donnons ci-dessous un bref résumé :

Constitution du bureau fédéral : En raison du départ de M. Noël de la direction de l'harmonie du Familistère de Guise, le congrès décide de le remplacer au bureau fédéral et au comité artistique par son successeur, M. Leveugle.

Le congrès décide par ailleurs de faire siéger à son bureau ainsi qu'au Comité artistique : M. Dnainaut, nouveau directeur de l'Harmonie municipale de Chauny.

Congrès annuel de la Confédération : Sur la proposition de son bureau le congrès fédéral désigne pour constituer la délégation de l'Aisne lors des assises confédérales à Paris : MM. Thirault, président artistique ; Amandio. vice-président ; Meulet, secrétaire général, et Legras, trésorier fédéral.

Festival annuel 1965 : Après en avoir discuté, et tenant compte des propositions dont elle a été saisie, l'assemblée fixe son choix sur Neuilly-Saint-Front pour l'orагnisation du festival annuel 1965. La date du dimanche 16 mai est retenue en priorité pour cette fête départementale.

Festival annuel-subvention : Toujours sur la proposition de son bureau, le congrès estime qu'il y a lieu de modifier les conditions dans lesquelles la Fédération apporte son aide financière pour l'organisation du festival de musique. A compter de 1965, la subvention fédérale atteindra 80 % des frais de déplacement des sociétés participantes, et ce jusqu'à concurrence de 5.500 F.

Examens fédéraux - Subventions aux sociétés : Le calcul des subventions aux sociétés qui présentent des élèves n'ayant pas été modifié depuis près de cinq années, le bureau a proposé à l'assemblée, qui a accepté, la revalorisation suivante des valeurs de points dans les différentes divisions :

Préparatoire : 0,20 F ; élémentaire : 0,25 F ; moyen : 0,30 F ; supérieure : 0,60 F.

La subvention complémentaire calculée sur la base de 1 F par point acquit, est confirmée dans toutes les divisions pour les instruments suivants : tous les saxhorns (à l'exception du petit bugle et du bugle), tuba en ut, basson, cor, trombone, percussions et contrebasse à corde.

Il est cependant précisé que cette suggestion complémentaire ne sera plus nominative, mais attribuée à la société qui demeurera libre de son affectation et de sa répartition.

Congrès annuel fédéral - Représentation des sociétés - Frais : Le secrétaire général de la Fédération a rappelé qu'actuellement chaque société représentée au congrès perçoit, et ce depuis maintenant quelques années, une indemnité de déplacement calculée sur la base de 0,06 F par kilomètre parcouru, pour un trajet simple entre le siège social de la société et le chef-lieu du département. Le secrétaire fédéral propose au lieu et place de ce système, le versement d'une indemnité dite de « représentation », qui serait forfaitaire et identique pour toutes les sociétés représentées.

Cette proposition soulève quelques objections, aussi après en avoir discuté, l'assemblée décide de renvoyer cette question devant son bureau pour un nouvel et préalable examen.

Ces différentes questions évoquées, M. le président Alliot invite MM. les présidents et directeurs de sociétés à formuler leurs propres suggestions, à poser leurs questions, en un mot à exprimer leurs opinions sur les problèmes qui les préoccupent.

Ce qu'il faut retenir, c'est avant tout le cri d'alarme de tous les musiciens devant l'indifférence des pouvoirs publics à leur égard. Si les villes, et les départements très souvent font l'impossible pour donner aux groupements musicaux les moyens financiers qui leur font plus que défaut, par contre tous ceux qui s'intéressent à la musique regrettent amèrement que l'Etat ne fasse pratiquement rien pour les aider. « Promenés » d'un ministère à un autre, les musiciens sont régulièrement réduits à la portion congrue. Sinon en colère, le moins que l'on puisse écrire est qu'ils sont très désappointés.

Pour résumer la discussion qui s'est instaurée à ce propos, un vœu est mis aux voix, qui recueille évidemment l'unanimité des participants. En voici le texte :

« Réuni en congrès annuel, le 18 octobre 1964, l'assemblée générale de la Fédération départementale des Sociétés musicales de l'Aisne, s'émeut de l'insuffisance de l'aide apportée par l'Etat à la musique en France ; unanime elle regrette la carence des Pouvoirs publics, elle insiste pour que la subvention versée à la Confédération musicale de France soit sérieusement revalorisée. »

M. Thirault, président artistique de la Fédération et secrétaire général de la C.M.F., fait d'ailleurs le point de la question en rendant compte à l'assemblée de l'activité du bureau confédéral, et des très nombreuses démarches entreprises par celui-ci pour tenter de faire donner à la musique en France, la véritable place qui est la sienne.

On aborde ensuite différentes questions relatives au journal, aux assurances, à un nouveau recensement qui sera prochainement effectué des sociétés fédérales, à une redistribution des statuts fédéraux. La séance s'achève vers 12 h. 30, après la distribution officielle par M. le président, des diplômes et médailles fédérales et confédérales au titre de la promotion 1964.

C'est à « l'Hôtel des Voyageurs » que cette année les congressistes se sont retrouvés autour d'une table évidemment bien garnie, mais qui leur a, une nouvelle fois, permis d'échanger leurs idées sur les questions du jour, et elles traitaient, cela ne surprendra personne de... la musique.

Nous donnons ci-dessous la liste des heureux décorés tant sur le plan fédéral que confédéral, à nouveau toutes nos félicitations aux récipiendaires.

RECOMPENSES CONFEDERALES

Médaille de bronze (30 ans de service)

Union philharmonique Saint-Quentin : MM. Watbot Henri, Bidoux M.-Louise.

Union musicale et Cheminots réunis Tergnier : MM. Cagny Edgard, Casiez Charles, Leroy Lucien.

Union musicale des Cheminots Laon : M. Normand Raymond.

Symphonie La Lyre Tergnier : MM. Vasse André, Locqueneux Gabriel, Biary Suzanne, Boniface Gaston.

Société de musique de Montbrehain : M. Bourlet André.

Harmonie « Godin » Guise : M. Magnier Maurice.

Harmonie municipale Saint-Quentin : MM. Villers Bernard, Garbe Marceau, Garbe Georges, Bas Jules.

Fanfare d'Aulnois-sur-Laon : M. Aubert Maurice.

Harmonie municipale de Marle : M. Laroche Camille.

Médaille d'argent (40 ans de service)

Musique de Braine : M. Brocheton Louis.

Union musicale et Cheminots réunis Tergnier : MM. Boucher Léandre, Binot Jules, Machuelle Camille, Denizart Léon.

Alliance musicale de Charly-sur-Marne : M. Loup Gaston.

Harmonie de Saint-Quentin : M. Baillard Henri.

Harmonie « Godin » Guise : MM. Poix Marcel, Clin Marcel.

Société de musique de Montbrehain : M. Grevin Emile.

Union musicale des Cheminots de Laon : MM. Houille André, Marcel André.

Médaille d'or (50 ans de service)

Alliance musicale de Charly-sur-Marne : MM. Lefèvre Maurice, Romagne Marcel.

Harmonie municipale de Saint-Quentin : M. Topein Georges, Decaudin Maurice.

Harmonie « Godin » Guise : MM. Catin Daniel, Louis André.

Union musicale des Cheminots Laon : MM. Martin Léon, Alvin Fernand.

Médaille des Vétérans

Alliance musicale de Charly-sur-Marne : MM. Gratiot Raymond, Boutour Roger.

Harmonie municipale de Saint-Quentin : M. Caze Henri.

Harmonie municipale d'Hirson : M. Torlet Eugène.

Harmonie « Godin » Guiso : M. Lefebbre Roger.

RECOMPENSES FEDERALES

Médaille de bronze (15 ans de service)

Batterie de Belleu : MM. Sarrazin Marcel, Caron Clotaire, Massias Marcel, Michon Léon, Lupette Jean, Godimus Hoche, Langinier Pierre, Langinier Georges, Cerier Gérard, Robinet André, Lepaon France, Montaron Armand, Dupont Marcel.

Renaissante d'Origny-Sainte-Benoite : M. Kardos Joseph.

Fanfare municipale de Aulnois-sous-Laon : MM. Le Mailliaud René, Taminot Robert, Marcel Robert, Duchene Robert.

Fnafare des Amis réunis du Faubourg d'Isle de Saint-Quentin : MM. Gurny Guy, Gurny Raphaël.

Harmonie de Fresnoy-le-Grand : M. Buvry Michel.

Musique municipale d'Origny-en-Thierache : MM. Parisot André, Petry Jean.

Vaillante de Saint-Quentin : MM. Bailleux Edmond, Cardon André, Felgnie Jacky, Forgon Maurice, Fournier Francis, Gaspart Quentin.

Musique municipale de Soissons : MM. Cayer Gaston, Hoquet Albert, Douay Charles, Blanchart Victor.

Fanfare municipale de Lene : MM. Gressier Klébert, Bera Léon, Bourez André, Briatte Claude, Lemaire Christian, Delers Roger, Chrigton J.-Marie.

Société de musique de Montbrehain : MM. Leveque Paul, Leveque Jean.

Union musicale et Cheminots réunis de Tergnier : MM. Drecq Roger, Bernie Michel, Picot Marcel.

Harmonie municipale de Marle : M. Picard Gilbert.

Harmonie municipale de Saint-Quentin : MM. Carette Ernest, Delval Jacques, Marchandise Michel.

Harmonie « Godin » Guise : M. Walton Raymond.

Médailles d'argent (25 ans de service)

Fanfare du Frg-d'Isle Saint-Quentin : MM. Houriez Guislain, Queffe Marcel, Vauchez Luc.

Réveil de Barisis : M. Guyant Marcel.

Musique municipale d'Origny-en-Thierache : MM. Maillot Jacques, Parisot.

Musique municipale de Soissons : M. Parisse Emile.

Société de musique de Montbrehain : MM. Pelerin Roger, Pelerin Paul, Thierry Fernand, Thierry Edmond, Chauvin André.

Union musicale et Cheminots réunis de Tergnier : M. Clauet Gilbert.

Harmonie municipale de Saint-Quentin : M. Villers Bernard.

Médailles d'or (35 ans de service)

Union musicale et Cheminots réunis de Tergnier : M. Boidoux Michel.

Fanfare du Frg-d'Isle Saint-Quentin : MM. Caplain Fernand, Gurny Raphaël.

Union musicale des Cheminots de Laon : MM. David Robert, Lanez Roland, Thorin Edgard.

Harmonie municipale d'Hirson : MM. Baillet Marcel, Bernard Ovide.

Harmonie « Godin » Guise : M. Bastien Gaston.

ALPES-MARITIMES

Le gâteau des « rois » chez les anciens Petits Ménestrels

Rassemblés, ces anciens musiciens dont beaucoup s'étaient excusés, avaient tenu à honorer l'invitation à y déguster le traditionnel gâteau des rois. Cette réunion toute de cordiale simplicité a permis, au cours de discussions, de dégager les perspectives de réalisations qui incombent à l'année nouvelle. En effet, l'année 1965 doit marquer le quinzième anniversaire de la formation du mouvement Petits Ménestrels. M. Gaston Brose, président et directeur musical, a exposé les plans d'une continuité d'action efficace. L'année 1965 verra se constituer l'amicale des anciens élèves Petits Ménestrels ; nouvelle force qui viendra en son temps opérer les retrouvailles d'anciens des premières années, les intéresser moralement et matériellement dans un amicalisme bien défini au développement continu de l'œuvre. Autour de la table avaient pris place une représentation de parents d'élèves ; Mme G. Brosse, M. et Mme Paul Driot, Mme Juncker, M. Murzeau, les anciens élèves : Roland Audibert (aux armées, en permission actuellement), Christiane Martin, Jacques Béas, Serge Allegranti, Gilles Manarini, Robert Matray, Paul Glaume et Mme, Josette Bovis, Danielle Roux, Monique Martinez, Alain Vincent, Josette Pera, Gérard Garuso, les sœurs Lynda et Chantal Bodin, Charles Karsenti, Luc Vernet, Alain Melani, Gérard et Philippe Juncker ; une délégation d'anciens élèves Petits Ménestrels de La Trinité était conduite par M. et Mme Roger Toussaint, comprenait Roméo Gueli, Marguerite Toussaint Gilbert et Nicole Gironi.

Excellent après-midi, rencontre pleine de promesses.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

Orchestre Symphonique S.N.C.F.

A la salle Mazenod, premier concert de la saison 1964-65.

Le jeudi 17 décembre 1964, nous étions conviés au premier concert de la saison 64-65 de l'Orchestre symphonique S.N.C.F. de Marseille.

Sous la baguette de son chef dynamique Achille Santi, l'orchestre fit entendre, en première partie : « L'Ouverture de Don Juan », de Mozart ; « La Pavane pour une infante défunte », de Ravel, et « La Rapsodie Norvégienne », d'Ed. Lalo.

Ces divers chefs-d'œuvre ont bénéficié d'une excellente interprétation et nous ont permis d'apprécier la valeur des solistes (un cor élégiaque dans la « Pavane » et des trompettes énergiques et très colorées dans la « Rapsodie Norvégienne »).

L'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements et ses encouragements à l'orchestre.

A la deuxième partie était réservée l'audition intégrale de la « Symphonie », de Franck.

Cette œuvre monumentale, au souffle puissant, n'a nullement rebuté Achille Santi et ses musiciens qui se sont surpassés pour rendre avec tout le soin nécessaire les divers mouvements.

Les auditeurs enthousiastes ont réagi chaleureusement et ont longuement applaudi la péroraison de ces magnifiques pages romantiques.

Comme d'usage, les divers morceaux du programme ont été présentés avec compétence et gentillesse par Mlle Eliane Roubaud.

Nous sommes certains qu'Achille Santi et ses musiciens dévoués donnent à chaque concert le meilleur d'eux-mêmes et nous ne pouvons que les encourager dans la voie qu'ils poursuivent malgré toutes les difficultés qui les assaillent : Faire revivre les grandes œuvres de la musique et les faire connaître à un public amateur de plus en plus nombreux et averti.

Parmi l'assistance choisie nous avons noté la présence de personnalités de la S.N.C.F. (région de la Méditerranée) : MM. Jay, ingénieur en chef ; Vieuille, chef du Service social ; Vidal, ingénieur honoraire, ainsi que divers hauts fonctionnaires de la S.N.C.F. ; des professeurs de musique : Mme Giraud-Santi, Mlle Colle, etc.

BRETAGNE ET ANJOU

SAINT-MALO

L'Harmonie municipale de Saint-Malo a, en 1964, grâce à un labeur tenace, magnifiquement confirmé sa valeur.

Sous la direction de M. Raymond Diederich, avec l'aide de la municipalité et spécialement de M. Georges Guyot, adjoint, président de l'Harmonie, elle a non seulement continué d'assurer brillamment ses services locaux (80 en 1964, dont 60 répétitions) mais, en juin dernier, elle moissonna au concours des Sables-d'Olonnes de splendides lauriers : Prix de direction avec très vives félicitations du jury ; premier prix d'exécution ascendant, la classant en première division, première section, palme de la Fédération de l'Ouest, prime en espèces. (Rappelons qu'elle n'avait participé à aucun concours depuis 1937).

C'est donc dans la joie, que, dimanche 20 décembre, l'Harmonie municipale a célébré sainte Cécile par diverses manifestations qui ont toutes obtenu un grand succes.

Elle se fit entendre, le matin, au cours d'une messe célébrée à 11 h., en l'église Notre-Dame-des-Grèves. M. P. Cay, sous-préfet ; MM. Leroux, Guyot, Mme Cambray, adjoints, et diverses notabilités de la région assistaient à cette messe.

L'après-midi, à 17 h., un concert de gala fut donné au Casino avec un programme de choix :

En première partie, après la « Marche Religieuse d'Alceste », de Gluck, qui mit l'auditoire en état de grâce, on put écouter un jeune corniste, M. Michel Diederich, élève au Conservatoire National Supérieur de Paris, fils du directeur. C'est dans une composition paternelle, « Romance » pour cor et orchestre, que M. Michel Diederich se fit entendre, montrant avec aisance que le cor, instrument remarquable, mais délicat, n'a déjà plus de secret pour son jeune talent.

Suivit le célèbre intermezzo de « Cavalleria Rusticana », de Mascagni, que l'Harmonie sut mettre en valeur avec [illegible] et plénitude.

L'ouverture d'« Egmont », de Beethoven, autre page célèbre, clôtura le premier volet du diptyque.

A l'entr'acte, M. R. Leroux, au nom de la Municipalité, salua les autorités présentes et exprima à l'Harmonie, ainsi qu'à son chef les remerciements et les compliments de la population, fière de posséder un ensemble musical de haute qualité.

La seconde partie du concert fut ouverte par les deux mouvements de la Symphonie en si mineur (« Inachevée ») de Schubert ; MM. Tilard et Osmond, respectivement hautbois-solo et clarinette-solo, firent preuve de qualités remarquables de musicalité, de style et de sonorité.

Et, comme il faut assurer la relève, deux jeunes de 15 ans, premier prix de l'école municipale de musique de Saint-Malo, montrèrent que ce souci n'est pas négligé : Marc Bauduin, clarinettiste, et Dominique Fiorina, pianiste, firent en effet apprécier, dans une page de Messager, mieux que des promesses.

« Les Scènes Pittoresques », de Massenet, déployèrent ensuite, avec brillant, les quatre branches de leur éventail (Marche, Air de ballet, Angélus, Fête bohême) l'acord final étant couvert de longs bravos dédiés tant à M. Diederich, chef d'orchestre et commentateur distingué, qu'aux membres de l'Harmonie.

Le concert fut suivi d'un vin d'honneur servi à la Brasserie des Voyageurs et, un peu plus tard, chacun se retrouvait à l'hôtel des Ajoncs-d'Or pour le traditionnel banquet.

M. Leroux, premier adjoint, représentant M. Guy La Chambre, maire (absent de Saint-Malo) présidait, entouré de M. Guyot, adjoint, président de l'Harmonie municipale ; Mme Cambray, adjoint ; M. Diederich, directeur, et Mme ; le commandant Paqueteau et Mme ; M. Mariette, sous-chef, et Mme ; MM. Victor Bénic, président du Comité des fêtes ; Eugène Bénic, directeur de la Fanfare Duguay-Trouin, des professeurs de l'Ecole de musique, etc.

Etaient également présent le directeur de « La Fraternelle » de Caen, M. François Bellis. On se rappelle que lors du voyage de quelque 2.000 Normands à Saint-Malo, le 20 septembre dernier, « La Fraternelle » avait donné, devant le château, un remarquable concert. A cette occasion, des liens d'amitié se nouèrent entre Saint-Malo et Caen, d'où la venue de M. Bellis à notre Sainte-Cécile municipale.

Un excellent repas, préparé dans les cuisines de Mlle Turmel, fut dégusté dans une ambiance de gaieté. Il fut couronné par des toasts que prononcèrent MM. Guyot, Leroux, Bellis et Diederich.

Le concours des Sables, où Saint-Malo se distingua comme l'on sait, fut évoqué. Il est possible qu'une participation à un nouveau concours soit envisagée pour 1966.

D'autre part, nous avons retenu l'idée d'un éventuel jumelage entre Caen et Saint-Malo ; elle fut émise par M. Bellis.

C'est au représentant de « La Fraternelle » que nous empruntons le mot de la fin ; une appréciation qui, étant donné la qualité de son auteur, mérite d'être notée : « Je doute, dit-il, qu'en Bretagne il y ait beaucoup d'harmonie comparables à celle de Saint-Malo... »

A. M.

(Extrait d'Ouest-France).

CENTRE

INFORMATIONS DE LA FEDERATION

Subventions des Conseils Généraux

Nous sommes heureux d'annoncer que le Conseil général de la Nièvre a porté de 500 à 1.000 F sa subvention en faveur de la Fédération musicale de France et que le Conseil général de l'Allier a accordé en 1964, comme les années précédentes, une subvention de 20.000 F en faveur des Sociétés musicales de son département.

Nous adressons à ces deux assemblées départementales nos biens vifs remerciements et l'expression de nos sentiments reconnaissants.

Réunion du Comité directeur de la F.M.C.

Le comité directeur de notre fédération s'est réuni le dimanche 14 février, à Vichy.

Dans le prochain numéro du journal nous serons en mesure d'insérer le compte rendu de cette réunion.

A. R.

RÉAL
MARCA - OLLIOULES (Var)
ANCHES
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille

ALLIER

VICHY

Programme du troisième concert de la saison d'hiver 1964-1965 donné par l'Harmonie municipale de Vichy (Direction : André Relin) le 24 janvier 1965, à 17 h., salle municipale des fêtes, programme populaire qui a obtenu un immense succès :

1) « La Reine de Saba » (Marche et Cortège) Ch. Gounod (transcription G. Witmann) ; 2) « Le Roi l'a dit » (Ouverture) L. Delibes (transc. L. Mayeur) ; 3) « Les Contes d'Hoffmann (Sélection sur l'Opéra fantastique) J. Offenbach (transcription J. Furgeot) ; 4) « Duo pour clarinettes », solistes : MM. Jean Bourrat et Albert Besset, G. WETTGE (transcription A. Tournel) ; 5) « Les Erinnyes » (divertissement) J. Massenet (transcription T... Rottier) ; 6) « Deux Marches sur des Airs Provençaux » pour harmonie avec tambours et clairons (tambour-major : M. André Lafaye) : 1) « Marche du 37e R.I. », M.Millot ; 2) « Magali », R. Diederich.

Prochains concerts de l'Harmonie municipale :

Dimanche 21 février, à 17 h., salle municipale des fêtes.

Dimanche 21 mars, à 17 h., Centre culturel Valery-Larbaud.

Dimanche 11 avril, à 17 h., salle municipale des fêtes.

CREUSE

CALENDRIER DES EXAMENS D'ELEVES 1965

Dimanche 9 mai, à La Souterraine : Elèves des Sociétés de La Souterraine, Dun-le-Palestel et Bussière-Dunoise.

Jeudi 13 mai, à Guéret : Elèves des Sociétés de Guéret, Lavaveix et Saint-Vaury.

Dimanche 16 mai, à Genouillat : Elèves des Sociétés de Genouillat, Bonnat, Moutier-Malcard, Roches et Jarnages.

Jeudi 20 mai, à Felletin : Elèves de la Société de Felletin.

Les élèves des Sociétés de Bourganeuf, Boussac et Evaux pourront passer les examens à Aubusson.

Ces sociétés voudront bien indiquer au vice-président départemental si elles désirent présenter des élèves et s'entendre avec lui pour fixer la date qui leur conviendra le mieux.

le vice-président,
A. JOUANNET.

CORREZE

TULLE

La Sainte Cécile aux « enfants de Tulle »

Le 9 décembre, l'Harmonie « Les Enfants de Tulle » commençait les festivités de Sainte-Cécile par un concert donné à la salle des fêtes sous la direction de M. Dubat. Ce concert, qui était présidé par M. le préfet de la Corrèze et auquel assistaient de nombreuses personnalités, comprenait pour la partie harmonie : l'ouverture du « Pays Lorrain », une fantaisie sur les « Mousquetaires au Couvent », « Paris, gai séjour », la deuxième suite de l'« Arlésienne » et « Jam Session Story », donc un programme éclectique qui devait satisfaire tous les publics. Du côté soliste, notons : Mme Dubat, cantatrice ; Mlle [illegible], violoniste ; M. Treuil, flûtiste ; MM. Dubat et [illegible], clarinettistes, qui tous rivalisèrent de talent et de virtuosité dans des exécutions fort appréciées.

Le 12 décembre (après le travail la récompense) le président Lallier réunissait ses sociétaires et leurs amis autour d'une table bien garnie. Le chef de cabinet du Préfet de la Corrèze, le maire de Tulle et de nombreuses personnalités civiles et militaires s'étaient jointes à nos musiciens pour la circonstance.

Après un repas fort bien servi, le président remerciait les personnalités présentes et dans un propos tout empreint de poésie, faisait le point de l'année, qui venait de se terminer. Le maire de Tulle à son tour dit l'amitié, l'affection même qui lie

le Conseil municipal et son maire à l'harmonie, puis il se félicita de la bonne marche de l'école de musique en affirmant sa volonté absolue de voir tous les membres du personnel de l'école compétents collaborer étroitement avec les « Enfants de Tulle ». M. Dubat prend ensuite la parole au titre de vice-président de la F.M.C. pour la Corrèze pour remercier tous les sociétaires de leur dévouement à la cause musicale et pour leur dire la satisfaction de la F.M.C. de les compter dans ses rangs. Il souligna le succès obtenu à Issoire où ils ont remporté le challenge Bourbier pour la troisième année.

S'adressant ensuite au maire de Tulle, il le remercie des efforts faits pour soutenir moralement et... pécuniairement la société. M. Dubat fait ensuite remarquer que si Tulle a une équipe de rugby (dont il est heureux de saluer au passage la bonne tenue et les succès) équipe qui fait briller le nom de Tulle à travers la France, il possède une harmonie qui, par un succès comme celui d'Issoire, ne nuit pas non plus à la bonne renommée de la cité, succès plus modeste peut-être, moins spectaculaire aussi, mais ayant demandé au moins autant de préparation qu'une compétition sportive. Le vice-président de la Corrèze fait ensuite remarquer que les « Enfants de Tulle » ont présenté cette année aux examens fédéraux 18 élèves et félicite en particulier le jeune Escourbaniès qui a obtenu un deuxième prix en division excellence de solfège au concourse confédéral de Paris ; il émet le vœu que d'autres sociétés du département suivent en 1965 l'exemple des « Enfants de Tulle » et présentent de nombreux élèves à ces examens qui créent une émulation fort bénéfique parmi nos élèves. Après avoir regretté au passage la disparition des musiques militaires, sources d'exécutants pour nos sociétés, M. Dubat remet pour terminer la médaille d'argent de la C.M.F. à M. Ludovic Louis.

Puis le secrétaire général de la Préfecture remet la médaille de la Jeunesse et des Sports à M. Bernard Courtois, et... tout se termine par des chansons jusqu'à une heure fort matinale.

NEVERS

Société des Concerts Nivernais

La ville de Nevers possède l'un des rares orchestres symphoniques demeurés en activité dans notre région. Ses concerts depuis quelques années déjà allaient grandissant et sa renommée dépassait les limites étroites de notre département. Le terrible accident, dont avait été victime son directeur bien connu, Georges Bardin, avait momentanément suspendu les soirées que l'orchestre de la société donnait au théâtre municipal.

Avec le retour de son chef, imparfaitement guéri mais animé d'une volonté et d'une foi qui ont fait l'admiration de tous ceux qui l'entouraient, l'orchestre a repris avec plus d'ardeur encore ses répétitions.

Après s'être présenté en concours de classement de la Fédération musicale du Centre, pour la première fois, l'orchestre obtenait une véritable récompense de ses efforts puisqu'il se classait directement en division supérieure, section A, ce qui faisait dire au président de la Confédération musicale de France, M. Ehrmann, président du jury : « C'est bien la première fois que je signe un livret fédéral, en premier classement, par une si haute récompense ! »

Encouragés, chef et musiciens se remettaient au travail et donnaient le 13 mai un concert inoubliable avec le concours du grand pianiste français, professeur au Conservatoire national de Paris, Jean Doyen. Le public très nombreux faisait, tout au long du concert une véritable ovation qui s'adressait aussi bien au grand soliste, qu'au chef et à la société tout entière, et cela malgré un programme qui, pour beaucoup, aurait pu sembler très ardu à entendre. En effet, figuraient à l'affiche trois concerti pour piano et orchestre : le no 20 en ré mineur de Mozart, le Concertstuck de Weber et le célèbre 5e, « l'Empereur », de Beethoven.

Après des vacances bien méritées pour tous, septembre voyait le retour des répétitions et le 18 novembre dernier, la société ouvrait sa saison par un véritable triomphe ; au programme un festival Beethoven, digne des grands orchestres : « Ouverture », de Coriolan, la « 5e Symphonie » et le concerto pour violon et orchestre en ré majeur. Le soliste était le jeune violoniste français, de renommée internationale, Devy Erlih. Pour la première fois depuis bien longtemps dans l'histoire du théâtre municipal de Nevers (aussi bien en théâtre qu'en musique) il fallut refuser des places. Un public enthousiasmé applaudit à tout rompre et obligea le soliste qui d'ailleurs s'exécuta avec la meilleure grâce, à revenir jouer deux morceaux hors programme.

Devant un si réel succès et désireux de maintenir sa renommée obtenue grâce à l'effort de tous : valeur de son chef, dévouement et travail assidu de tous ses membres amateurs, qualités remarquables de tous les professeurs du Conservatoire municipal de Nevers, le Comité à l'unanimité décida de poursuivre dans cette voie pour maintenir le renom de la vieille cité des Ducs de Nevers en matière musicale. Et malgré l'hiver, avec tout ce qu'il comporte de désagréments pour ceux qui veulent suivre assidûment les répétitions, chacun se remit au travail. Le prochain concert a été prévu avec le concours du jeune pianiste mondialement connu, Gabriel Tacchino. Au programme ont été inscrites les œuvres suivantes : « 5e Symphonie », de Schubert ; « l'Ouverture de Manfred », de Schumann ; « Le Carnaval », de Schumann, et le « 3e Concerto » pour piano et orchestre, de Beethoven.

Souhaitons à cette société et à son chef, Georges Bardin, un succès aussi grand. Mais que tous, du chef au plus humble des musiciens, soient vivement félicités de défendre avec autant d'ardeur, de conviction et de foi cet art merveilleux que nous aimons tous : la musique.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND

HARMONIE MUNICIPALE

Ecole de tambour et clairon

Jeudi soir, 17 décembre, l'Harmonie municipale a fêté les jeunes élèves de son école de musique (section tambour-clairon) à l'occasion de la remise des récompenses obtenues aux examens de la Fédération musicale du Centre, en juin dernier. On notait à cette cérémonie, la présence de M. le professeur Bureau, adjoint aux Beaux-Arts, représentant M. le maire ; MM. Thomazet, directeur des Activités postscolaires de la ville ; Durand, vice-président départemental de la Fédération musicale du Centre ; Giot, directeur de l'Harmonie municipale ; Lombardy, chef-adjoint ; Arcambal, Chevalyre, Faure et Laurent, membres du bureau de l'Harmonie ; André Arbre et Claude Giot, professeur de l'école, et de nombreux parents.

M. Giot, directeur, remercia tout d'abord la Municipalité ; ensuite les jeunes élèves donnèrent une démonstration de leurs connaissances. Puis M. Durand exprima sa joie de voir une école de musique de ce genre, si prospère et si utile pour nos batteries-fanfares, et encouragea les jeunes gens à continuer dans cette voie. Puis on procéda à la remise des diplômes :

Troisième division : Baffaleuf Claude, première mention de solfège et première mention de clairon ; Barry Jacques, première mention de solfège et première mention de tambour ; Boutin Jacques, première mention de solfège et première mention de tambour ; Dousset Jean-Marie, première mention de solfège et première mention de tambour ; Petrault Bernard, première mention de solfège et première mention de tambour ; Soulier Maurice, première mention de solfège et première mention de tambour ; Boutin Daniel, première mention de solfège et deuxième mention ascendante de clairon ; Pinguet Michel, première mention de solfège et deuxième mention de clairon ; Chaput Michel, première mention de solfège et deuxième mention de tambour ; Chaput Christian, deuxième mention de solfège et deuxième mention de clairon ; Trincal François, première mention de solfège et troisième mention de clairon.

Deuxième division : Chambenoit Daniel, première mention de solfège et deuxième mention de tambour ; Grohas Serge, deuxième mention de solfège et deuxième mention de tambour.

M. le professeur Bureau félicita les élèves et dit sa satisfaction devant ces résultats, et souligna le mérite et la compétence des professeurs : MM. André Arbre, soliste, de l'harmonie et du théâtre, pour les cours de tambour, et Claude Giot, premier prix de cornet, trompette et percussion du Conservatoire, pour les cours de clairon. Il promit d'intercéder auprès de la municipalité afin qu'elle soutienne toujours efficacement cette école.

Et c'est dans une ambiance joyeusement animée que se prolongea jusqu'au soir, cette charmante journée pour les musiciens cheminots et leurs familles.

Vignerons et tonneliers ont célébré conjointement Saint-Vincent et Sainte-Cécile

Epernay, la plus importante des communes viticoles du vignoble champenois a célébré dimanche, avec éclat, le saint patron des vignerons. Cette année encore, les festivités de la Saint-Vincent étaient jumelées avec la célébration de la Sainte-Cécile de la Fanfare des Tonneliers, deux corporations qui, depuis toujours, travaillent en étroite collaboration, font ainsi la preuve, n'en déplaise au calendrier romain, qu'on peut réunir pour un jour de grande liesse, deux saint patronages.

L'association de ces deux grandes fêtes comportait un programme commun. C'est ainsi que durant la messe célébrée en l'Eglise Saint-Pierre - Saint-Paul, la Fanfare des Tonneliers sous la direction de son chef, René Fournier, a prêté son concours au déroulement de l'office religieux. Cette formation corporative, d'une haute valeur artistique, interpréta le « Prélude », de Rachmaninoff ; « Panis Angelicus », de César Franck ; la « Sonate Clair de Lune », de Beethoven, et « Feuillet d'Album », de Richard Wagner. Cette participation musicale a été fort appréciée de la nombreuse assistance qui participait à la messe.

C'est ensuite la Fanfare des Tonneliers, en costume folklorique, qui conduisit le cortège par les rues de notre ville, vers la salle des fêtes, où avait lieu le vin d'honneur. Les musiciens s'y firent également entendre, avant et après les discours, donnant à cette sympathique manifestation son décor musical de circonstance.

Vers 13 h., alors que la journée des festivités s'achevait pour les vignerons, elle se poursuivait pour les Tonneliers qui se rendirent aux Etablissements Moët et Chandon, où les attendait, dans le cadre historique du caveau Napoléon, un succulent repas aux chandelles.

Le moment du dessert fut aussi celui des discours. C'est tout d'abord M. Médard, président de la fanfare, directeur du Comité interprofessionnel du vin de Champagne, qui prit la parole : « Je remarque, dit-il, que c'est la sixième fois que je m'adresse en même temps aux Tonneliers et aux Confrères de Saint-Vincent. Or la vendange 1964 a été la sixième vache grasse. Je souhaite que le double patronage bénéfique sous lequel nous sommes placés nous assure en 1965, la septième vache grasse. Et, quitte à ce que le texte biblique ne se vérifie pas, je souhaite en même temps que ce ne soit pas la dernière.

M. Médard salua ensuite les nombreuses personnalités présentes : M. Menu, sénateur-maire ; M. Le Gallic, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; M. Félicien Foret, directeur de la Société philharmonique de Champagne ; M. Dricot, adjoint au maire ; M. B. Moineau, chef des services techniques de la ville ; les présidents des Sociétés musicales d'Epernay : MM. Rapeneau, Jubréaux, Sébille, Géraudel, Magnien, Marin, Rouyer, M. Fernand Bouché, dont il dit « Tout ce que fait pour la Fanfare des Tonneliers notre vétéran Fernand Bouché, je devrais le souligner à nouveau aujourd'hui, car il est plus dynamique que jamais ; mais je le salue en même temps comme le vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse dont il est le représentant fidèle et sans défaillance. Il est l'exemple vivant du dévouement aux sociétés musicales, comment ne serait-il pas le premier des Tonneliers, et par la profession qu'il a exercée et par l'amour qu'il consacre à la musique. De loin, en signe d'amitié, je lui donne l'accolade fraternelle). M. Philipponnat, adjoint au maire et directeur des Caves Moët et Chandon, M. Emile Moreau, président de la Confrérie de Saint-Vincent.

Il remercia M. Jean Jung, vice-président ; M. Christian de Billy, vice-président d'honneur ; M. René Fournier, chef de musique, et M. Jean Bouché, sous-chef, ainsi que tous les musiciens pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année, un travail qui a trouvé de belles récompenses en maintes circonstances.

A son tour, M. Félicien Foret prit la parole, avec son éloquence habituelle, pour dire tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver avec les membres sympathiques de cette fanfare des Tonneliers et souligna la grande valeur de ses exécutions.

Il revenait ensuite à M. Menu, sénateur-maire d'Epernay, de conclure. Il le fit en félicitant dirigeants et musiciens pour leur belle tenue : « Epernay, dit-il, a la chance d'être une ville où l'on aime écouter, où l'on aime jouer de la musique, et la Fanfare des Tonneliers est un magnifique témoignage ».

Quelques instants plus tard, dans une ambiance des plus agréables, la salle de banquet se transformait en salle de danse pour une sauterie qui termina de la plus belle façon cette Sainte-Cécile 1964. Et l'on a dansé fort tard, sous la direction d'un orchestre dynamique.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Le Club des Accordéonistes et Guitaristes Champenois a fêté Sainte Cécile

C'était dimanche jour de fête pour les membres du Club des Acordéonistes et Guitaristes Champenois, qui célébraient, avec un peu de retard, mais néanmoins tout l'éclat désirable, leur sainte patronne, Cécile. Les musiciens se sont tout d'abord rendus à l'église Sainte-Marie, à Magenta, et ont prêté leur concours au déroulement de l'office religieux, en exécutant le « Largo », d'Haendel, et avec la participation de la chorale, le cantique « Roi des Siècles Eternel ». A l'issue de cette belle cérémonie, les membres du club et leurs invités, se sont dirigés vers l'Hôtel de la Pomme-d'Or, où les attendait une table bien garnie et agréablement fleurie.

A l'issue du banquet, M. Michel Morange, président, dressa un bilan élogieux des activités du club qui a effectué 15 sorties, dont la fête de Saint-Jean, la fête des Mutilés du Travail, etc. Il a conservé, d'autre part, le contact avec les autres sociétés de la ville en envoyant un représentant aux Sainte-Cécile et se plaît à compter, juste retour, la présence des présidents ou délégués de ces sociétés.

Puis il ajoute : « J'ai volontairement laissé pour la fin notre voyage à Ettlingen qui fut inoubliable, et d'autre part, le concours de la Coupe d'Europe qui nous a permis de rapporter de la capitale un titre de Champion d'Europe, catégorie junior. » Je remercie, au nom de tous, notre directeur qui, en dépit de ses occupations professionnelles et familiales, mène à bien sa tâche de chef. Voici donc le bilan d'une année de travail au cours de laquelle le club a apporté sa pierre au resserrement des liens avec la ville jumelle. Nous avons œuvré, je pense, dans le même sens et avec le même esprit que toutes les sociétés locales et je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidés et continueront à le faire, pour que vivent la musique et les sociétés musicales d'Epernay.

A la suite de M. Morange, M. Roger Havrez, président d'honneur, dit en quelques phrases, avec la poésie et l'humour qui lui sont bien connus, sa joie de participer à cette journée de fête.

M. Foret, maire de Magenta, quant à lui, exprima sa joie de se trouver en si bonne compagnie, il félicita le dynamisme du club et sa brillante exécution du matin.

Un autre maire lui succéda, M. Lebrun, de Damery, qui souligna la valeur et la jeunesse des musiciens.

C'est enfin, M. Roger Menu, sénateur-maire d'Epernay, qui clôtura cette série de discours en adressant ses compliments et remerciements au club, dont il souligna la renommée. Nous avons la chance, dit-il, que notre cité sparnacienne soit encore une cité musicale. Les musiciens sont les ambassadeurs de notre ville. Soyez fiers de ce que vous représentez.

Outre les personnalités déjà citées, étaient présents : MM. Lamarle, directeur de l'Harmonie municipale ; M. Bessez, président de la musique l'« Avenir » ; M. Bourboin, trésorier de la Fanfare des Tonneliers ; M. Sergent, sous-directeur de l'Harmonie S.N.C.F. ; M. Lesure, sous-chef de la Musique municipale de Magenta.

L'Harmonie des Chemins de Fer a joyeusement fêté Sainte-Cécile : Selon la tradition, c'est par une messe solennelle en l'Eglise Notre-Dame que débutèrent les manifestations. Au programme : « La Procession », de Guy Ropartz ; Adagio de la « 3e Symphonie », de Saint-Saëns, et le « Te Deum no 7 », de Berlioz. L'exécution en fut tout à fait remarquable ; aussi le directeur, M. André Jubréaux, et ses musiciens furent-ils félicités comme il convenait.

Avant l'office, un trépidant défilé parti des ateliers avait amené les exécutants jusqu'à l'église. Le cortège qui, avait repris, la clique en tête, dut malheureusement être écourté, en raison du très mauvais temps.

C'est dans un cadre typiquement cheminot que devaient se dérouler ensuite les réjouissances plus matérielles. En effet, le banquet était servi à la cantine S.N.C.F., et plus de 80 convives devaient y goûter quelques heures de franche gaieté.

M. Roger Menu, sénateur-maire, auquel avait été offert la présidence du repas, avait à ses côtés : MM. Burin, président de l'U.A.I.C. de la région Est ; Séguin, ingénieur des Ateliers ; Thomas, président actif de l'harmonie, et Mme ; Février, vice-président, et Mme ; Rivierre et Lebarbier, présidents honoraires, et Mmes ; André Jubréaux et Mme ; Plantin, secrétaire général ; Girardot, trésorier ; M. Bergeron, secrétaire général de l'U.A.I.C.F. ; Fernand Bouché, vice-président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse ; Forêt, maire de Magenta ; Fournier, directeur de la Fanfare des Tonneliers ; Lherminier, représentant l'Harmonie municipale ; Miltat, le Club des Accordéonistes ; Véis, l'Avenir-Musique ; Mme Cautel, présidente de la Champenoise.

A l'heure des cigares offerts par le sénateur-maire, M. Thomas, avec délicatesse et une rare éloquence, souligna combien il était heureux de s'acquitter pour la première fois de sa mission de président. Après avoir présenté plusieurs excuses, il usa d'un charmant compliment à l'adresse de chacun des invités ; des félicitations méritées aux musiciens et à leur directeur, M. Jubréaux. Il associa MM. Sébille et Thil à cet hommage, puis exprima sa satisfaction du bilan annuel de la société. Ayant ainsi déclaré que tout allait bien dans sa maison, M. Thomas après avoir remercié le chef Prenelle et M. Leblond, gérant de la cantine, adressa une pensée reconnaissante aux maisons de champagne.

Enfin M. Menu, après avoir félicité MM. Burin et Thomas de leurs termes choisis, souligna avec un plaisir visible le dynamisme du nouveau président de l'harmonie et rendit également hommage à l'activité des anciens. Se tournant vers les musiciens et leurs chefs, M. Menu poursuivit : « nous sommes heureux et fiers qu'il y ait encore parmi la musique populaire, une société qui montre ce qu'il est possible de réaliser sur le plan artistique, grâce à la générosité de cœur de chacun de ses membres. Puis ayant souligné la présence des dames en termes galants, M. Menu leva son verre à leur grâce, à la santé de chacun et à la prospérité de l'harmonie.

IRIS CARDIN

Professeur à

l'Ecole Nationale de Musique de Versailles

SOLFÈGE RYTHMIQUE

en 2 volumes

Ce solfège a pour but de familiariser l'élève avec les formes rythmiques les plus usitées, des plus faciles aux plus difficiles.

Le premier volume, divisé en 4 parties, traite des rythmes employés dans les mesures simples. Le second volume, divisé en 2 parties progressivement graduées, traite des rythmes employés dans les mesures composées.

Au début de chaque leçon sont indiquées les formules rythmiques que l'élève doit répéter jusqu'à ce que le rythme en soit parfaitement acquis. Chacune est suivie de trois exercices d'application.

1er volume : 5,80 F — 2e volume : 5,00 F

A. LEDUC, éditeur, 175, rue Saint-Honoré, PARIS

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

ORNANS

Harmonie Municipale

Le congrès de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort tiendra ses assises à Ornans (Doubs) les 12 et 13 juin 1965.

L'Harmonie municipale d'Ornans, qui est chargée d'en assurer l'organisation, met actuellement tout en œuvre pour que les manifestations artistiques qui auront lieu en marge de ce congrès soient dignes de l'honneur qui lui est fait. Grandement aidée par une situation touristique privilégiée, elle s'est assuré la participation de sociétés renommées qui doivent attirer à Ornans la foule des amateurs de beaux concerts et de belle et bonne musique.

Bien des sociétés n'ont pas encore arrêté définitivement le but de leur sortie. Nous leur proposons de choisir dans la Vallée de la Loue un site qui les émerveillera et dont la beauté sera encore rehaussée par l'ensoleillement de la Loue, spectacle féerique réputé dans la France entière et tout spécialement ouvert à l'occasion de ce congrès par la municipalité ornanaise.

Pour tous renseignements, prière d'écrire à André Colomb, secrétaire de l'Harmonie municipale, 58, cité des Jardins, Ornans (Doubs).

Amicale des Anciens de la Musique Nationale des chantiers de la jeunesse de Chatel - Guyon

Afin de jeter les bases d'une amicale solide et durable, une toute première réunion à laquelle assistaient quelques délégués régionaux (Rhône, Drôme, Loire, Haute-Savoie, Jura), s'est tenue à Lyon, dimanche 3 janvier.

Rappelons que cette belle musique d'harmonie, dirigée par un chef et des sous-chefs hautement qualifiés, fut l'une des dernières grandes musiques militaires.

Elle put, à l'époque, s'enorgueillir de la présence d'excellents musiciens tels que J.P. Rampal, flûtiste de renommée internationale ; Louis de Froment, chef d'orchestre à Radio-Luxembourg, à l'Opéra, à l'O.R.T.F. ; Jean Boutfils, musicologue et organiste à l'église de la Trinité ; André Pourcher, 1er solo à l'orchestre national de l'O.R.T.F. ; Michel Lombard, directeur du Conservatoire de Clermont-Ferrand ; Robert Grell, trombone-solo à la Musique de l'Air, et professeur au Conservatoire de Caen ; Marcel Darnant, professeur au Conservatoire de Lyon ; Pierre Dastres, directeur du Conservatoire de Dole, pour ne citer que les plus connus.

Si les anciens de cette musique veulent aujourd'hui se retrouver et se regrouper, c'est pour former, en dehors

de tout but politique ou religieux, une amicale dont le premier acte est un pèlerinage aux sources, c'est-à-dire un congrès fixé en août 1965, à Châtel-Guyon.

Pour tous renseignements, on peut d'ores et déjà écrire à M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

GERS

L'ISLE-JOURDAIN

Sainte Cécile honorée par la Société Philharmonique

Tous les ans, et cela depuis plus de cent ans, la Société philharmonique de l'Isle-Jourdain ne manque jamais de fêter la patronne des musiciens : Sainte-Cécile. Cette tradition est une tradition sacrée à laquelle cette pléiade d'artistes bénévoles n'a jamais failli.

C'est donc le dimanche 6 décembre qu'en premier lieu à la messe de 11 h. et sous la baguette de son fidèle et distingué chef Jean Fourcade, enfant du pays, la société se fit entendre dans un programme de choix : « La Voix des Cloches », de Luigini ; « Messidor », de Bruneau ; « Idoménée », de Mozart, devant une nombreuse assistance recueillie.

Ensuite eut lieu le traditionnel banquet placé sous la présidence de M. M. Campistron, maire de la localité, ayant à ses côtés M. Joseph Izard, président, et M. Jean Fourcade, chef.

Dans son allocution, M. le président exhorta la jeunesse à suivre régulièrement les répétitions pour faire de la musique agréable, de la musique qui soit pour eux un plaisir et ce dans le cadre d'une discipline librement consentie. Il est à souhaiter que les jeunes auront entendu cet appel. Appel d'un vieux musicien, appel d'un homme aimant profondément sa société, la « musique » comme on dit à l'Isle-Jourdain. Appel venant du fond du cœur.

Certes on sentait dans cet appel une sorte de cri d'alarme car il semble, qu'en général, les jeunes tendent, petit à petit, à se désintéresser de la musique populaire. Cela est dû à l'évolution inéluctable des temps modernes, au progrès. Mais si ce progrès, est dans tous les domaines une chose agréable il est certain qu'il est, d'un autre côté, une arme à double tranchant. La radio, la télévision, les moyens rapides de communication qui n'existaient pas jadis sont indiscutablement la cause prépondérante de ce désintéressement. Envers et contre tout n'y aurait-il pas une relance à promouvoir ? C'est à mettre au point, c'est à étudier. Dabord il faut intéresser cette jeunesse en lui donnant des salles de répétition au cadre totalement rénové, c'est-à-dire lumineux, propre, agréable, bien chauffée en hiver, où elle se sentira chez elle. Ensuite il y a, assurément, bien d'autres choses à faire pour l'intéresser et, aussi, pour ramener malgré la vie intense que nous connaissons de nos jours, les anciens musiciens qui ont délaissé les répétitions. Cela ne peut se faire qu'après s'être sérieusement penché sur le problème mais je crois, vraiment, qu'avec des dirigeants actifs aux idées novatrices cela n'est pas impossible. Impossible n'est pas Français dit-on...

M. Campistron prit ensuite la parole et assura la société de la sollicitude la municipalité tout entière. Il est certain qu'on peut faire entière confiance en sa parole.

Le chef Jean Fourcade, à son tour, fit le tour habituel des mérites individuels et sut joindre à ses félicitations ses critiques justifiées et ses recommandations paternelles.

La fête se termina joyeusement par une grande et belle soirée dansante dans la salle des fêtes de la mairie. Soirée animée par le brillant orchestre Jean Rigal. Elle fut, indiscutablement, une parfaite réussite.

Oui, ainsi se termina cette belle journée.

Ainsi se termine 1964 dans peu de jours. 1964 qui a vu se maintenir la « Musique de l'Isle-Jourdain », 1964 qui est la centtrente-et-unième année de sa vie et en espérant que 1965 verra le retour de ceux qui pour diverses raisons, souvent non justifiables, ont abandonné le berceail musical et, avec ce retour, la venue de bien des nouveaux.

Louis FAURE
ex-vice-président de la Société Philharmonique.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO
Salles d'exposition :
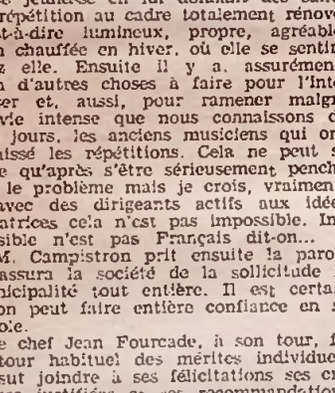
FIBROCIMENT « POISSY
TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.
PARIS 17, rue Daunou, 2e Téléphone : OPEra 65.74.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

HAUTES-PYRÉNÉES

La Sainte-Cécile à l'Amicale Musicale Artistique Tarbaise, ex-Bad-El-Oued (Algérie).

Le dimanche 20 décembre 1964, en l'Eglise Sainte-Bernadette de Tarbes, selon la tradition et pour la deuxième fois depuis sa reconstitution à Tarbes, l'Amicale Musicale Artistique Tarbaise, ex-Bab-el-Oued (Algérie) rendait un fervent hommage à Sainte-Cécile.

Les autorités civiles, locales et départementales ainsi que la Fédération des Sociétés musicales étaient représentées.

Au cours de la messe célébrée par M. l'abbé Soulas et M. le chanoine L. Castera, ex-curé de Bab-el-Oued, le programme suivant fut interprété :

« Hymne à la nuit » (Rameau) ; Ave Maria (Gounod) par la chorale enfantine, sous la direction de Mme Cheyssac-Fabre ; Ave Verum (de Chausson) chanté par Mme S. Cheyssac-Fabre ; « Grave » (Bach) solo de flûte par M. Fabre.

L'accompagnement était assuré par Mme Cheyssac.

Le plectre « La Mandolinata » de Tarbes, sous la direction de M. Saladon, prêtait également son concours à cette belle manifestation.

Au cours des années 1963-1964, la Chorale de l'Amicale de Bab-el-Oued a participé et a organisé 9 concerts, 3 arbres de Noël et a participé également au festival fédéral de musique et de chant à Tarbes avec succès.

Nous apprenons avec peine et informons tous nos amis de l'Amicale des décès de Mme Yolande Charbonnier, nôtre dévouée marraine de l'Amicale, décédée à Marseille le 16 janvier 1965, ainsi que de nôtre dévoué membre d'honneur et fondateur de l'Amicale, M. Alexandre Tabet, décédé le 13 janvier 1965, à Champigny-sur-Marne (Seine). Aux familles douloureusement frappées par ces deuils, nous adressons nos bien sincères condoléances.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage · Argenture · Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

L'Harmonie de La Fouillouse et l'Union Artistique et Chorale ont présenté un spectacle de qualité

Ces deux sociétés de la banlieue stéphanoise ont réalisé une entente qui commence à porter ses fruits. Le samedi 12 décembre et le dimanche 13, elles donnaient ensemble, dans la salle Le Foyer, à La Fouillouse, deux magnifiques séances : musicales, artistiques, cinématographiques qui obtinrent un très large succès auprès du public feuillontin qui ne ménagea pas ses applaudissements à nos deux sociétés réunies.

L'ouverture des séances était donnée par l'Harmonie qui exécuta divers morceaux sous la direction de son chef M. Pontafaix et notamment une sélection sur Violettes Impériales, de Vincent Scotto.

Ce fut ensuite le tour de la Chorale qui interpréta également plusieurs chants anciens et modernes et notamment « Les marchés de Provence », de Gilbert Bécaud, sous la direction de M. Michel Bouvier.

Cette première partie se termina par une audition des élèves du cours élémentaire de l'école de musique et des ballets de Mme Cossange.

En deuxième partie le film « Le boulanger de Valongue » fut à nouveau très apprécié des spectateurs.

Ces deux séances crèrent une excellente ambiance dont se félicitèrent les deux présidents : M. Régnier, pour l'Harmonie, et M. Colombet, pour l'Union Artistique.

L'Harmonie S.N.C.F. de Saint-Etienne et la Chorale « Les Amis réunis » ont fêté Sainte-Cécile le dimanche 20 décembre 1964, en un récital donné en l'église Saint-Louis

L'Harmonie était installée dans le chœur, sous la direction de M. Jean Barrellon, tandis que la Chorale, placée sous la baguette de M. Claude Touche, occupait la deuxième tribune près de l'orgue où officiait M. Claude Rabeyrin.

Les deux sociétés musicales avaient collaboré pour présenter un programme remarquablement composé et exécuté, qui plut beaucoup par l'alternance et l'originalité des pièces sacrées et profanes, et aussi par la qualité des différents solistes, instrumentistes et chanteurs.

C'est l'Harmonie qui devait ouvrir ce récital par la majestueuse « Marche héroïque » de Saint-Saëns (trombone-solo : MM. Cadier et Massardier) et qui devait le clore avec une suite de pièces typiques très colorées : « Les scènes caucasiennes » d'Ippolitov-Ivanov (clarinette-solo : M. Carrot et saxo-alto : M. Descos), après avoir interprété successivement l'éclatante ouverture du « Prince Igor » de Borodine (cor-solo : M. Jacquemond), le « Poème symphonique » caractéristique de l'inspiration mystique de César Franck et un séduisant extrait de « Roma », l'une des œuvres les moins connues de Massenet où l'on entendit en soliste M. Delbarre, professeur de flûte au Conservatoire.

De son côté, la Chorale qui est, rappelons-le, uniquement composée de voix d'hommes, devait interpréter, remarquablement accompagnée à l'orgue par M. Claude Rabeyrin, d'abord le « Sanctus Benedictus », d'une solide facture, composé par son propre chef, M. C. Touche, les très beaux « Chants lyriques de Saül » de F.A. Gevaert, enfin le « Psaume 150 » de César Franck. Mais divers solistes de la Chorale se produisirent avec bonheur : le jeune ténor Pierre Touche (prix d'excellence du Conservatoire) qui a suivi l'exemple paternel en composant ce « Notre Père » qu'il chanta lui-même avec beaucoup de goût ; un remarquable quatuor vocal composé de MM. Touche, Viot, Chappart et Grolet, qui interpréta une seconde pièce de son chef, un « Ave Maria » d'une sereine ligne mélodique ; E. Pellion, (le fils de l'excellent professeur de trompette du Conservatoire jouant lui-même avec l'Harmonie) qui chanta fort bien le difficile « O Salutaris » de Mozart ; enfin de nouveau Pierre Touche qui, avec le jeune hautboïste Jean-Paul Barrellon (fils du directeur de l'Harmonie S.N.C.F.), chanta une composition bucolique de Triebert : « Le chevrier des Abbruzes ».

Dans son allocution prononcée au milieu du concert, M. le curé de Saint-Louis, après avoir remercié les deux sociétés musicales pour cette mise en commun de leurs efforts, ce qui est logique puisqu'elles sont présidées toutes deux par M. Rofichon, qui est aussi président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire, rendit hommage à l'amitié et à la recherche dans l'amitié « d'une expression personnelle et vivante de l'art ».

Evoquant les aspirations de l'homme vers l'infini, vers l'amour, vers la vérité, vers la bonté, vers l'harmonie des choses, M. le curé déclara « parmi les moyens mis à la disposition de l'homme qui lui permet d'exprimer les sentiments de son cœur, c'est la musique ».

VEAUCHE

Dans la petite cité de Veauche, à proximité des usines des verreries de Veauche, existe une chorale mixte, présidée par le dynamique président M. C. Bardin et dont la direction musicale incombe à M. Tissier Jean. Cette chorale mixte est composée de 70 exécutants, tous amateurs, tous les 3 ans cette société, monte par ses propres moyens, une opérette. Pour 1964, les 7, 8, 10, 14 et 15 novembre, cette chorale a présentée : « La fille du tambour major », opérette en 3 actes et 4 tableaux de Duru et Chivot, musique de Offenbach. Cette opérette a été montée uniquement avec le concours des sociétaires de la chorale, choristes et rôles principaux sont donc l'œuvre d'amateurs. En ce qui concerne l'orchestre, la société a eu recours à 5 musiciens, professionnels, pour compléter la formation musicale et qui ont tous prêté leur concours bénévolement pour la réussite de ce spectacle.

Il a fallu un an pour la mettre au point, le travail des répétitions a commencé en janvier 1964 et, grâce à la bonne volonté de tous les sociétaires qui se sont imposés de nombreuses répétitions pour que cette opérette fut une grande réussite.

Félicitons donc les organisateurs et artistes amateurs, qui, dans une très petite localité, avec les moyens du bord, ont pu donner de semblables représentations.

Sans doute ce succès était attendu et il n'est qu'une très juste récompense aux nombreux efforts que n'ont pas ménagé les sociétaires de la chorale des Verriers de Veauche.

Il y a 3 ans, Véronique avait triomphé sur la même scène de Veauche et il ne nous avait pas été offert un si grand spectacle. C'est avec aisance que novices et leur supérieure, soldats, noblesse, peuple italien, dans de superbes costumes, ont évolué sur scène. Des félicitations doivent être également adressées à l'orchestre, dirigé par M. Tissier Jean. « La fille du tambour major » a passé avec beaucoup de succès « les feux de la rampe » pendant 5 représentations.

Il serait souhaitable que cette magnifique chorale puisse se produire, à l'occasion d'un concours national ou international de musique de la Confédération Musicale de France, elle obtiendrait certainement un grand succès et de nombreux lauriers.

MIDI

Estudiantina Biterroise de Béziers (Orchestre à Plectre)

Activités pendant l'année 1964-1965. — L'Estudiantina Biterroise a donné, à l'occasion de la Sainte-Cécile, le dimanche 22 novembre, un concert dans la basilique Saint-Aphrodise, à Béziers. Elle a exécuté :

1) « Chant des Cieux », de Peloud ;

2) « Adiago de la sonate pathétique », de Beethoven ;

3) « Panis Angélicus », de C. Franck, chanté par M. Santoya ;

4) « Ange deplore », de Macchiochi.

Elle s'est également fait entendre au cours de la messe de la Croix-Rouge, en la cathédrale Saint-Nazaire, dans le même programme, le 20 décembre.

Elle a participé à la Messe de Minuit de Noël, en exécutant des Noëls, avec la chorale paroissiale de Sainte-Jude.

Enfin, pour clôturer l'année 1964, elle a donné un concert à l'Hospice des Petites Sœurs des Pauvres.

Félicitations pour son activité.

NORMANDIE

BAYEUX

Les orphéonistes de Bayeux sous la direction de leur chef, M. Villon, ont célébré la Sainte-Cécile en l'Eglise Saint-Patrice, le dimanche 13 décembre 1964.

Trente-quatre sociétaires étaient présents dans la tribune des orgues tenues par M. Maurice Levillain, membre d'honneur de l'Orphéon.

Au programme : « Messe pour les Pauvres », op. 44, pour voix hautes réunies, basses et orgue de Pierre Villon et l'« Hymne à la Nuit », de Rameau.

En soliste, M. René Vimond, basse, premier prix du Conservatoire de Caen, interpréta le negro spiritual : « Paix aux Pauvres Gens ! » et le motet : « O Salutaris », de Beethoven.

A l'issue de la cérémonie, M. Le Prince, président de l'Orphéon, remit à M. René Vimond le diplôme d'honneur et la médaille dorée attribués par la Fédération pour trente-deux années de fidélité à la cause orphéonique. Instituteur à Sainte-Marguerite-d'Elle, M. René Vimond enseigna pendant plusieurs années le solfège et le chant à l'Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lô (Manche).

EVREUX

Pour ouvrir la saison, c'est à un concert de qualité exceptionnelle que l'Ecole de musique avait convié les Ebroïciens. M. Lion a été bien inspiré de faire appel à un ensemble de jeunes filles, toutes bien entendu premier prix du Conservatoire de Paris, titulaires du Grand Prix de Musique de Chambre du même établissement, composant le « Quatuor Michèle Margand » : Mlle Michèle Margand (premier violon), Rosoline Pivoteau (deuxième violon), Nicole Gendreau (alto), Claudine Lasserre (violoncelle). Ce charmant et charmeur groupe a présenté successivement « Quatuor en sol majeur no 2 », de Brahms, et le « Quatuor » que Debussy composa à 21 ans...

L'équilibre, l'homogénéité de l'ensemble, la virtuosité de chaque exécutant ont emporté tous les suffrages de l'auditoire. Quel bel exemple pour les élèves de l'Ecole « Emile-Clérisse » venus nombreux prendre une magistrale leçon...

CHERBOURG

L'Union lyrique à l'occasion de la Sainte-Cécile fêtait aussi son 90e anniversaire. Sous la direction de M. Caens, l'Harmonie municipale présenta en première partie un programme de musique russe. L'ouverture de « Roussian et Loudmilla », de Glinka « ouvrit » parfaitement la séance ; lui succédèrent « Les Hauts Chants populaires Russes », de Lladov (professeur de Prokofief ; suivirent trois pièces symphoniques de Moussorgsky : « Scherzo, Intermezzo et Marche Turque » ; l'audition de l'Union lyrique se termina avec la célèbre et jamais lassante « Danse du Sabre », de Khatchaturian. Pour ajouter à la magnificence de la soirée, l'Union lyrique avait eu l'heureuse inspiration de s'assurer le prestigieux concours du « Quintette à Vent J.-Ph. Rameau ». Maurice Pruvot, Pierre Venot, J.-C. Brion, Robert Tassin et J.-P. Laroque, ces cinq jeunes premiers Prix du Conservatoire National qui le composent témoignent d'une envie de jouer, d'une musicalité et d'une homogénéité dignes des plus grands éloges.

Ils donnèrent d'abord deux classiques, Haydn avec le « Divertimento » et Danzi avec le « Quintette en si bémol majeur », puis passèrent aux modernes avec le caractéristique « Quintette en ut », de Claude Arrieu.

En suite, ce fut le magnifique « Divertimento », de Macolm Arnold, pour flûte, hautbois et clarinette, composé de plusieurs petits joyaux aux harmonies délicates et translucides. Véritables jeux d'anches qui annoncèrent les triomphales « Variations pour quintette à vent », de J.-M. Damase, dont le thème initial est un hymne à la joie, symbolisant parfaitement la joie de jouer des virtuoses.

La salle fit un triomphe au « Quintette Jean-Philippe Rameau », qui donna en retour et en rappel le premier mouvement des « Trois Pièces Brèves », de Jacques Ibert.

* * *

Quelques jours plus tard, les musiciens de l'Union Lyrique et leurs familles étaient conviés par les membres du Comité à une réunion toute cordiale dans les grands salons de l'Hôtel-de-Ville pour fêter dans la joie Sainte-Cécile, leur chère patronne.

A l'issue du lunch, discours de circonstance par M. Erbs, président, successeur du regretté M. Margolis, et docteur Hébert, député-maire.

M. Erbs lut une lettre adressée par le délégué départemental de la Ligue d'enseignement et d'Education sociale nommant M. Caens, officier de l'Education sociale, pour son dévouement sans relâche et le niveau artistique particulier de l'Union Lyrique.

Cette croix, devait dire le président, vous est offerte avec joie par la société.

Le docteur Hébert se leva alors et épingla sur la poitrine de M. Caens la décoration faisant de ce dernier un officier de cet ordre.

Mlle Paulette Renouf et Jacky Pottier s'avancèrent alors vers leur chef et lui remirent un superbe chandelier ancien en fer forgé et une gerbe de fleurs à Mme Caens, tandis qu'autorités, musiciens et familles applaudissaient.

M. Caens, très ému, devait lui aussi dire quelques mots et toute sa joie pour les satisfactions que lui donnent les membres de l'Union Lyrique sur le plan musical. Puis parlant du récent gala de la Sainte-Cécile, M. Caens mit en valeur le fait que les musiciens du quintette à vent Rameau sont tous issus d'une musique populaire et termina son allocution en déclarant : « Je suis très heureux et fier d'être votre chef ».

ARGENTAN

Une nouvelle manifestation de l'activité musicale de la Musique s'est produite tout récemment à l'occasion de la fête de l'arbre de Noël des enfants des sapeurs-pompiers. Sous l'impulsive direction de M. Bouny, réalisateur de premier plan, un « imposant paquet » de 250 musiciens et choristes a charmé l'auditoire nombreux et enthousiaste. Programme 100 % populaire mais saisissant : « Marche des Enfants de Troupe », « O Sole Mio », le célèbre chant napolitain.

Les « Marches Françaises » devaient être le clou du programme. Bien soutenus par l'Harmonie, la fanfare effectuant des reprises éclatantes, les jeunes choristes, avec un cœur admirable, chantèrent les vieux chants patriotiques qui font toujours vibrer l'âme des Français, tels « Le Chant du Départ », « Le Rêve Passe », « Le Père la Victoire ». « Le Rêve Passe » fut un moment d'intense émotion dramatique et il fallait vraiment le talent d'un grand musicien pour arriver à obtenir de ces enfants un tel sens du texte, une telle intelligence dans l'interprétation.

VIMOUTIERS

Pour célébrer Sainte-Cécile, la Musique municipale a mis les « bouchées doubles ». Présentation d'une messe, défilé en ville, apéritif d'honneur, concert à la salle des fêtes, banquet, discours, rien ne manquait.

Le concert débuta par « Normandie », dirigé par M. Guyon, sous-chef, puis M. Marin Bouet reprit la direction et, sous sa baguette experte, les musiciens exécutèrent avec brio :

« Ouverture de la Caravane », de Grétry ; « Suite rustique », de Filleul ; « Provence », M. Bouet ; « Symphonie en ut majeure », de Gossec ; « Le Beau Danube Bleu », de Strauss.

Et enfin, pour rendre hommage à la Normandie, M. Bouet dirigea en fin de concert ce pas redoublé sur des airs populaires.

Pendant l'entr'acte, M. Bouet, excellent violoniste, charma particulièrement l'auditoire en donnant « Rondino » sur un thème de Beethoven et « Tambourin Chinois » (Pugnani-Kreinler).

Remerciements de M. Duhamel, président ; de M. Bouet, de M. Gavin, conseiller général, maire de Vimoutiers, à l'adresse de tous, public et particulièrement à celle des musiciens.

LE HAVRE

L'Harmonie Havraise Accordéoniste a célébré Sainte-Cécile, en l'église Saint-François, sous la direction de M. Maheut. Une vingtaine d'exécutants a fait entendre « Praeludium », de Kohler ; « Largo » de Haendel ; « Ave Verum », de Mozart ; « Hymne à la Nuit », de Rameau.

Banquet de circonstance, remise de récompenses fédérales et confédérales. Parmi ces derniers, M. Bourjault qui a reçu la Médaille de Vermeil de la C.M.F. avait tenu à ce que la Médaille Militaire qui vient de lui être décernée lui soit remise en ce jour de mérite parmi ses amis de l'Harmonie.

OUEST

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Le beau temps qui a favorisé la région a permis plus tôt que de coutume des travaux de réfection et de réalisation dans la station, signes avant-coureurs de l'approche de la saison balnéaire.

Sur le plan artistique, l'Union musicale se prépare aussi pour les concerts qu'elle offrira aux estivants, concerts qui obtiennent un grand succès, si l'on en juge par la foule de plus en plus nombreuse chaque année venant assister à ces manifestations musicales publiques et populaires de plein air, organisées sur le podium de verdure situé en bordure du front de mer.

C'est le chef de musique, Marcel Clavier qui se dépense sans compter pour donner à la station balnéaire avec des dévoués musiciens amateurs et avec la participation de musiciens professionnels chevronnés qui apportent en prêtant, par sympathie, leur gracieux concours, un prestige musical qui reste dans les souvenirs des vacanciers venus de tous les coins de France et même de l'Etranger.

La musique au service du tourisme.

TOUT CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES REGNARD
S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS VIIIe Laborde 34-00.
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

SAONE-ET-LOIRE

Une garantie de qualité, Berlioz, Beethoven et Liszt au programme du concert du 20 décembre de l'Union Musicale de Saint-Marcel.

Cette société, que l'on connaît mal, mais que l'on commence à connaître mieux, se présente ainsi : 32 exécutants, 72 à 73 membres à chacune des répétitions. Le tarif des manquements aux répétitions est connu : à la troisième absence sans motif valable, le sociétaire, quelle que soit sa science ou son habileté, est menacé d'exclusion ; tant il est vrai qu'à l'Union Musicale on met « la mise en place d'un morceau au-dessus de la compétence technique de l'exécutant.

Bien sûr, c'est en se basant sur ces actions que certains crieront au « caporalisme », mais les musiciens savent bien qu'on ne fait rien sans un travail fécond, sans un travail d'ensemble, sans l'obéissance à un chef qui a la confiance de tous.

Le résultat, c'est un concert comme celui auquel nous avons assisté hier : la société a encore gagné en discrétion et en respect des nuances : les demi-teintes sont, de plus en plus observées, notamment dans un morceau d'allure héroïque, comme « Coriolan », de Beethoven. Bien sûr, et si l'on veut prendre la terminologie des musiciens maraîchers, l'ouverture de « Coriolan » ne nécessite pas de grandes prouesses en ce qui concerne « la note ». Mais la difficulté consiste dans l'atmosphère du morceau, le dosage du son, l'équilibre entre les pupitres, etc.

« Le Chant de Mistral », de Casadesus, bâti sur des thèmes provençaux éprouvés, a permis à tous les pupitres de s'exprimer librement. L'ouverture du « Carnaval Romain », de Berlioz, prise dans le mouvement exact, pose un problème aux auditeurs : comment une fanfare, avec ses instruments primitifs, peut-elle donner, avec autant de fidélité, l'aspect exact d'une pensée précise d'un compositeur français ?..

La réponse est assez complexe : M. Louis Prost, chef de la formation, assure lui-même la transcription du morceau, en tenant compte de la partition de l'orchestre, du conducteur de la transcription harmonie, et aussi en tenant compte de la composition de ses pupitres... On conçoit qu'une œuvre aussi profondément étudiée, donnée de plus avec l'influx nerveux causé par l'atmosphère d'une compétition internationale, ait causé la victoire, sur le plan européen, de l'Union Musicale, au concours de Wormeerveer, en 1960. On conçoit aussi, qu'électrisés par le fanatisme musical dont les musiciens maraîchers avaient fait preuve à cette occasion, les auditeurs européens se soient levés bien avant que le morceau soit fini, pour exprimer leur enthousiasme en applaudissant à tout rompre.

Le concert se terminait par l'audition des « Préludes » de Liszt, morceau romantique, apparemment le moins adapté qui soit à une musique de cuivres. On y a admiré, cependant, la parfaite discipline de tous les pupitres, la mystérieuse discrétion avec laquelle l'ensemble s'affaçait lorsque les solistes apparaissaient dans la partition : un sarrusophone, un cor, et, aussi, une clarinette ; ce dernier instrument (il s'agit d'un passage obligé dans les Préludes, au cours duquel le soliste Commaret a montré les plus belles qualités de sonorité), pose un problème assez difficile à résoudre : M. Louis Prost fils s'est toujours refusé à mettre à son programme « La Grande Pâque russe », parce que, dans cette partition, il y a un assez long solo de grande flûte.

Il a créé cependant un précédent en introduisant une clarinette en fanfare comme instrument concertant ; il est, d'autre part, considéré comme un chef d'orchestre peu soucieux d'orthodoxie, puisqu'il possède, dans son ensemble de fanfare (à saxophones, rappelons-le, et considérée comme une formule de transition entre la fanfare et l'harmonie), quatre contrebasses à cordes. Il devrait donc placer « La Grande Pâque Russe » à un de ses prochains programmes.

Inutile de dire que les divers morceaux interprétés ont été accueillis par des applaudissements nourris.

La seconde partie du programme était assurée par l'ensemble de M. Guy Aeschlimann, dont la prestation a été fort goûtée de tous, de même que celle de l'excellent imitateur instrumental Sevilla.

A l'issue des auditions, un vin d'honneur devait se dérouler.

M. Dièvre, instituteur à Saint-Marcel, contrebassiste et archiviste de la société, devait lire le discours rédigé par M. Berthaud, lequel est retenu par un accident aussi brutal qu'inattendu. Auparavant, il lui a présenté au nom de tous, ses plus sincères souhaits de prompt rétablissement.

LE DISCOURS DE M. BERTHAUD

Cette journée qui aurait dû être pour moi une belle journée musicale me laissera, croyez-le, quelques regrets.

En effet, un accident stupide me prive d'une grande joie, d'une part d'accueillir tous nos amis, d'autre part d'écouter avec vous, un concert d'une rare qualité.

Notre société se classe parmi les premières sur le plan national, tant par le nombre et la valeur de ses exécutants, que par le travail de tous, le dynamisme d'un directeur incomparable. Elle a participé cette année à de nombreuses manifestations, continuant la vocation qui, depuis près de 20 ans, l'a fait voler de succès en succès, et lui a acquis une notoriété incontestable, tant dans la région qu'à l'étranger.

La saison musicale a commencé par notre concert de printemps, puis un concert de gala au congrès départemental d'Autun, en juin, dans le cadre imposant du théâtre romain, puis le premier dimanche de juillet à Lagneu (Ain) ; Seurre 14 juillet ; puis 22 et 23 août St-Imier (Suisse), enfin aujourd'hui dans notre magnifique salle des fêtes.

Autant de concerts au cours desquels l'Union Musicale reçut les applaudissements qu'elle méritait.

Ce qu'il faut, c'est que tous nos musiciens continuent dans cette voie si bien tracée, pour les lendemains toujours meilleurs.

Je voudrais tout d'abord remercier, tant en mon nom qu'en celui du Comité les personnalités et amis qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation.

Retenues par d'impérieuses obligations, plusieurs personnalités nous ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à notre concert. C'est ainsi que M. Mérille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire est retenu à Monteceau pour la remise de récompenses. Pour les mêmes motifs. M. le Capitaine, chef de de la Musique de la 7e Région, ainsi que M. Aymard, chef de la Musique de l'Air, de Dijon ; M. le directeur du conservatoire de Dijon ; nos amis de Lagneu, Jujurieux, etc. Par contre, nous avons le plaisir de vous accueillir, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

En particulier M. Jarreau, maire, je ne voudrais pas lui redire tout le bien que nous pensons de lui, ainsi que de son conseil municipal. Cependant, qu'il me soit permis de le remercier pour son aimable missive, adressée au Conseil général, vous savez tout le bien que l'on ressent lorsque nous avons quelques ennuis, de sentir autour de soi, une chaude sympathie.

A notre ami Jean Desbois j'adresse nos plus vifs remerciements pour sa générosité, sa gentillesse envers la société.

Je voudrais dire à M. Gabelles, directeur honoraire de l'Harmonie des Mines de Blanzy, toute la joie que nous éprouvons d'avoir à nos côtés ce grand musicien, ami fidèle de l'Union Musicale. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Mme Gabelles, une longue et heureuse retraite et leurs présentons nos bien respectueux hommages.

Je salue tout particulièrement les présidents et directeurs de sociétés et je leur adresse nos remerciements pour leur aimable présence, et j'invite tous ces amis à inscrire la date du 27 juin 1965 à leur programme. Saint-Marcel aura l'honneur d'organiser, et d'accueillir les délégués pour le congrès départemental qui se tiendra dans notre cité ce jour.

Et vous aurez le plaisir d'entendre la grande Harmonie des Houillères de Blanzy sous la haute direction de M. Liesenfelt.

Je voudrais également remercier l'ensemble de M. Guy Aeschlimann. Cet ensemble qui prête son concours à de nombreuses sociétés, a obtenu partout de magnifiques succès. Merci également à l'excellent imitateur instrumental M. Sevilla.

Je n'oublie pas dans mes remerciements la presse, ainsi que nos membres honoraires ; si j'ai tenu à associer presse et membres honoraires c'est qu'ils sont, eux-mêmes titres, indispensables à la vie de la société.

Enfin, il convient de remercier bien cordialement mes plus proches collaborateurs, qui, toute l'année, acceptent de sacrifier temps et loisirs dans l'intérêt de la société.

M. le Maire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous prie d'accepter les vœux bien sincères que je forme pour vous, vos familles, vos sociétés pour 1965, pour que vive la musique.

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
Se recommander du journal

SEINE ET SEINE-ET-OISE

NANTERRE

Distribution des Prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique

Un nombreux public d'amateurs de belle et saine musique se pressait, le 6 décembre 1964, aux portes du groupe scolaire Victor-Hugo, pour assister au gala offert par l'Harmonie Municipale, sous la talentueuse direction de son chef M. Roger Hubert, compositeur. C'était à l'occasion de la distribution des prix aux élèves de l'école municipale de musique. Cette école fut fondée au lendemain de la libération par M. Roger Hubert, actuellement assisté de seize professeurs. Elle compte plus de 400 élèves.

Cette audition fut présidée par M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre, vice-président du Conseil général de la Seine, entouré de son conseil municipal. M. Charles Lhomme, compositeur, président de l'Association amicale des anciens musiciens militaires, assurait la présidence artistique.

L'entrée de M. Raymond Barbet et des personnalités qui l'accompagnaient fut accueillie par une brillante marche exécutée par la fanfare municipale, conduite par son chef dévoué : M. André Brault. A l'arrivée de ces personnalités devant le podium, l'Harmonie municipale, dirigée par M. Roger Hubert, exécuta une vibrante « Marseillaise », écoutée debout dans un silence religieux.

Puis l'Harmonie Municipale, composée de 60 exécutants, détailla avec beaucoup de goût et dans un style adéquat, les œuvres inscrites au programme, savoir : « Soyez les bienvenus », de Georges Simonis, citoyen d'honneur de la ville de Nanterre, composition orchestrée par Roger Hubert ;

« Marche du couronnement de la muse du peuple », de Gustave Charpentier ;

« Danse du sabre », de Khatchaturian ;

« Valse triste », de Sibelius ;

« Fête militaire » (mazurka pour deux trompettes), de Petit, arrangée par Roger Hubert. Ce fut l'occasion pour les solistes : MM. Robert Lacues et Marcel Ormières de se distinguer et de recevoir une vive ovation ;

« La marche du Calvados », de Charles Lhomme fut enlevée avec beaucoup de brio, l'auteur présent dut saluer le public.

Les auditeurs ne furent pas déçus et par leurs applaudissements, récompensèrent : directeur et exécutants.

La présence de beaucoup de jeunes parmi les exécutants fut particulièrement remarquée. Elle prouve que l'enseignement donné à l'école municipale de musique est efficace ; aussi, il convient de féliciter sans réserve, directeur, professeurs et élèves.

Le podium fut alors occupé par le quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, basson et cor) de Jean-Philippe Rameau, de la radio. Présenté par M. Roger Hubert, cet ensemble, composé d'artistes de grande classe, interpréta avec beaucoup de finesse le programme ci-après :

« Divertissement », de Haydn ;

« Pastorale », de Gabriel Pierne ;

« La cheminée du Roy René », de Darius Milhaud ;

« Trio », de Malcoln Arnaud ;

« Quintette », de Jacques Ibert.

Des applaudissements enthousiastes saluèrent la fin de l'exécution de l'audition qui fut remarquable.

M. Raymond Barbet prit alors possession du micro pour prononcer une allocution. Il remercia toutes les personnes présentes, et en particulier M. Charles Lhomme, d'avoir bien voulu présider à ses côtés cette belle manifestation musicale. Il rappela la fondation de l'école municipale de musique en 1944 et la ténacité de M. Roger Hubert pour réaliser une école digne de Nanterre. Il regretta que les crédits votés par le conseil municipal en faveur de celle-ci ne soient pas ratifiés par les autorités de tutelle ; néanmoins, il espère réussir dans les années à venir.

M. Roger Hubert adressa ses vifs remerciements à M. le député-maire, ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal. Il salua la présence de Mme Barbet, MM. Guy Maleyran, directeur de l'école municipale de musique de Champigny ; Frédéric Bertozisky, pianiste concertiste des grands concerts ; M. et Mme Chomier, industriels ; M. Marcel Lebeau, du ministère des Affaires culturelles ; MM. les directeurs des groupes scolaires, etc.

Puis, M. Raymond Barbet, remit la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à :

MM. A. Grégoire, sous-directeur de l'harmonie ;

R. Delgouffre, secrétaire de l'harmonie.

Et la médaille des sociétés musicales et chorales, décernée par le ministère des Affaires culturelles à :

MM. P. Gailliet, professeur de la classe de hautbois ;

A. Brault, chef de la fanfare municipale ;

G. Devanlay, secrétaire de la fanfare municipale.

Les bénéficiaires de ces distinctions furent vigoureusement applaudis par l'assistance.

A l'entr'acte, un champagne d'honneur offert par la municipalité, donna l'occasion aux invités de complimenter le directeur et tous les membres de l'Harmonie Municipale et de leur témoigner leur admiration pour les progrès accomplis.

La distribution des récompenses aux élèves de l'école municipale de musique fut présidée par M. Raymond Barbet, qui eut un mot aimable pour chaque lauréat.

M. E. Glaniel, secrétaire de l'école, fit ensuite la lecture de l'important palmarès, pendant que M. L. Canu, surveillant général des cours, distribuait les prix offerts par la municipalité, l'association des parents d'élèves, le conseil général de la Seine et plusieurs éditeurs de musique, le tout accompagné de diplômes et médailles.

Nos félicitations vont aux organisateurs et exécutants de cette belle réalisation musicale, ainsi qu'au sympathique président de l'A.P.E., M. Paul Danoffre qui, avec son amabilité coutumière, reçut tous les invités amis de la musique.

Nous exprimons toute notre gratitude à la municipalité pour le soutien qu'elle apporte à l'enseignement de la musique.

Un exemple à signaler : l'école de musique offre un abonnement d'un an au « Journal de la Confédération Musicale de France aux élèves ayant obtenu des 1er et 2e prix.

Signé : Charles LHOMME

SAINT-GRATIEN

Démonstration de chant choral

Lorsque sortira ce journal, une démonstration de chant choral plutôt extraordinaire pour notre département de Seine-et-Oise, viendra de se dérouler, le 21 février, à Saint-Gratien. Nous en avons été avisés trop tard pour l'annoncer dans notre précédent numéro.

Elle est due au dynamisme d'un jeune directeur et d'une active équipe qui l'entoure : Claude Francour, qui est à la tête de la Chorale de Saint-Gratien.

Son amitié particulière pour celui qui fut son premier chef, notre ami Roger Baron, lui aura valu le concours de la Chorale de Courbevoie et, d'amitié en amitié, cette dernière a pu lui procurer la participation d'une charmante petite phalange de Fresnes dirigée par André Mourguye.

Ce ne seront pas moins de 21 chœurs qui auront été offerts à la population locale et des environs selon des présentations très variées dont nous rendrons compte beaucoup plus en détail dans notre prochain numéro, et le plateau aura réuni quelque 140 ou 150 choristes pour les exécutions d'ensemble prévues de la Muette de Portici, Plaine Ma Plaine et de Kalinka.

A bientôt nos échos de cette encourageante manifestation !

COURBEVOIE

Il est toujours agréable aux directeurs ou musiciens amateurs, en parcourant les colonnes de ce journal, de relever les diverses célébrations de la fête de Sainte-Cécile car elles forment le meilleur gage du maintien de la musique populaire en dépit des difficultés rencontrées depuis au moins une décade.

Courbevoie n'a pas failli à cette tradition en novembre dernier et c'est devant un auditoire de 7 à 800 personnes que ses 4 sociétés, dont la plus jeune a 40 ans d'âge, qu'elles se sont produites.

Sous la direction de son nouveau chef, R. Parmentier, qui a succédé au regretté Cambis, décédé au cours de 1964, le Cercle Mandoliniste a fait entendre une ouverture de Bitelli, le Prélude en fa de Macciocchi, la valse Phryne, de Gantié. Rejoignant cette estudiantina les choristes se firent accompagner le populaire Temps des cerises.

Pour sa part, la Chorale, qui est probablement la doyenne sur notre territoire départemental — toujours dirigée par notre ami R. Baron — interpréta en 1re audition un arrangement de son directeur de Kalinka, doux de ses plus grands succès : « Parfums de France » et « La muette de Portici », enfin 2 petites choses pleines de charme : « Le Menuet d'Exaudet » et la « Clairefontaine », le tout émaillé de 3 soli par Mme Charpentier, Mlle Barbarand et M. Malnville.

Deux grandes œuvres d'abord par le Cercle Symphonique dirigé par M. A. Preato : les ouvertures du « Freischutz » et de « Guillaume Tell » qui termina son passage par un extrait des « Contes d'Hoffmann » comprenant la Barcarole chantée par les chœurs au complet ; 2 autres œuvres importantes ensuite par l'Union Harmonique, dirigée par M. Poussin : extraits de la symphonie d'Haydn, la « Surprise » et des « Scènes Bohémiennes », de Bizet ; cette société ayant d'autres part l'honneur d'ouvrir la fête et de la clôturer par des morceaux sonores et de saluer la reine de la ville et de ses demoiselles d'honneur qui, comme de coutume, furent élues à cette occasion.

SOMME

La Fédération des sociétés musicales a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 17 janvier, sous la présidence de M. Charles Jay, directeur du Conservatoire national d'Amiens. Quatre-vingt-dix des sociétés étaient présentes ou représentées. Après lecture du rapport moral et du rapport financier, il a été procédé à la réélection de cinq des membres du conseil d'administration : MM. Matifat, Héracle, Leroy, Léonce Leroy, Corbet et Pourchelle. Il a été décidé que le festival-concours fédéral de 1965 aura lieu à Ailly-sur-Noye, en juin. La société de Flenelles a fait adopter une motion décidant que désormais, les sociétés prenant part au concours fédéral, devraient être examinées par le même jury si elles appartiennent au même classement ou à des classements voisins. Pour chaque société remportant le fanion fédéral, le jury examinera s'il y a lieu de revoir son classement et de décider son ascendance. Le conseil fédéral a été autorisé à organiser, d'accord avec la mairie d'Amiens, un festival échelonné qui permettra aux meilleures des sociétés fédérées de venir donner des concerts au chef-lieu de la Picardie, les dimanches après-midi et peut-être au soir, en semaine.

Aussitôt après, l'assemblée générale a eu lieu la distribution des prix aux élèves des sociétés ayant pris part aux concours fédéraux dans les centres de Corbie, Albert, Ganvetre, Poix, Rosières, Condé Folie, Cayeux-sur-Mer, Abbeville, Nesle, Woincourt. Vingt-huit ont obtenu une première mention et en instrument supérieur, un candidat de Cayeux-sur-Mer a obtenu un 1er prix et un candidat d'Abbeville, un 2e prix sur un total de 182 candidats.

Le même jour le renouvellement du comité a eu lieu. Il a été décidé qu'il prend le nom de conseil fédéral :

Président artistique et conseiller technique, M. Charles Joy, directeur du Conservatoire national d'Amiens, grand prix de Rome ; président, M. Matifat ; vice-présidents, MM. Héracle-Leroy, Corbet ; vice président et trésorier, M. Villemot ; secrétaire général, M. Lucien Leprêtre ; secrétaire, M. Michel Brisse ; secrétaire adjoint, M. Ponchelle. Membres : MM. Léonce Leroy, secrétaire général honoraire ; Coullier, Florin, Herbet, Hy, Laboulet, Savary, Secret.

une reproduction rapide, peu onéreuse
(de 1 à 100 copies)

COMPOSITEURS, vos manuscrits sont précieux, uniques, irremplaçables. Vous ne craindrez plus de les perdre, de les détériorer, de les confier à un tiers puisque vous pouvez très aisément en faire tirer des copies parfaitement fidèles.

LA NEOCOPIE MUSICALE, grâce au procédé héliographique permet une reproduction rapide, peu onéreuse et à un nombre d'exemplaires plus limité que ne l'autorise l'édition classique.

Vous pourrez diffuser votre œuvre auprès de vos relations, de la S.A.C.E.M., des interprètes, des chefs d'orchestre, des organes officiels, etc.

Tous renseignements à l'adresse ci-dessous ; envoi d'un dépliant et d'un spécimen sur simple demande.

de manuscrits

NEOCOPIE MUSICALE
6, rue des petits-champs paris tél. : 488 27 56

Instruments de Musique F. SUDRE
17, avenue Trudaine — PARIS-9e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9e - Tél. 824-89-24

VIENT DE PARAITRE

MERIOT : **Le Saxophoniste.** Méthode ..... **15,00 F**

WORSCHECH : **9 pièces,** 2e cahier guitare ..... **3,50 F**

WORSCHECH : **Les grands maîtres classiques** (de Rameau à Tchaïkowsky). 10 transcriptions guitare ..... **3,50 F**

WORSCHECH : **12 grands classiques.** Transcriptions pour flûte à bec et guitare ..... **3,50 F**

C. NABERT : **GLOCK ou l'Histoire d'un Clown** Recueil Piano ..... **6,00 F**

P. NERINI : **1 heure de technique journalière** Violon .. **6,00 F**

EN PREPARATION

R. WORSCHECH : **Solfège appliqué à la guitare** Volume 2

R. WORSCHECH : **Méthode complète de guitare** Volume 2

MERIOT : **Le Saxophone classique.** Déjà paru Volume A. B. Chaque ..... **6,00 F**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

SUD-EST

L'Union des Sociétés Musicales de Savoie possède de nouveaux statuts et un nouveau comité

L'assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés musicales de Savoie s'est tenue le 11 octobre 1964, au Conservatoire de Chambéry, sous la présidence de M. Gabriel Rolando, président de la Fédération des musiques du Sud-Est.

A dix heures, le président Adam ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés musicales de la Savoie et se réjouit du nombre des participants : en effet, sur trente-trois sociétés fédérées, vingt-sept sont représentées à cette assemblée générale. Il dit tout le plaisir qu'il éprouve d'avoir à ses côtés le président Gabriel Rolando : « je suis heureux, dit-il, de saluer en notre président, l'ami sincère, l'apôtre de la musique qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour défendre les intérêts de nos sociétés musicales. Mon cher président, qu'il me soit permis de vous renouveler la confiance unanime des membres de notre Union départementale et de vous assurer de notre profonde gratitude ».

Le président Adam fait part des excuses de M. André Robert, président de la Commission technique du Sud-Est, et de M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire de Chambéry, tous deux retenus par leurs fonctions. Il exprime sa reconnaissance aux membres du comité qui l'ont aidé et soutenu dans sa tâche difficile. Ses remerciements vont également au Conseil général de la Savoie qui a bien voulu voter une subvention importante, ainsi qu'aux municipalités qui prennent en charge les frais d'équipement de leur société musicale. Il conclut en se félicitant de l'essort de l'Union départementale des Société musicales de Savoie : il ne reste plus, dans ce département, que trois sociétés en activité non encore inscrites à la Fédération.

Le secrétaire général Serge Herlin lit ensuite, son compte-rendu moral approuvé par l'assemblée générale et qui laisse ressortir une situation très satisfaisante : le festival du mois de juin, organisé à Saint-Jean de Maurienne, par exemple, groupait dix-neuf sociétés, ce qui est un record.

Le trésorier Georges Cressens donne les détails de la situation financière et explique les modalités de répartition de la subvention du conseil général.

Pour suivre, M. Henri Castaignède, président de la Commission technique de l'Union départementale, dans son compte-rendu, exprime sa satisfaction quant à la réussite des examens fédéraux de solfège et d'instruments. Le nombre de participants s'est considérablement accru. En effet, en 1962, cinq sociétés présentaient 90 élèves en solfège préparatoire. En 1964, dix-sept sociétés ont présenté 345 élèves en solfège préparatoire, élémentaire et moyen, tandis que 145 instrumentistes subissaient les épreuves correspondantes.

Il fut ensuite décidé de confier l'organisation du festival 1965 à la ville de Montmélian. La date de ce festival sera confirmée par le Comité d'organisation.

L'ordre du jour de cette assemblée générale comportait également la modification de certains articles des statuts de l'Union départementale. En effet, les statuts avaient besoin d'être « rajeunis ». Il ne mentionnaient pas, notamment, l'existence d'une commission technique alors que l'activité technique est devenue la principale raison d'être de l'Union départementale. Le président Adam et son équipe avaient préparé les modifications nécessaires et leur adoption fut rapidement entérinée.

Il ne restait plus qu'à élire un nouveau comité en conformité avec les nouveaux statuts. Cette élection donne les résultats suivants :

Présidents d'honneur : MM. Michel Lombard, directeur du Conservatoire ; Adolphe Aveinier, adjoint au maire d'Aix-les-Bains ; Antoine Rosset, président de l'Harmonie de la Rochette ; Clément Ratel, président de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne.

Président actif : M. Maurice Adam, directeur de l'Harmonie de Moutiers.

Vice-présidents : MM. Henri Botta, président de l'Harmonie d'Ugine ; Joseph Gaden, vice-président de la Lyre Maurienaise ; Serge Herlin, directeur de l'Harmonie de Chambéry ; Raymond Adam, chef de la Fanfare des Echelles.

Secrétaire général : M. Edmond Cesari, directeur de l'Harmonie d'Albertville.

Trésorier : M. Georges Cressens, employé à la banque de Savoie.

Assesseurs : MM. Adrien Bois, président de la Fanfare de Saint-Julien-de-Maurienne ; Georges Detraz, président de la Fanfare de Challes-les-Eaux ; Robert Lacchia, directeur de la Fanfare de Grésy ; Charles Reveyron, directeur de la Fanfare de Yenne ; Gustave Valette, à la Rochette ; Joseph Thomas, président de Barberaz-Trompettes.

Journée d'études pédagogiques et techniques à Challes-les-Eaux

Une journée d'études pédagogique et technique a été organisée à Challes-les-Eaux à l'intention des directeurs et moniteurs des sociétés musicales de la Savoie.

Les séances de travail étaient présidées et animées par M. André Robert, président de la Commission technique du Sud-Est. M. Gabriel Rolando, président fédéral avait tenu à être présent.

M. André Robert a su animer cette réunion d'une façon fort intéressante et instructive pour tous les directeurs de sociétés. Il est évident qu'une journée ne suffit pas pour traiter chaque sujet d'un problème aussi vaste que celui de l'éducation musicale. Mais les professeurs présents à cette réunion sont unanimes à déclarer l'utilité de telles rencontres, surtout lorsqu'elles sont animées par un pédago tel que M. Robert.

Le matin, la réunion a commencée par la leçon de solfège. Trois élèves tout à fait débutants puisqu'ils n'avaient jamais chanté servaient de cobayes. M. Robert montra sa façon de procéder. Elle fut concluante puisque les jeunes candidats, l'âge où la voix mue, sont tout de même arrivé à solfier très correctement les notes de l'accord parfait. M. Robert a montré, ensuite, comment il agrémentait ses leçons de théorie de comparaisons imagées. Puis ce fut la leçon d'instrument où M. Robert put parler des différentes attaques de sons suivant l'embouchure ou le bec.

La réunion se termina par répétition de la fanfare de Challes-les-Eaux. A tour de rôle, trois chefs se succédèrent au pupitre : MM. Robert, Castaignède et Césari. Ainsi, chacun pu apprécier la manière de diriger et de travailler un morceau facile choisi spécialement pour être joué par une petite société.

Double décoration pour le président de la Fanfare de Challes-les-Eaux

C'est une manifestation à la fois imposante et très amicale qui s'est déroulée à la mairie de Challes. Imposante par le nombre et la qualité des participants. Amicale par les rapports qu'entretient avec tous le sympathique commandant Detraz, adjoint au maire et président de la Fanfare municipale.

C'est à ce titre que le commandant Detraz, par ailleurs officier de la Légion d'Honneur, allait recevoir une double distinction : la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France et la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Il y avait, dans la salle de la mairie : M. Fournier, maire de Challes ; son conseil municipal ; M. Bellemin, secrétaire de mairie ; Mlle Peyronnet, directrice du collège ménager ; le personnel enseignant ; les fonctionnaires, le représentant de la gendarmerie et le curé de la paroisse.

Quant aux sociétés musicales, elles étaient représentées par M. Adam, président de la Fédération de Savoie ; Césari, secrétaire général, et bien sûr, par la fanfare de Challes qui allait donner une aubade avant et après la manifestation, sous la direction de son chef, M. Emile Pernet.

Successivement, M. Adam, puis le maire de Challes, vantèrent les mérites et le dévouement du comunandant Detraz, puis lui remirent la double distinction qui lui avait été accordée.

Remarquable concert de l'Harmonie Municipale d'Albertville

Samedi 12 décembre, à 21 h., en la salle de Maistre, l'Harmonie Municipale d'Albertville, donnait son dernier concert de l'année, concert tenant lieu et place de l'aubade des 1er janvier d'antan, dédié à toute la population.

Avant que le rideau ne se lève, M. Viguet-Carrin, président, est venu saluer la nombreuse assistance, parmi laquelle on notait la présence de M. le sous-préfet, de Mme ; Mme Mathias, représentant le docteur maire, empêché ; MM. Turrel, adjoint ; Bouvard, conseiller municipal ; Maurice Adam, président de l'Union départementale des musiques de Savoie, directeur de l'Harmonie de Moutiers ; son président, M. Pichat ; M. Castaignède, directeur de l'Harmonie d'Ugine ; MM. Realis et Dunoulin, président et directeur de la Fanfare de Conflans et Mercury ; MM. Ballaz et Lacchia, président maire et directeur de la Fanfare de Grésy-sur-Isère. De nombreuses personnalités étaient en outre excusées, etc.

Après avoir rappelé brièvement les raisons d'être des sociétés de musique, et que leur action dépend du recrutement des jeunes, le président Viguet-Carrin soulignait la nécessité d'étendre l'art musical qui, pour cela, doit être mis gratuitement à la portée de tous. Il remercie la municipalité d'avoir donné aux dirigeants de l'Harmonie les moyens nécessaires pour que cet enseignement soit exercé dans toutes les écoles et au sein de l'Harmonie, par la création d'une école de musique.

L'efficacité de ces dispositions devait être confirmée à l'occasion de ce concert. Sous la baguette autorisée de son directeur, M. Edmond Césari, les cinquante musiciens, dont un nombre toujours croissant de jeunes, exécutèrent avec brio le programme de choix qui comportait des œuvres difficiles et leur valut de chaleureux applaudissements. On notait, à ce programme : « Symphonie folklorique », de Albert Thiry ; « Scènes bohémiennes, en quatre numéros », de Georges Bizet ; « L'ouverture de poète et paysan », de Suppé ; « L'or et l'argent », valse de Léhar.

Hors programme, en remerciement à l'auditoire, c'est par l'exécution de « Savoie-Centenaire » œuvre du maitre Edmond Césari, que se termina ce concert qui fera date dans les annales de l'Harmonie Municipale d'Albertville.

Au cours d'une petite réception qui suivit le concert, M. Adam, président de l'Union départementale de Savoie, tint à féliciter comme il se doit M. Césari, des progrès réalisés par l'Harmonie sous sa direction, ainsi que tous les musiciens, soulignant en particulier la présence de nombreux jeunes, les engageant à persévérer dans l'avenir.

Le secrétaire général
CESARI

L'Harmonie Municipale de Trévoux fête sa 102e Sainte-Cécile

Sous l'égide du comité de cette société, l'harmonie a donné, à l'occasion de Ste-Cécile, son premier concert de la saison 1964-1965, à la salle des fêtes « Prosper Roche », auquel étaient conviés les autorités locales, les amis et parents d'élèves de l'harmonie.

Nous estimons à 600 personnes le nombreux auditoire présent.

M. Dubuis, député-maire, ainsi que les adjoints : Schieste et Boudry, directrices et directeurs d'écoles et de nombreux chefs de service assistaient à cette agréable soirée ainsi que M. le curé.

En première partie, l'harmonie exécuta une marche de Miller, puis une fantaisie sur Hamlet, de A. Thomas où MM. Paya, Bosse et L. Schieste, 1er prix du Conservatoire de Lyon, au trombone, se distinguèrent particulièrement pour terminer cette première partie. Le cor solo M. Berthaud et G. Dylas, clarinette se mirent en évidence dans la magnifique pièce de Borodine « Dans les steppes de l'Asie Centrale ».

Après un entr'acte pendant lequel le public se rendit nombreux au buffet, les danseuses de l'école de danses d'Yvette Poucet, envahirent la scène pour interpréter avec le concours de l'harmonie, sous la direction de son chef, M. Claudius Ferlay, le ballet d'Isoline, de Messager, et l'Ouverture de si j'étais roi, d'Adam, également au répertoire de l'école de danse.

Le lendemain, dimanche 13 décembre, à 11 h. 30, les musiciens se groupent devant l'hôtel de ville et aux accents de joyeux pas redoublés, se rendaient à l'hôtel des Voyageurs, où avait lieu le banquet réunissant les membres de la société et leurs invités.

Successivement, M. Goral Henri, secrétaire ; M. Ferloy et M. Dubuy, député-maire, regrettèrent l'absence de leur cher président M. Gabriel Mazuir, empêché par un deuil très recent ; ils se félicitèrent de la vitalité dont fait preuve l'harmonie et après avoir fondé de grands espoirs sur l'école de musique, groupant 90 élèves dans 9 classes différentes, souhaitent la bienvenue aux sept jeunes musiciens qui fêtent Sainte-Cécile pour la première fois, ce qui porte à 50 l'effectif de l'harmonie, plus 90 élèves.

Maitre Dubuis félicita la société et son dynamique et estimé chef.

M. Ferlay, pour la brillante soirée du samedi, donna l'assurance que l'harmonie dont la ville de Trévoux est fière, aura tout l'appui de la municipalité.

M. Ferlay, directeur de l'école de musique, remercie vivement ses collaborateurs professeurs à l'école : MM. Daniel Schieste, Adrien Paya, Georges Dylas et André Ora, ainsi que le secrétaire et trésorier, MM. Goral et M. Desplanches.

UNION DES SOCIETES MUSICALES DE LA DROME

Compte rendu du congrès départemental de Valence, le 15 novembre 1964.

La salle du Foyer du théâtre est entièrement garnie lorsque M. Ch. Mayeux, président départemental, ouvre la séance, à 9 h. 45, entouré de MM. G. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est ; B. Malossane, président d'honneur de l'U.D. ; A. Besset et Garnier, vice-présidents actifs ; Champa et Reymond, secrétaires-trésoriers général et adjoint également de l'U.D. ; Verilhon, sénateur-maire de Die, vice-président du Conseil général ; Pommier, adjoint au maire de Valence, délégué aux Affaires culturelles, auxquels sont venus se joindre par la suite M. Meunier, chef de Cabinet du Préfet, et M. P. Didier, député-maire de Romans, conseiller général.

D'entrée, M. Pommier présente les excuses de M. Perdrix, maire et conseiller général, retenu pour raisons de santé, puis il souhaite la bienvenue aux notabilités et aux délégations et remercie l'U.D. d'avoir choisi Valence pour son congrès annuel.

Après avoir fait part à l'assemblée des excuses de MM. Pic, député-maire de Montélimar, président du Conseil général ; Henri Durand, conseiller général-maire de Bourg-de-Péage, président de la Commission départementale, le président fait part des décès survenus au sein de l'U.D., laquelle était représentée le 27-10-63 aux obsèques de M. Tabardel, ancien directeur de la Musique de Montoison (par M. Mayeux) ; le 27-11-63 à celles de M. Crozat, un vétéran musicien de 93 ans, à Oléon-d'Andran (par M. A. Besset) ; le 9-5-64 à Saint-Fons où MM. Mayeux, Reynaud, Chaleat, accompagnaient à sa dernière demeure M. Rolando, fils de notre président fédéral, et le 21-7-64 à Tain, aux obsèques de notre regretté collègue du Comité directeur Claude Rias (par MM. Mayeux et Cherpe) auxquels sont venus se joindre MM. Henrion, Caillet et Rappelin ; enfin, le 25-8-64 à Saint-Donat, M. Reynaud représentait notre Groupement auprès de la famille de Mme Vve Tinland, épouse du regretté fondateur de notre union départementale. Sur la demande de M. Mayeux, une minute de silence est observée à leur mémoire et à celle de tous les membres de nos sociétés décédés au cours de l'année écoulée.

EXPOSÉ DU SECRETAIRE-TRESORIER GENERAL

Effectifs. — A la suite de la disparition de la Fanfare d'Allex et de l'Union musicale de Die le nombre des sociétés affiliées au 1er janvier 1964 était ramené à 55. Par la suite, l'adhésion de 4 nouveaux groupements : l'Union chorale de Romans et Bourg-de-Péage (reconstituée), Accordéonistes Valentinois (U.A.I.C.F.), Orchestre philharmonique de Valence, Fanfare « La Fraternelle » d'Upie (reconstituée), 59 sociétés figuraient sur les contrôles au 30 septembre.

Toutefois il y aura lieu de rayer, en fin d'année, la Musique Indépendante de Pierrelatte (dissoute) et la Fanfare de Beaumont-les-Valence qui n'a pu reprendre son activité.

Une nouvelle clique constituée à Crest a été contactée par notre président ; malgré la correspondance échangée avec cette société et l'invitation d'assister au présent congrès, rien de positif n'est intervenu à ce jour.

Activité des sociétés. — En dehors des services officiels assurés et des concerts donnés, nos groupements ont fait preuve de beaucoup d'activité sur le plan départemental :

1) Le 26 avril à Valence a lieu le festival pointé de la Foire-Exposition (troisième année). Le jury eut à classer 14 sociétés qui ont produit une excellente impression tant au point de vue exécution que de présentation. Les récompenses suivantes ont été accordées :

Musiques : Coupe J.M.F. : Fanfare de Saint-Sorlin-en-Valloire ; Coupe U.C.I. : Fanfare de Montoison.

Cliques : Hors concours : Fanfare du Gymnase civil de Valence ; Coupe Foire-Exposition : Avenir Loriolais ; Coupe des Brandons : Indépendante Trompettes Saint-Vallier et Echo de l'Argentelle d'Anneyron, réunies.

Mentions : Echo du Roc Pierrelatte ; Echo de l'Ermitage Tain ; Réveil d'Epinouze ; Clique Espérance Nautique Bourg-les-Valence ; Clique des Sapeurs-Pompiers de Nyons.

Un volume d'art : Orchestre à plectre de Romans Bourg-de-Péage.

Mention : Mandolines Estudiantina de Valence.

2) 21 juin 1964, à Peyrins, petit festival départemental de l'Harmonie Peyrinoise à l'occasion de son quarantenaire. Malgré la concurrence des fêtes du Rhône, à Tain-Tournon, l'active société peyrinoise a réussi à réunir 14 sociétés et une grande affluence pour un court défilé et des concerts de qualité donnés soit sur un podium, soit en salle. Un gros bravo à nos amis de Peyrins.

3) Le même jour se déroulait le festival-concours de Charbonnière-les-Bains. Y ont pris part La Lyre Montilienne et l'Orchestre à plectre de Romans Bourg-de-Péage, qui remportèrent un grand succès.

4 octobre 1964. Quoique anticipant sur l'année 1964-1965, je me dois de citer encore la participation de nombreuses sociétés à l'occasion de la journée musicale par la Foire-Exposition de Romans, notamment à la retraite aux flambeaux, au défilé, mais surtout à la Fiesta, ce pittoresque corso espagnol, et tout cela devant une foule énorme.

Activité des comités directeur et technique. — Les réunions du comité directeur ont eu lieu à Romans les dimanches 8 septembre et 15 décembre 1963.

Examens fédéraux d'élèves. — Le 24 mai, à Romans. Nombre d'élèves présentés cette année : solfège : 183 (contre 128 en 63) et dont 102 d'entre eux ont satisfait aux épreuves instrumentales.

16 sociétés étaient représentées au lieu de 13. C'est Mlle Pepin, de Valence, qui a été déclarée meilleure élève et qui a bénéficié de la récompense accordée par l'U.D. : la prise en charge par cette dernière du séjour au stage de Macon où le passage de notre jeune Drômoise a été très remarqué. 13 autres élèves ont reçu des prix en nature et en espèces.

Récompenses. — Voici les nom des bénéficiaires toujours dans la période du 1er octobre 1963 au 30 septembre 1964 :

1) Nomination de chevalier dans l'ordre des A. et L. à notre président départemental, M. Charles Mayeux ;

2) Médaille de directeur après 25 ans de services : M. Pierre Bouvier de l'O.P., de romans - Bourg-de-Péage, et de l'Horizon Musical de la Motte-ed-Galaure ;

3) Médaille de vétéran de la C.M.F. (50 ans de services, 70 ans d'âge et toujours en activité) : M. Claude Rochatain, vice-président de la Fanfare de Bourg-de-Péage ;

4) 7 Médailles d'honneur des Sociétés musicales et chorales dite Médaille du Gouvernement : MM. Cochard Auguste, directeur de l'Harmonie Rambertoise ; Chabert René, directeur de l'O.P. Romans Bourg-de-Péage et de la Chorale Romans Bour-de-Péage ; Mme Mottet Marcelle, de l'O.P.R.P. ; MM. Chauvet Emile, Gaussen Emile, Ollagnier Eugène, Robin Elie (tous de l'Harmonie municipale de Valence ;

5) 9 Médailles d'honneur de la C.M.F. Pour 50 ans de services : MM. Bernard Edmond, président de la Lyre Montilienne ; Chalvinan Jean et Mialoux Albin, de la Lyre Montilienne.

Pour 40 ans de services : MM. Eynard Paul, président de l'O.P. Romanais-Péagois ; Larmande Roger et Pascal Roger de la Lyre Montilienne.

Pour 30 ans de services : MM. Daumas Paul et Etienne Fernand, de la Lyre Montilienne ; Mme Berruyer Marguerite, de l'O.P. Romanais-Péageois ;

6) 9 Médailles d'honneur de la C.M.F. (20 ans de services) : MM. Duc Georges, Faure Henri, Martin René, de la Lyre Montilienne Manin Régis, Brunel Pierre, Barruyer Max, de l'Harmonie Peyrinoise ; Berut Marcel, Chapre Louis, Saraillon Georges, de l'Union Chorale Romans - Bourg-de-Péage ;

7) 3 Diplômes d'honneur de la Fédération du Sud-Est (15 ans de services) : MM. Di Fabrizio Marius, Mmes Baime Lucia et Lafosse Simone, de l'O.P. Romans - Bourg-de-Péage ;

8) 5 Médailles de dévouement de la Fédération du Sud-Est (5 ans de services exceptionnels) :

Mlle Blachon Marlène, M. Girard J.-Claude, de l'O.P. Romans - Bourg-de-Péage ; MM. Dumas André, Roux André, Deroux René, de l'Harmonie Peyrinois.

Le secrétaire général invite les sociétés à le prévenir dès qu'elles sont avisées de l'acceptation de leurs demandes de récompenses.

Challenge Bouliste de l'Amitié. — L'épreuve chère à notre ami, René Henrion, a eue lieu le 12 juillet à Saint-Sorlin-en-Valloire. Disputée par de nombreux musiciens, elle a été gagnée par la Lyre d'Erome dont la quadrette était précisément commandée par le directeur Henrion.

Gros sou orphéonique. — A partir du 1er octobre le secours versé aux ayants droit d'un musicien décédé est porté

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18e)
Tél. : ORN. 27-40 et 27-41
Usines à ABINTES (C.-du-N.) et PARIS, 84, rue Myrrha

de 136 à 144 F, sans augmentation de cotisation.

Compte rendu financier. — Il a été présenté par M. Cherpe, secrétaire-trésorier.

Les livres comptables ont été présentés à MM. Billot (Valence) et Serpollet (Romans) qui ont bien voulu, après examen, y apposer leur signature.

Le président fait adopter le compte rendu financier à mains levées. Il remercie MM. Billot et Serpollet. A mains levées la charge des commissaires aux comptes leur est renouvelée après que M. Mayeux eut souhaité à M. Billot, en convalescence, le retour rapide et complet de sa santé.

COMPTE RENDU MORAL

Allocution de M. Mayeux, président de l'U.D. — « Considérons tous ensemble, rapidement, les différentes formes de cette activité générale satisfaisante, aussi bien tant en conseiller amical que président puisque je n'ai pas eu l'occasion de m'ouvrir à mes amis du Comité de direction, et je m'en excuse, de tout ce que je vais vous dire :

« Concerts et déplacements en salles ou lieux publics, nécessaires bien sûr, indispensables même, stimulants pour les exécutants, utiles à leur éducation musicale pour peu qu'elle soit bien conduite par des chefs expérimentés il en est souvent maintenant, et attirants pour les spectateurs. Soignons nos programmes : la conception n'en est pas aisée. Elle dépend des éléments d'exécution, des circonstances ; évitons la musique trop surannée, trop marquée, ce qui ne veut pas dire, comme l'assurait un compositeur au cours d'un festival, qu'il faudrait faire des « Feux de la Saint-Jean » avec la musique trop entendue. Conservons les petits classiques, les romantiques, beaucoup de l'admirable musique française de ces deux siècles, étayée par des œuvres de jazz-symphonique fort bien faites, abordables et agréables. Le pays aime sa société. Faisons que ses habitants soient attirés par elle comme ils l'étaient par les musiques militaires dont le souvenir est toujours si vif. Conservons ce souvenir par des exécutions aussi soignées, aussi heureusement ordonnées que possible. Et habillons-nous tous. La tenue se généralise, mais elle devrait le faire entièrement. Cela est indispensable aux concerts et défilés vous le comprenez. Et ce n'est certainement pas mon seul sentiment personnel, déjà exprimé antérieurement et maintenant avec plus de force. La casquette ne suffit pas. Il n'est pas question d'imitation ridicule, mais d'ordre d'esthétique et l'on joue tellement mieux, avec plus de dignité, plus de considération, lorsque l'on a sa tenue. Le moment en est bien venu pour tous ; que faut-il pour cela ? de l'argent évidemment. La municipalité, les habitants feront bien l'effort nécessaire. Cela les flatte : ils seront bien plus fiers de leur société, si indispensable à toutes les manifestations officielles. On vient encore de l'apprécier. Mais nous souhaitons une tenue sobre, ce qui facilite les échanges : d'une part les batteries-fanfares, et d'autre part les fanfares et harmonies. Cela est certainement réalisable. Indépendamment du concert, soutenu régulièrement par le budget courant de la société, se tient le festival départemental ou régional dit « Petit Festival » qui, hélas, appelle des fonds assez importants, et de l'esprit d'organisation. Nous avons eu cette année le petit festival de Peyrins, mit sur pied par l'Harmonie Peyrinoise. Malgré une importante concurrence voisine, il réunit 14 sociétés, avec une heureuse organisation permettant aux auditeurs de les entendre dans de bonnes conditions, et ceci avec un accueil extrêmement cordial et généreux. Evidemment, il faudrait là des subventions importantes, bien plus que celles que peut donner l'U.D.

Festival-Concours. — J'avais souhaité, l'ayant dit ici-même il y a quelques années, un festival-concours réservé aux sociétés moyennes du département, triennal ou biennal, pour les stimuler mieux que ne le fait le festival. Idée à creuser peut-être, ou à rejeter ; question d'argent.

Cours des sociétés, examens fédéraux, stages. — Nous croyons savoir qu'une trentaine de cours de musique organisés par les sociétés, aidées quelque pou par les municipalités, existent maintenant dans le département. Il serait bon que nous en eussions la liste précise : nombre et formation, qui aiderait peut-être pour l'obtention des subventions. De ces cours, on peut en voir l'effet aux examens fédéraux qui, chaque année, sont plus importants. Il faudra y consacrer bientôt une journée. L'organisation en est délicate, la présence des examinateurs est impérative. Et si les perspectives de la suppression — entendez-moi bien — la suppression de l'enseignement musical dans l'enseignement primaire, étaient fondées (elle est acquise déjà à Paris) quelle aberration ! Etrange conception dans un pays qui a donné tant de compositeurs illustres, et lorsqu'on songe aux développements immenses dans ce domaine, de nos pays voisins (je vous renvoie au numéro de novembre du journal de la C.M.F. relatant plusieurs heures de musique par semaine). Si ces perspectives, dis-je, se réalisaient, à nous de prendre la relève par ces cours, ces examens fédéraux et ces stages, tel que celui de Mâcon (visité par MM. Reynaud, Gontard et Cherpe) où Mlle Pépin, on vous l'a dit, première médaille des E.F.E. 1964, a été remarquée ; celui d'Aix-en-Provence où M. Yves Robattet, directeur de la Lyre d'Albon, a été, à sa troisième année, classé quatrième sur soxante-dix concurrents. Et les conditions sont très abordables. Alors, peut-être rencontrerions-nous plus de compréhensive sympathie en certains milieux professionnels d'autres départements. En tout cas, vous savez l'intérêt qui vous est porté près de moi, je vous l'ai maintes fois répété. Je puis aussi, dans cet esprit, citer la Côte-d'Or, où mon collègue Amoller est président de la fédération de son département. Même situation aussi dans l'Aisne et ailleurs. Et voyez M. Ehrmann, l'éminent flûtiste professionnel, président de la C.M.F.. Je reviens sur ces examens fédéraux pour remercier vivement ceux qui les préparent, tâche délicate : nos amis Chaleat et Cherpe les font passer eux-mêmes avec nos amis Besset, Reynaud, Junillon, Thibaud, Clément, Rabineau, Chazaut, Ruff, Gontard, Mme Baud-Blossat, Mlle Jourdan, et faire appel à d'autres examinateurs bénévoles que leurs sociétés respectives voudront bien nous proposer ; ils nous sont nécessaires. La progression est évidente et c'est d'après le résultat obtenu que l'on accède à ces stages si bienfaisants où l'on travaille ardemment pendant deux semaines.

Dimanche 8 novembre, à Lyon, au congrès technique qui réunissait tous les délégués techniques des huit départements de la fédération du Sud-Est, ambiance fort agréable ; nous nous trouvions MM. Reynaud, Thibaud, Charlat, Cherpe et moi-même pour discuter le programme des examens de 1965, présenté par l'U.D. du Rhône. Il a été entendu que la Drôme présenterait le programme suivant (celui qui sera imposé en 1966) nous ne pouvions nous y soustraire, sous la condition toutefois que les présidents des Comités techniques départementaux, en partageraient la responsabilité, neutralisant ainsi toute objection.

Il y en a toujours.

Musiques militaires. — Ces examens ces stages, sont aussi une préparation pour les musiques militaires, bien restreintes, où l'admission devrait être plus accessible, pour ne pas décourager nos jeunes musiciens.

Subvention départementale. — J'ai parlé tout à l'heure de subvention. Vous devez savoir que celle de 1964 du Conseil général est inférieure à celle de l'an passé, mais momentanément (du moins cela a-t-il été promis). Au vote du budget, à la suite d'une erreur (?) nous avons été amputés de 2.000 francs, c'est-à-dire descendus de 10.000 à 8.000 francs. Non seulement nous n'étions pas reconduits, mais ramenés au chiffre de l'année 1962. Inutile de vous dire quelle a été notre déception, et ma réaction lorsque nous en avons été informés. Je passe sur toutes les péripéties de cette réaction (lettres, entretiens, rapports). Et il y a quelques semaines, sur intervention de M. Henri Durand, président de la Commission départementale, je recevais une lettre de M. le Préfet lui-même et une autre également de M. Durand me précisant que cette erreur serait réparée... bientôt peut-être, sinon au prochain budget indépendamment de la subvention 1965. Pour la répartition prochaine, nous ne pouvons cependant nous baser que sur l'actif en caisse et, conséquemment, vous adresser, pour les fêtes de Noël, un petit « sabot de Noël » si ce rappel était réalisé ; autrement, nous l'annexerions à la subvention de 1965.

(On devait apprendre par la suite que la subvention 1964 était à nouveau portée à 10.000 francs).

Subvention de Jeunesse et Sports. — La direction départementale de Jeunesse et Sports nous avait, à ma demande, alloué l'an dernier, une somme de 500 F à l'intention des organisateurs des deux petits festivals de Saint-Sorlin et Saint-Jean-en-Royans. Cette année, il a été exprimé à la direction départementale que le petit festival de Peyrins pouvait présenter le même intérêt culturel que les précédents. Je ne sais encore si une réponse favorable a été faite à notre demande. Et pourtant, elle serait la bienvenue cette année particulièrement, conjointement avec l'allocation accordée par l'Union départementale.

Distinctions. — Des distinctions honorifiques, celle des A. et L. créée parallèlement aux P.A., plus spécialement réservées à présent à l'Education nationale, sont toujours aussi réduites ; il semble qu'elles fuient, qu'elles s'évanouissent, se promenant d'un ministère à un autre. Il vous souvient peut-être que je m'en étais ouvert, l'an dernier, à M. le Préfet ; il me fut répondu, aimablement certes, par une désignation personnelle inattendue, un peu gênante, mais qui ne résoud pas pour autant la question en ce qui concerne les propositions que je ne me lasse pas de renouveler. (Retour des P.A. envisagé à nouveau espérons-le). Même les médailles du Gouvernement, qui pourtant ne font que consacrer les longs services rendus, ne volent le jour qu'après de longs mois. Nous pouvons noter cependant, celles obtenues par nos camarades dont M. Cherpe vous a donné connaissance, et nous avons l'assurance, grâce à une intervention amie, que d'autres paraîtront bientôt au J.O.

Réunions d'information de printemps. — Je pense que ces rencontres annuelles (et je crois bien me citer moi-même, sinon je m'en excuserais près de l'auteur) que ces rencontres où il n'est point de rivalités ni de politique, qui viennent concrétiser les effets de nos sociétés rurales, sont toujours éminemment souhaitables sur le plan uniquement culturel ». Oui, un congrès est utile, et il l'est d'autant plus qu'il est constructif. Et ne croyez-vous pas qu'il pourrait être plus constructif encore s'il s'inspirait par exemple, de rencontres régionales entre les représentants des sociétés et un ou deux membres du Comité directeur : trois régions à désigner dans le département et une seule fois par an, dans chaque région, à tour de rôle, soit donc trois rencontres d'information sur lesquelles pourrait s'appuyer le Comité directeur avant le congrès annuel, idée que ne m'est venue à l'esprit que ces derniers jours et dont je n'ai pu m'entretenir avec vous, mes collègues du Comité directeur ; idée aussi bien à écarter si l'on estime qu'elle ne présente pas d'intérêt.

Festival départemental de 1965. — Il nous faut maintenant entériner la candidature de Bourg-de-Péage pour l'organisation du festival de 1965, à l'occasion du centenaire de la Fanfare Municipale, candidature posée depuis 1961. Cette manifestation se déroulera le 4 juillet. Par la même occasion, aura lieu la veille le congrès de la fédération du Sud-Est ainsi qu'il en a été décidé au congrès fédéral d'Embrun de 1964, sur la demande de notre U.D., en accord avec M. le Maire de Bourg-de-Péage. Il reste encore à désigner la ville où se tiendra, en 1965, le congrès de notre U.D. en principe avant le 15 octobre. Une candidature de dernière heure vient de se déclarer, M. Malossane vous en parlera tout à l'heure.

Vous savez que mon désir est qu'un congrès doit se dérouler sur un rythme alerte et cela est nécessaire pour ce qui nous attend encore. Aussi vais-je, en votre nom, et en m'excusant d'avoir tenté de retenir votre attention, témoigner notre gratitude à M. le représentant du Préfet, au Conseil général, en invoquant sa sollicitude, à MM. les maires, dont M. Malossane, notre président d'honneur, à M. Rolando, président de la fédération du Sud-Est, vice-président de la C.M.F. ; à notre Comité directeur et à notre secrétaire-trésorier générale, Louis Cherpe, dont la tâche est aussi lourde qu'inlassable son dévouement, ainsi qu'à tous ceux qui nous aident : la Presse, l'Harmonie Municipale de Valence pour l'organisation matérielle de ce congrès. Continuez à œuvrer avec cette conviction et cette sincérité. En cette période d'émouvantes commémorations, que la musique soit toujours la plus apaisantes des fraternités ».

Après ce brillant exposé de M. Mayeux, l'ordre du jour prévoit :

Renouvellement du tiers sortant du Comité directeur (troisième série). — Il s'agit de MM. Mayeux, Perdriolle, Metifiot, Surlin et Rappelin, tous rééligibles. Le président se retirant, M. Garnier, vice-président, propose le renouvellement à mains levées : adopté à l'unanimité.

Désignation de deux nouveaux commissaires en remplacement de M. Claude Rias, décédé, et M. Maurice Biscara qui se retire pour raisons de santé. Le président Mayeux précise que l'art. 7 des statuts de l'U.D. prévoit que les nouveaux membres prendront place d'office dans la série qu'occupaient leurs prédécesseurs. En l'occurence il s'agit de la première série qui doit être renouvelée en 1965, ces membres étant rééligibles.

Le vote a lieu au bulletin secret, chaque société bénéficiant de deux voix.

Trois candidatures sont présentées : MM. Mellanci Charles, sous-directeur des Enfants de la Joyeuse de Chatillon-Saint-Jean ; Silvestre Paul, président du Cercle Musical de Tain-l'Hermitage ; Thibaud René, vice-président de l'Harmonie de Valence.

Le dépouillement des votes se déroule pendant les interventions, et donne le résultat suivant :

MM. Silvestre Paul, 73 voix ; Thibaud René, 66 voix ; Meilland Charles, 65 voix.

En présence de ce vote et sur proposition de M. Henrion et de quelques membres du Comité directeur, le président propose à l'assemblée d'entériner à titre exceptionnel la nomination de MM. Silvestre, Thibaud et Meilland, soit trois membres au lieu de deux ce nombre ne devant pas subsister. Adopté à l'unanimité.

A ce moment, M. Meunier, chef du cabinet du préfet et M. Verilhon, sénateur, assistent aux débats après que le président Mayeux leur ait souhaité la bienvenue.

Allocution de M. Malossane, président d'honneur de l'U.D. qui est heureux de constater combien notre U.D. se porte bien, et d'apprendre que de nombreuses écoles de musique ont pu être ouvertes grâce à l'effort des municipalités et des sociétés. Il annonce que la ville de Saint-Jean-en-Royans, dont il est le maire, est prête à recevoir en 1965 le congrès départemental. Adopté.

Allocution de M. Rolando. — Notre président fédéral parle d'abord du plaisir qu'il éprouve à se retrouver chaque année au milieu de ses amis de la Drôme dont il retient chaque fois le travail qui aboutit à un mouvement musical de bon aloi grâce aux cours de musique institués dans la plupart des sociétés et aussi aux examens fédéraux qui prennent, chaque année, une importance plus grande. Une société qui ne prépare pas d'élèves est une société appelée à disparaître. Il souligne le danger que constitue la tendance de nos gouvernants à supprimer la musique à l'école, mesure d'ailleurs déjà effective à Paris. Il le déplore d'autant plus que le rôle social qu'ont à jouer les sociétés musicales n'est plus à discuter. Il parle du cours supérieur des examens fédéraux réservé aux méritants des cours moyens et l'espoir qui leur est octroyé aux examens d'excellence à Paris. Les examens du cours supérieur auront lieu à Lyon le 16 mai 1965, salle Molière quai de Bondy. Le président Rolando annonce qu'une circulaire confédérale a été adressée à tous les parlementaires, leur demandant que la musique soit désormais considérée comme un élément de la culture générale.

Il met au courant l'assistance d'une « Journée Pédagogique » qui eut lieu à Challes-les-Eaux et à laquelle ont répondu la presque totalité des directeurs et professeurs des sociétés de l'U.D. de Savoie. Cette réunion s'est déroulée dans un climat de mutuelle compréhension sur les méthodes d'enseignement où chacun pouvait prendre la parole. Une musique avait été mise à la disposition des directeurs où ceux qui le voulaient prenaient la baguette. Il ressort que le but recherché a été pleinement atteint et que ce rapprochement entre sociétés au point de vue artistique est à renouveler. Le président fédéral insiste pour que pareille manifestation se réalise dans notre U.D.

M. Verillon, sénateur, débute en soulignant que ces rencontres, où il n'est pas de rivalités et où n'intervient pas la politique, sont éminemment souhaitables. Il est d'accord pour que l'enseignement de la musique ne doit plus être considéré, sur le plan national, comme un accessoire. M. Verillon, qui est d'ailleurs président du Comité départemental du Tourisme pense qu'une part très importante doit être jouée en France par nos sociétés musicales, dans notre politique d'accueil.

M. Meunier, chef de cabinet du préfet, après avoir excusé M. le préfet, dit avoir été frappé, à son arrivée l'an dernier dans notre département, de la place occupée par la musique. Il est persuadé que les sociétés musicales vont avoir un rôle important à remplir lors des mesures qui interviendront concernant les loisirs, et sa confiance dans l'avenir de nos groupements est pour lui chose acquise.

Après le désir exprimé par M. Robattet, directeur de la Lyre d'Albon, pour que soit communiquée au plus tôt le programme des matières prévues pour les examens fédéraux, le président Mayeux lève la séance à 11 h. 30.

Réception par la municipalité de Valence a eue lieu à 11 h. 45 dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Elle réunissait les personnalités et les congressistes. M. Expert, maire-adjoint, excuse M. le maire souffrant et accueille courtoisement ses invités. Le président Mayeux remercie la municipalité et l'harmonie de Valence. Après une courte allocution de M. Meunier, chef de cabinet de M. le préfet, un vin d'honneur terminait la réception.

Repas en commun à l'hôtel du Grand Saint-Jacques, il groupait à la table d'honneur M. Pierre Didier, député-maire de Romans ; MM. Rolando, Mayeux, Pommier, Malossane, Besset, Garnier et l'assistance comprenait la majorité des congressistes du matin. Déjeuner agréablement servi et de bonne qualité qui fait honneur à l'établissement. Le président Mayeux souligne brièvement la bonne tenue du congrès, les intéressantes interventions qui se sont succédées et les satisfactions qui doivent en résulter. Il passe la parole au président Garnier qui dit avec force que les sports sont trop favorisés par rapport à la musique et que les moyens énergiques seront employés, s'il est nécessaire, au profit des sociétés rurales.

M. le député Pierre Didier, s'excusant de n'avoir pu assister au congrès lui-même, retenu ainsi que M. Henri Durand par l'inauguration d'une mairie rurale, fait un tour d'horizon sur les considérations qui viennent d'être exposées. Il se retire pour assister à un concert à Saint-Donat. Egalement le président Mayeux pour la même obligation professionnelle.

Le président départemental : Ch. Mayeux.

Le secrétaire trésorier général : L. Cherpe.

Manifestations prévues dans notre département en 1965 : 25 mai, examens fédéraux d'élèves à Romans ; 3 juillet : congrès fédéral du Sud-Est, à Bourg-de-Péage ; 4 juillet : XXIVe fédéral départemental, à Bourg-de-Péage ; 10 octobre : Congrès départemental à Saint-Jean-en-Royans.

Application d'une décision du congrès de la C.M.F., liaison, conservatoire, sociétés musicales.

Assemblée à l'Ecole Nationale de Musique de Lyon Lundi 11 janvier 1965

Cette assemblée groupait : M. le maire de Lyon représenté par MM. Giscion et Baridon, adjoints ; Mlle Seitler, représentant M. le général Seive, adjoint aux Beaux-Arts momentanément fatigué ; M. Tapernoux, excusé ; M. Bertholon, directeur de l'école nationale de musique à Lyon, assisté de M. Robert ; M. Rolando, président de la fédération du Sud-Est ; M. Vettard, représentant M. Bernard, président de l'Union départementale des sociétés musicales du Rhône, excusé ; M. Weinborn, président de l'Union des sociétés musicales de Lyon ; les présidents des groupements musicaux du département du Rhône ; les membres du Comité technique de l'Union départementale du Rhône ; les présidents et directeurs des sociétés musicales groupées au sein de l'Union des sociétés musicales de Lyon.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE

Après un rapide pointage des présidents et directeurs présents, M. Rolando ouvre la séance et remercie Mlle Seitler (directrice des services administratifs des Beaux-Arts à la mairie de Lyon) de sa présence et de son dévouement aux sociétés musicales de la ville.

Puis il développe les motifs de l'assemblée qui doit permettre d'établir des contacts utiles entre l'école nationale de musique et les sociétés musicales de Lyon et du département du Rhône, dans l'intérêt même de ces dernières, et selon le vœu formulé au dernier congrès de la Confédération Musicale de France.

M. Bertholon prend alors la parole et souligne tout d'abord que l'école nationale de musique qu'il a l'honneur de diriger est financée par la ville de Lyon, bien qu'elle accueille des élèves provenant d'autres villes ou communes de la région, et qu'elle ne reçoit qu'une faible subvention de l'état.

Puis, avant d'analyser l'ordre du jour, il explique les raisons de la nouvelle organisation de l'enseignement musical, et en particulier de la création de « sections » de l'école nationale de musique :

Insuffisance de jeunes élèves au conservatoire (éloignement des domiciles, difficultés de transports, etc.).

L'enfant ne pouvant venir, aller au devant de lui par la création de sections par arrondissements.

Pour l'instant : 3 sections :

1) Une, rue de l'Angle, dans les locaux mêmes du Conservatoire ;

2) La section « Lamartine » qui ne constitue qu'une reprise par le Conservatoire de l'école de musique créée depuis de nombreuses années par M. Robert et l'Union des sociétés musicales de Lyon, avec le patronage de la ville, et il remercie le conseil d'administration de cette école dont le fonctionnement était digne d'éloges ;

3) La section « Etats-Unis » (8e arrondissement) où le démarrage a pu être réalisé très rapidement dans les locaux de la maison des jeunes et de la culture des Etats-Unis.

A plus long terme, selon le vœu de la municipalité, en d'autres arrondissements (La Duchère, La Croix Rousse, etc.) des sections seront créées dès que les conditions matérielles de locaux et d'encadrement le permettront.

Puis, il insiste sur le fait que cette action n'est aucunement dirigée contre ce qui existe actuellement au sein des sociétés musicales. A ses yeux, la musique est loin d'être l'apanage des professionnels, mais a un rayonnement éducatif qui s'étend beaucoup plus loin. Il définit « amateur » celui qui aime la musique, rappelle qu'il a lui-même fait partie et animé des sociétés d'amateurs, ce qu'il a entrepris avec les sociétés musicales dans la région de Bayonne, et affirme le respect qu'il a pour les sociétés musicales populaires qu'il s'efforcera d'aider dans la mesure de ses moyens, avec le concours de leurs présidents et directeurs.

Il souhaite connaître davantage ces formations musicales, être informé de leurs difficultés pour essayer de les résoudre en commun. Il est heureux qu'une telle assemblée, aussi importante, ait pu avoir lieu car elle dissipera beaucoup de malentendus, son action restant au service des sociétés musicales populaires.

M. Robert, président du Comité technique de la Fédération, pose alors les questions inscrites à l'ordre du jour et ouvre la discussion, dont ci-après compte-rendu condensé :

Questions : 1) Elèves des sociétés musicales inscrits aux sections de l'école nationale de musique (solfège et instruments) ;

2) Responsabilité réciproque du directeur de l'école nationale et des présidents des sociétés musicales sur ces élèves ;

3) Cas particulier des élèves des sociétés musicales, inscrits dans les sections de l'école nationale, ne pouvant suivre toutes les disciplines imposées.

M. Cottinet (Villefranche) expose les difficultés pour l'enfant de suivre au Conservatoire quatre cours par semaine, en même temps que ses études classiques.

M. Bertholon répond :

Je ne peux résoudre ce problème que par des contacts directs avec les présidents ou directeurs s'occupant de ces enfants. Par exemple, si des cas précis me sont présentés par M. Cottinet (ou par une autre personne à fonctions analogues), soit en venant me voir, soit en m'écrivant, personnellement, je m'efforcerai de trouver une solution, éventuellement en groupant le même jour solfège et instrument.

Il va même plus loin : si j'ai l'assurance que l'éducation en solfège de l'enfant est très valable dans une ville ou une commune éloignée de Lyon, je peux même l'autoriser à ne pas assister au cours de solfège, mais sous réserve qu'il puisse satisfaire aux examens trimestriels de cette discipline.

Ces cas auraient intérêt à être présentés au directeur du Conservatoire avant le début de l'exercice scolaire et de préférence pour un groupe d'enfants d'une localité définie.

Questions : 2) Enseignement musical donné dans les sociétés ;

5) Degré à atteindre par les élèves des écoles de musique privées des sociétés pour leur inscription dans les sections de l'école nationale.

Sans vouloir imposer un programme d'enseignement musical dans les écoles des sociétés musicales, M. Bertholon se permet toutefois d'attirer l'attention de l'auditoire sur l'éducation de l'oreille. Il estime que le rapport rythme oreille laisse une place souvent trop faible à cette éducation de l'oreille si nécessaire pour la justesse d'une exécution par une société instrumentale ou chorale.

Il reconnait d'ailleurs que cette formation de l'oreille est beaucoup plus facile quand l'enfant est pris très jeune. Il insiste : former le niveau musical sur le plan de l'oreille.

En ce qui concerne les rapports entre le Conservatoire et les écoles de musique des sociétés musicales, il estime que son rôle est surtout d'harmoniser et non de contrôler.

Une définition est toutefois apportée par M. Robert : ce qui est défini « cours moyen » dans les écoles des sociétés correspond sensiblement au cours préparatoire du Conservatoire. Ce cours moyen ne comprend que l'étude des clés de « sol » et de « Fa ».

Question : 6) Recrutement des sociétés musicales (orientation des élèves de l'école nationale sur les sociétés musicales).

Ce paragraphe est certainement celui qui intéresse le plus les sociétés musicales dont le recrutement a toujours été un souci majeur.

M. Bertholon signale que sur le nombre d'élèves instruits au Conservatoire, il n'en reste, en définitive, qu'un tout petit nombre qui constitue ce que l'on peut définir comme les professionnels de la musique. Il rappelle que le nombre des professionnels de la musique a été très affecté par la suppression des cinémas muets qui tous, possédaient un petit orchestre. Par contre, un débouché nouveau est offert dans l'enseignement musical (professeurs, moniteurs, etc).

En toute logique, ceux dont le destin sera de rester des amateurs — ou un petit nombre de semi-professionnels — devraient trouver une orientation naturelle vers les sociétés musicales.

M. Bertholon s'engage à faire tout son possible pour aider cette orientation et ainsi faciliter le recrutement des sociétés musicales, avec le concours indispensable des présidents et directeurs de ces sociétés. Il suggère qu'en fin de cycle scolaire, ces Messieurs l'informent de leurs besoins en instrumentistes (clarinettes, saxo, trompettes, etc.) et selon les disponibilités d'élèves sortants, compte tenu de leur habitat, il s'efforcera de donner une réponse satisfaisante à leurs demandes.

Il pense toutefois, pour que ces élèves s'intéressent à leur nouvelle société, qu'il faut leur réserver un accueil agréable et ne pas leur donner immédiatement des parties trop difficiles. La société musicale formerait ainsi une éducation post-scolaire très intéressante.

MM. Rolando et Languet (ensemble choral mixte de Lyon) prennent la parole pour signaler le recrutement très difficile des « chorales » qui semblent intéresser peu les jeunes. Les formations « A cœur joie » (Geoffray) ont bien réussi mais dans l'ensemble n'ont jamais dépassé le stade de l'enfant ou de l'adolescent. Dès l'âge adulte, ces jeunes sont complètement perdus pour l'art choral. D'autre part, il semble que certains professeurs de chant déconseillent à leurs élèves de pratiquer le chant choral.

M. Bertholon répond et ne cache pas que ce problème de recrutement lui paraît plus difficile que pour les sociétés instrumentales. Ce problème nécessite une étude particulière sans qu'il lui soit possible aujourd'hui de dégager les solutions satisfaisantes. Il n'admet pas la méfiance que peuvent éprouver certains professeurs de chant à l'égard des chorales, qui en ce qui concerne la ville de Lyon, lui paraissent dans l'ensemble d'un excellent niveau musical.

QUESTIONS DIVERSES

Admission des élèves au Conservatoire. — L'enfant devrait être, pour son admission, du niveau du cours moyen des sociétés musicales, correspondant comme déjà dit plus haut au cours préparatoire du Conservatoire. Il n'est pas interdit à celui-ci de recevoir des élèves débutants, mais bien entendu, sous réserve de places encore vacantes dans les cours.

Il serait souhaitable que dans les localités éloignées de Lyon, la préparation de l'enseignement musical de l'enfant soit assuré dans ces localités même par un moniteur capable, agréé et payé par les municipalités.

Plusieurs municipalités assez proches les unes des autres pourraient même établir un programme commun de cet enseignement avec un financement approprié, programme maintes fois proposé par la Fédération et déjà réalisé en diverses localités.

Aucune autre question n'étant soulevée par l'assemblée, M. le docteur Potel (Union musicale Guillotière-Brotteaux) prend alors la parole pour excuser M. Ruel, directeur de cette formation et de son école de musique, retenu à la chambre, puis aussi pour regretter qu'une telle assemblée n'ait pas eu lieu plus tôt.

M. Bertholon répond que cette assemblée a été décidée après le vœu formulé par la Confédération Musicale de France, lors du congrès du 26 octobre 1964. Il remercie l'auditoire de son attention et l'assemblée se félicite du climat nouveau qu'elle apportera aux relations entre l'école nationale de musique et les sociétés musicales de Lyon et du département du Rhône.

SUD-OUEST

BÈGLES

Les jeunes musiciens de la Cigale Béglaise ont reçu leurs diplômes

Récemment avait lieu dans la salle de réunion du Beau-Soleil, une remise de diplômes.

Malheureusement, le temps avait empêché quelques lauréats d'être présents. M. Bousquet, directeur de la Cigale Béglaise adressa ses vifs remerciements aux personnalités et aux parents des élèves qui avaient bien voulu marquer par leur présence à cette manifestation leur sympathie, leur encouragement et leur attachement à tous ceux que touche la musique, notamment à Mme Rossignol, représentant M. le maire ; M. Ciran, président de la Fédération ; MM. Motard et Lenègre, respectivement vice-président et trésorier de la Cigale Béglaise. Il excusa le président Henry Ganchegui, retenu par ses obligations.

« Cela m'est une grande joie, ajouta M. Bousquet, de procéder une nouvelle fois à la remise de diplômes à douze de nos jeunes élèves. Qu'ils soient félicités pour le travail sérieux qu'ils ont accompli au cours de l'année ».

M. Bousquet regrette toutefois, le peu de jeunes qui s'intéressent à la musique, aussi formule-t-il un vœu : Que la Cigale Béglaise s'enrichisse de nombreux adeptes de la musique, art si beau et si noble.

M. Ciran, président de la Fédération estime lui aussi, malgré les trois mille jeunes qui fréquentent les cours de musique, plaçant notre département au troisième rang des quarante-quatre fédérations de France, que l'effort doit se poursuivre sans relâche afin que les enfants viennent encore plus nombreux aux cours de solfège et de musique. En 1964 le département de la Gironde a présenté à lui seul 1.600 candidats, et M. Ciran pense que l'avenir devrait nous apporter encore plus de satisfactions. Il exprime sa joie de trouver dans la Cigale Béglaise, une association aussi dévouée et adresse ses chaleureuses félicitations au directeur, M. Bousquet, ainsi qu'à tous les membres du bureau.

Enfin, Mme Rossignol, représentant M. le maire, dit toute sa satisfaction de voir dans notre ville une société musicale aussi dynamique, et signale que la municipalité en plus de l'aide matérielle qu'elle ne cesse de lui apporter, pense déposer un projet de construction d'une maison de culture où la Cigale Béglaise trouvera enfin un lieu convenable pour ses répétitions.

Il est ensuite procédé à la remise des diplômes, suivi d'un vin d'honneur. Voici la liste des lauréats :

DIVISION ELEMENTAIRE

Instruments. — Flûte : première mention, Bernard Guy.

DIVISION PREPARATOIRE

Instruments. — Piano : première mention, Monique Frémont.

DIVISION ELEMENTAIRE

Solfège. — Deuxième mention : Bernard Guy ; première mention : Gérard Roche.

DIVISION PREPARATOIRE

Solfège. — Première mention : Serge Donnadieu, Thérèse Roche, Liliane Dumon, Monique Frémont, Didier Houet, Jean-Robert Houet, Serge Blanchadie ; deuxième mention : Jean-Christophe Ledormeur.

BORDEAUX

Lise Daily, hermine d'or du concours international de chant de Rennes.

La chorale S.N.C.F. et les « Jougadous » ont fêté, le 9 janvier, dans les salons Pernod, une de leur plus distinguée sociétaire : Lise Daily, classée première au concours de Rennes.

Etaient également associés à cette manifestation, trois nouveaux élèves B. et J.-N. Tournerie, D. Duranton, qui venaient de s'inscrire en 1965 aux cours de musique, de chant et d'instrument et qui prenaient les numéros 651, 652 et 653 depuis l'origine des cours en 1933.

Cette séance s'est déroulée en présence du docteur Grondeau, représentant le maire ; de M. Ciran, président de la F.S.M.S.O. ; M. Coursan, vice-président, et M. Roubin, du président de la chorale M. A. Loubery, ingénieur chef du 3e A.M.T. ; du bureau et du comité ; de M. Queille, président des « Jougadous » ; de Mme G. Guillaumet, majorale, et des directeurs musicaux, MM. A. David et L. Lalanne.

Après les discours d'usage, une sélection d'élèves se fit entendre depuis la plus jeune jusqu'aux plus anciens : Fr. Lavie, J.-P. Fourc. R. Touya à l'accordéon.

Le chanteur et guitariste C. Denis tint son auditoire sous le charme, tandis que Mlle J. Escabasse, MM. J. Ifuguenlot et J. Fourteau, donnèrent, à la guitare, un aperçu de leur talent.

Une démonstration de danses folkloriques expliquée par M. Queille, clôtura cette fête placée sous le signe de la musique et du folklore Gascon.

CARCANS

Sainte-Cécile

La Société l'Avenir de Carcans, fêtait sa Sainte-Cécile le 6 décembre 1964, sous la présidence de M. le maire et de M. Goulée, président de l'Union des sociétés musicales du Médoc, représentant M. Ciran, président fédéral du Sud-Ouest.

Aux sons de « Saint Cyr », brillamment exécuté suivie par un long cortège, la société se rendit à l'église où elle fit entendre : « Marche Processionnelle », « Sainte-Cécile », le « Panis Angélicus » et « Pâques Fleurie », tout cela fort bien exécuté avec le concours précieux des amis musiciens d'Hourtin et de Bordeaux, sous la baguette du sympathique président, directeur, M. R. Barraud.

Puis un vin d'honneur vit remettre les diplômes aux jeunes lauréats des concours fédéraux, entre autres le jeune Lagune, 1re mention de saxo-alto et Lalanne, 1re mention clarinette, tous deux très jeunes élèves du cours préparatoire.

M. Goulée dit aux élèves tout le prix qu'ils doivent attacher à ces diplômes qui consacrent leurs premiers mérites de musiciens, et qui prennent, cette année, une valeur plus grande, en raison de l'adjonction de la dictée musicale étendue à plusieurs divisions. Il associe le maître aux élèves et transmet à tous, les compliments de la Fédération.

A l'issue du banquet, M. Barraud, président directeur, remercia M. Goulée de sa présence, ainsi que M. le maire et toutes les personnalités et amis associés à la journée. Il félicita les musiciens de leurs efforts constants mais ne cachait pas les difficultés rencontrées pour le recrutement.

M. Goulée présenta les excuses de M. Ciran, président fédéral, apporta à l'Avenir le salut amical de la Fédération, établit un parallèle entre les encouragements donnés aux sports, ainsi que l'aide financière et ce qui est fait par la musique à l'échelon national, c'est-à-dire un soutien bien précaire ! Il félicita les musiciens qui savent résister aux assauts des radios ou télévision, et qui donnent tout sans demander aucun effort. Il se réjouit de se trouver au milieu d'un groupe qui a su s'adapter à la situation actuelle malgré les difficultés et conjure les musiciens de continuer à porter bien haut le renom de nos sociétés populaires de musique qui comptent encore de vaillants serviteurs.

M. le maire, dans une charmante improvisation, dit toute sa joie de compter dans sa commune un groupe musical aussi dynamique, et félicita M. Raphaël Barraud pour son dévouement et ses résultats, qui auront le plus large appui du conseil municipal.

GUITRES

Sainte-Cécile

Dimanche 10 janvier, Guitres-la-Jolie était en fête, son Union musicale honorait Sainte-Cécile. A 9 h. 45, drapeau en tête, lequel porte de nombreuses médailles gagnées dans les concours nationaux et internationaux, nos musiciens se rendirent à l'église en jouant des pas redoublés. L'Abbatiale, dont nous ne vanterons jamais assez la beauté, était brillamment illuminée. Les assistants y étaient nombreux, ce qui prouve que Guitres enferme dans ses murs de nombreux amis d'Euterpe.

Au programme, sous la baguette du chef réputé Max Duhard : « Offertoire », Mignette ; « Plus près de toi mon Dieu », Guillaume Balay ; « Ave Maria », Gounod ; « Judex », Gounod. A la sortie de l'église, l'Union, aux accents de la « Marche des enfants de troupes », gagna la halle où un concert y fut donné. Puis, se rendant au monument aux morts, le président Beaupertuis, dépose une magnifique gerbe en forme de lyre et demande d'une voix gagnée par l'émotion une minute de silence, derrière lui se tien M. Arnaud, maire de Guitres. Une vibrante « Marseillaise » termina la cérémonie.

Dans la salle de la mairie, on procéda à la remise des diplômes aux jeunes élèves de l'école de musique. Il va sans dire que tous ces élèves reçurent les félicitations des personnalités présentes.

Un vin d'honneur suivit, il nous fut agréable d'entendre de nombreuses réflexions très favorables à l'art musical populaire. Un banquet fut servi dans les salons Serres où l'ambiance la plus gaie régna pendant le repas, avant le dessert, nos musiciens toujours dévoués, jouèrent deux morceaux de leur répertoire. Puis vint l'heure des discours. M. Beaupertuis présenta les excuses de M. Tournarie ; de M. Durand et de M. Etienne Roy. Ses remerciements allèrent à toutes les personnes ayant répondu à son invitation, après avoir félicité M. Rode, maire d'Abzac, fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il manifesta à M. Arnaud, maire de Guitres, ses regrets de le voir ne pas demander le renouvellement de son mandat aux élections. Il rappela qu'en sa compagnie et avec M. Etienne Roy, ils sortirent l'Union musicale de son sommeil, grâce aussi au dévouement de Max Duhard, il dit aussi que la société avait 90 ans d'existence.

M. Blanchard, président du groupement des sociétés musicales du Libournais, s'avoua très heureux de voir le président Beaupertuis en meilleure santé et lui souhaita longue vie dans une retraite bien gagnée et de rester encore longtemps à la tête de l'Union musicale. Il se félicita également du rétablissement de M. Boursault, vice-président et premier bugle, adressa ses compliments à M. Rode, le nouveau légionnaire. En un langage dont la finesse n'a d'égale que son érudition, il rappela la participation de l'Union musicale au dernier festival de Coutras, le prochain ayant lieu à Izon. Il annonça la réunion du groupement à Saint-Denis-de-Piles, sous la présidence de M. Duhard, le sympathique conseiller général de Guitres et maire de Sablons. Un encouragement fut adressé aux jeunes pour que continue longtemps encore la musique.

M. Bousquet, délégué de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, eut un mot aimable pour les musiciens et leur inestimable chef, il rappela les brillants résultats obtenus aux examens des écoles de musique, malgré le recrutement qui s'avère de plus en plus difficile, il faut surtout avoir la foi sans quoi il n'est pas de vrai musicien. Il félicita M. Duhard pour son vote augmentant la subvention du conseil général à la Fédération. M. Arnaud, maire, rappela que l'Union musicale, en jouant dans les vieilles rues de notre non moins vieille ville, avait sorti Guitres de sa torpeur en lui donnant un air de gaieté. M. Jarry, vice-président, lut une longue tirade très fine où l'esprit toujours très vivant chez cet homme au commerce agréable, fait qu'il est estimé par tous. M. Rode, maire d'Abzac, manifesta sa joie de se trouver au milieu des musiciens. M. Vironneau, député suppléant, signala combien l'Union avait atteint le

Manufacture d'ANCHES
POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DERU
Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-But Paris 606-33-41

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement

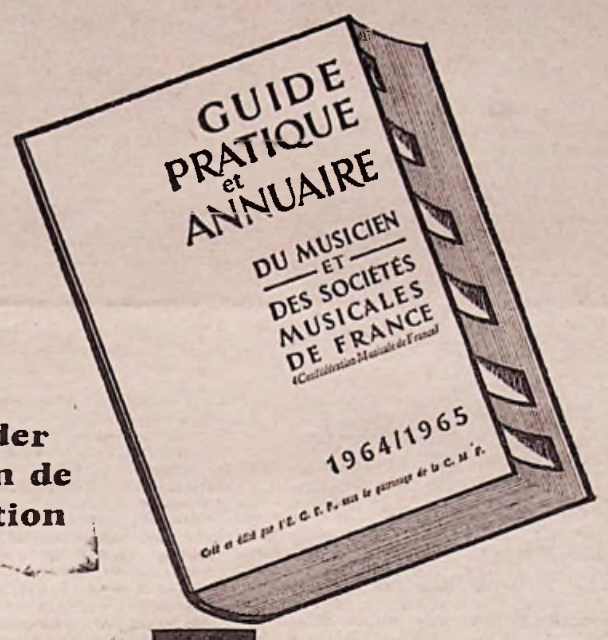

renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION !

la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1er septembre au prix spécial de 25 francs

BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e - BAL. 43-88

Je soussigné ..... Prénom .....

Adresse complète .....

agissant au nom de la Société .....

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

matin aux sommets de la gloire en jouant d'une façon parfaite dans l'église.

Pour terminer le discours, M. Duhard, conseiller général, exprima sa joie de se retrouver au milieu d'une sympathique assistance parmi laquelle il a le plaisir de relever la présence de Mmes Beaupertuis et Blanchard, et souhaite au président une longue retraite. Il réclama une minute de silence pour M. Nicollon, chef de musique compétent, et félicita M. Rode et les vieux musiciens MM. Dufour, Girardeau et Aimé.

Nous avons relevé la présence à ce banquet de M. Chantecaille, maire de Lagorce ; de M. le doyen de Guitres, de M. Faiquier, le directeur des écoles de Lagorce, et de M. Claverie, historien local et cantonal.

LISTRAC-MEDOC

Fête Sainte-Cécile

Le 27 décembre, à 11 h., une messe fut célébrée par M. le chanoine Lescoutra, venu spécialement de Bordeaux. Les musiciens exécutèrent, sous la baguette autorisée de M. Thomas, des morceaux de circonstance remarquablement interprétés. A la même messe l'inauguration des orgues donna l'occasion à M. Paul Curat, d'accompagner magnifiquement la chorale qui se fit entendre à plusieurs reprises.

Après un défilé impeccable malheureusement perturbé par la pluie, musiciens et invités se retrouvèrent pour le traditionnel banquet.

Parmi les personnalités :

MM. Raymond, président ; Gobineau, adjoint au maire ; Capdeville, trésorier général de la Fédération des S.M.S.O., représentant Ciran, empêché ; Chanoine Lescoutra ; Thomas, chef de musique ; Curat, de la chorale ; Lescoutra, doyen de la société ; Lacoume, directeur d'école ; Meyre, conseiller municipal, etc.

A l'heure des discours, ce fut d'abord M. Raymond, l'actif président, il excusa plusieurs personnalités absentes et remercia la municipalité de son aide morale et matérielle. Puis M. Gobineau, représentant M. le maire de Listrac, fit le vœu de se retrouver tous pour le futur centenaire de la société.

M. Capdeville, trésorier général de la Fédération, dans une allocution très écoutée, excusa d'abord M. Ciran, empêché par des obligations antérieures, il ne cacha pas sa surprise de voir l'harmonie de Listrac composée de 35 exécutants, tous de la commune de Listrac, qui ne compte seulement que 1.330 habitants, il donna de très bons conseils à tous et parla du développement de l'école de musique, plus que jamais indispensable, il félicita ensuite la municipalité de l'aide précieuse apportée à l'harmonie « l'Union ».

M. le chanoine, enfant de Listrac et à Bordeaux depuis de nombreuses années, retraça avec humour des souvenirs laissés par l'Harmonie dans son jeune temps.

Des diplômes de la Fédération furent ensuite remis à des élèves méritants.

MACAU

La Sainte-Cécile

Le 13 décembre, a eu lieu la Sainte-Cécile de l'Harmonie de Macau qui s'est fait entendre à l'église avec : « Marche des Preux », « l'Adagietto » de l'Arlésienne, « Ave Verum » de Mozart, le célèbre « Panis Angelicus » de César Franck et « Le Dauphin », qui révéla en particulier un pupitre de basses remarquable, ce qui est rare et il y a plaisir à le souligner.

Après cette belle messe en musique, l'Harmonie a défilé dans les divers quartiers de Macau, très jolie tradition qui associe ainsi toute la commune à cette fête joyeuse de Sainte-Cécile, et qui renouvelle les défilés, non moins traditionnels du carnaval, avec une tenue qui, pour être plus sérieuse que celle qui regne au mardi gras, n'en est pas moins populaire et bien sympathique. En l'absence de M. Estrabeau, qu'un deuil tout récent et bien cruel tenait éloigné de ses chers musiciens, c'est M. Terlet qui dirigeait, et nous tenons à le féliciter de la conduite des diverses auditions.

Après le banquet qui fut la belle manifestation de joie, d'amitié où règne une ambiance remarquable, elle aussi de tradition à l'Harmonie de Macau, et où une fine gastronomie qu'il faut citer est arrosée des vins aux crus fameux du terroir (et dont il faut remercier les aimables donateurs), furent entendus les discours de MM. Bertin, président de l'Harmonie ; Ciran, président fédéral ; Fournier, maire ; Cdt Cassiède et Soum. Ils dirent leur plaisir de voir toujours vivante la musique à Macau et communes voisines, ce qui forme une union de tous des plus salutaire. Ils saluèrent la présence de nombreux jeunes, présage heureux de continuité, et des diplômes furent remis aux lauréats des concours fédéraux soulignant l'importance que l'Harmonie de Macau attache à son enseignement, dont M. Periat dirige les destinées. Le président Bertin, ne manqua pas, à ce sujet, de féliciter M. Ciran et le bureau fédéral d'avoir organisé la belle manifestation d'octobre à la Maison de l'Europe, à Bordeaux, avec des lauréats de notre région, très belle propagande auprès des jeunes. Une bonne surprise fut d'entendre ensuite deux beaux morceaux de flûte que M. Poulet, du grand théâtre de Bordeaux, voulut bien, avec son amabilité coutumière et son grand talent exécuter, pour la plus grande joie de tous.

MONTPON-SUR-L'ISLE

Brillante Sainte-Cécile
à la Société Musicale

Notre société a fêté sa patronne le dimanche 13 décembre.

A 11 h., en l'église Saint-Roch, une foule nombreuse assistait à la cérémonie et au concert qu'interpréta notre société et ses 50 exécutants sous la direction de son jeune et brillant chef, M. Michel Moureau. Au programme : « Le Canon Double », de J.-S. Bach, le « Largo », de Haendel, le « Larghetto », de Mozart où notre ami Henri Pique, au bugle-solo, fit vibrer les cordes les plus sensibles des mélomanes, l'« Intermezzo » de « L'Arlésienne », de Bizet, et « Marche des Nobles », de Tannhauser, que notre société a rendu avec un rare brio.

M. le doyen Chassaingt invoqua Cécile et ses dons de musicienne, ce qui la fit choisir par la grande famille des musiciens comme leur sainte patronne.

Il félicita et remercia la société pour l'hommage à sainte Cécile et pour la valeur artistique de son audition.

A la sortie, une gerbe fut déposée au monument aux morts suivie d'un défilé en musique dans la rue Thiers.

Vers 13 h., plus de 80 convives étaient réunis pour le banquet.

A la table d'honneur que présidait M. le docteur Lagouble, maire et conseiller général, on remarquait la présence de M. le docteur Mutel, président de l'Union musicale de Mussidan, et Mme ; Me René Maupain, président actif de la Société musicale de Montpon ; M. René Thomas, président honoraire ; M. Jouhaux, vice-président, et Mme ; M. le doyen Chassaingt, M. Lamarque, vice-président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais, et Mme ; M. Francis Chapelet, organiste, 1er prix du Conservatoire de Paris ; les conseillers municipaux : MM. Duret, Masson, Deffarges, et Mmes ; M. Michel Moureau, chef de musique de l'école de musique, et Mme ; M. Crougneau, chef de la Schola ; M. Bonnefon et Mme ; MM. Claude Thomas, Waterwald, Niotou, père et fils, René Conchou et Mme, MM. Michel Duret, Christian Lanore, de nombreux parents des élèves de l'école de musique, MM. Pique, père et fils, Dubut, nouveau porte-drapeau de la Société. A l'heure des toasts, M. Maupain retraça l'activité de la Société pendant l'année, remercia M. le maire et ses collègues du Conseil municipal pour le soutien qu'ils accordent à la Société. Rappelant les chaleureuses félicitations que reçurent les musiciens et leur chef, par Me Henri Sauguet lors du festival de Coutras, M. Lamarque apporta les félicitations et la sympathique amitié du groupement des Sociétés musicales du Libournais. Il remercia M. Moureau pour son dévouement et sa compétence, ainsi que Francis Chapelet dont la réputation d'organiste a franchi les frontières de notre pays, pour sa brillante audition à la messe.

Le docteur Mutel se félicita de l'entente durable entre sa société et celle de Montpon, et du parfait esprit de camaraderie qui règne entre les musiciens, souhaitant que cet ensemble recueille encore de longues années les lauriers que leurs talents unis, leur procurent. Enfin M. le maire rendit hommage aux dévouements des sociétaires, aux capacités de leur jeune chef, les assurant du soutien financier et amical de son conseil municipal et de lui même. Chansons, monologues et bonne histoires clôturèrent une bien agréable journée.

C'est vendredi 18 décembre, en soirée, au Foyer municipal, que fut donné le populaire concert de Sainte-Cécile, suivi par près de trois cents personnes.

Il est toutefois regrettable que le public n'ait pas cru devoir venir plus nombreux à cette belle soirée, parfaitement réussie.

La première partie fut réservée à l'audition de la société avec un programme magistralement interprété : « Amora », pas-o-doble de Darling, donna de suite l'ambiance par son rythme populaire, puis ce fut la difficile ouverture de Suppé : « Une matinée, une après-midi, une soirée à Vienne » ou fut particulièrement apprécié notre jeune clarinettiste Michel Niotou ainsi que les pupitres de saxos et de bugles.

Une fantaisie sur « Le Petit Duc », de Lecoq, rappela le bon vieux temps de l'opérette immortelle.

Comme à chaque concert la société avait au programme une fantaisie moderne « Rondo In Blue » qui montra aux auditeurs que musique moderne ou classique, n'avait pas de secret pour nos musiciens, magistralement rythmée par un batteur, élève de la classe de percussion du Conservatoire de Bordeaux, que nous tenons à remercier pour son aimable et bénévole collaboration.

Les « Trois Valses », d'Oscar Strauss, connurent leur succès habituel, et enfin, à la demande de nombreux auditeurs, il fut redonné « La Marche des Nobles », de Tannhauser, de Wagner, interprétée à la messe le dimanche précédent.

Avec sa maestria habituelle, M. Michel Moureau fut à la hauteur de sa lourde tâche, confirmant, s'il en était besoin, ses brillantes qualités de chef d'orchestre et de musicien consommé.

Puis ce fut la distribution des diplômes remportés par les élèves de l'école de musique au concours annuel du groupement des Sociétés musicales du Libournais que préside, chaque année, avec dévouement notre ami M. Blanchard.

Pour la première fois les élèves de l'école de solfège furent présentés par leur chef, M. Moureau ; ils reçurent la lyre symbolique confirmant leur assiduité aux cours de solfège. Puis les jeunes élèves instrumentistes : Pomerle, au cornet ; Segonzac, Langlade, Deffarge, à la clarinette ; J.-J. Lamarque et Didier Waterwald, à la flûte, accompagnés par Mlle Fortin, professeur de piano, donnèrent un aperçu de leur jeune talent.

Enfin le quatuor de flûtes avec MM. Watterwald père, Jean Lafon, J.-J. Lamarque et Waterwald fils, interprétèrent la célèbre mélodie de Rameau : « Douce Nuit ». Ils furent très applaudis.

La partie fantaisiste connue aussi un vif succès.

Une marche entraînante clôtura la soirée qui restera comme une des plus brillantes, offerte par notre société musicale.

SAINT-CIERS-DE-CANESSE

La Société l'Etoile
a fêté Sainte-Cécile

En ce beau dimanche, notre charmante cité est en liesse.

A 10 h., nos musiciens se réunissent nombreux autour du directeur, M. Jean Etié, pour le concert spirituel en notre église Saint-Jean-Baptiste. Le programme musical et vocal est très beau. Voici d'abord « Lauda Sion », marche de procession de J.-B. Maillochaud. Accompagnée à l'harmonium par M. Dupé, qui interprète le beau cantine « Célébrons le Seigneur » ; puis « Domus Aurea », andante d'Alfred Delbecq, par l'Harmonie ; « Sanctus », de Beethoven, par Mlle Jeannette Dufour ; « La Communion », andante de Violleta, par l'Harmonie ; « Dieu regnera », de Haendel, chanté par les chœurs de la paroisse, et une très belle marche pour terminer, par l'Harmonie.

Au cours de l'office, M. l'abbé Vincent félicita nos musiciens pour leur très belle interprétation et leur fidélité à honorer sainte Cécile.

Après cette cérémonie, nos musiciens et le nombreux public se dirigèrent vers la salle des fêtes.

Et voici le concert qui commence, par « Carmen », fantaisie de G. Bizet ; puis, ensuite, « Le Cor », poème de A. Flégier (trombone solo, Albert Amblard).

Présentation des plus jeunes élèves du cours de solfège dans deux morceaux de piano à quatre mains : Mlles Evelyne Ferré et Anne-Marie Etié, qui furent très applaudies, ainsi que le jeune François Hoclet, qui a brillamment interprété une partie de hautbois.

M. Delaune tint à remettre lui-même à tous les élèves du solfège, les diplômes qu'ils ont mérités aux examens de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, le 31 mai dernier, à Bordeaux.

A tous ces enfants, M. le député-maire dit la joie qu'il éprouvait de voir dans sa commune cette pépinière de futurs musiciens, qui fait bien augurer pour l'avenir de notre Harmonie. Il les félicita tous chaleureusement.

Puis M. Sallard, délégué de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, remet un diplôme et une médaille à trois excellents musiciens, MM. Michel Molès, Jean Belougne et Claude Pascouau, qui ont quinze ans de présence à la société. Tous sont très applaudis.

Ensuite, le concert reprend avec « Parfum d'éventail », valse de Ghika.

Et enfin, la partie la plus attendue de tous : « Marche promise », une gentille marche que vient de composer notre sympathique directeur, M. Jean Etié, et qui est jouée pour la première fois. Ce fut un délice, et les applaudissements enthousiastes soulignèrent le bon travail de notre chef, qui fut félicité.

Après cette matinée de musique, nos musiciens se rendirent dans une salle proche, où une soixantaine de couverts étaient dressés.

Ces agapes étaient présidées par M. Sallard, secrétaire général de la Fédération, et M. Delaune, député-maire, mais celui-ci ne put participer qu'au début, étant appelé par d'autres obligations.

A l'heure des discours, M. Robert, président de l'Etoile, remercie les musiciens et leurs amis d'être venus si nombreux ; félicite les nombreuses dames présentes, remercie la municipalité qui a bien voulu augmenter la subvention accordée à notre Harmonie ; félicite M. Jean Etié, pour son dévouement sans limite à notre société musicale, et son école de musique, dont nous avons pu apprécier, ce matin, les heureux résultats. « Je le félicite au nom de tous, dit-il, pour cette œuvre que nous avons jouée ce matin, cette marche qu'il nous promettait depuis longtemps ; c'est pourquoi il l'a appelée « Marche promise ».

Puis, notre ami Jean Etié dit tout sa satisfaction de la bonne exécution musicale de ce matin et constate qu'avec la bonne volonté de tous, il est possible de faire ce bon travail. Il remercia le président de ses bonnes paroles et, heureux de l'approbation de son petit travail de composition, il promet que d'ici l'an prochain, sa « Marche promise » sera imprimée et mise au point.

M. Régis Sirdet apporte le salut de la Lyre Saint-Christolyenne et est heureux de la bonne ambiance musicale qui règne à Saint-Ciers-de-Canesse, sa petite patrie natale.

M. Jean Lafon remercie ses amis de leur aimable invitation et les assure de sa bonne volonté musicale pour l'an prochain.

Enfin, M. Sallard est heureux de retrouver l'Etoile agrandie et plus prospère. « Je constate avec le plus grand plaisir — ce qui, hélas ! devient rare aujourd'hui — le nombre d'enfants et de jeunes gens qui s'intéressent à la musique et qui sont le gage de la prospérité de votre société dans l'avenir. Que tous en soient félicités et remerciés. »

Encore une très bonne journée à inscrire à l'actif de l'Etoile.

SAINTE-HELENE

La Sainte-Cécile

Quelle magnifique journée, digne des précédentes Sainte-Cécile comme elles savent se dérouler à la Lyre de Sainte-Cécile !

Ce fut d'abord le rassemblement place de la Mairie où si tout le monde avait le regret de ne pas voir, comme c'était l'habitude depuis quelques années le sympathique président de la Fédération, M. Henri Ciran, l'on savait qu'il avait demandé à son admirable délégué, M. Georges Pironom, de le remplacer, ce qui fit une joie unanime.

Le défilé se rendit à l'église pour jouer à la messe sous la baguette de M. André Gendreu, professeur au Conservatoire de Bordeaux, et il n'est plus besoin de dire l'éloge de ce chef éminent qui fit exécuter « Enchantement », de Popy ; « Adagio », d'Albiboni ; « Elégie », de Massenet et « Sortie solennelle ».

Au concert qui suivit dans la belle salle des fêtes, il fut entendu : « A travers nos provinces », « Les Yeux noirs » et « Ah ! si j'étais resté célibataire ».

La remise des prix aux jeunes élèves fut ensuite faite, récompense de leur travail et de leur participation aux examens fédéraux.

Puis ce fut le vin d'honneur et le banquet, où le « Listrac » donnait la bonne note avec le fin menu Cauy.

Au dessert, M. André Seguin ouvrit le feu pour remercier tout le monde en se réjouissant de voir la cohéston qui fait de la Lyre de Sainte-Hélène une société toujours bien vivante, comment en serait-il autrement avec un président tel que lui, aimé de tous, comme son collègue, M. François, qui mène les destinées non moins heureuses de la société-sœur La Lyre de Lacanau.

C'est aussi ce que devait souligner M. Pironom qui parla au nom du président, Henri Ciran, dont il dit les regrets et dont il lut une lettre qui les exprimaient en termes fort sensibles.

Puis M. Piromon rappela des souvenirs, sa « délégation » au Comité fédéral où ne furent étrangers ni le président fédéral ni les sociétés de Sainte-Hélène et de Lacanau, ce qui lui permit d'exprimer, sous les applaudissements nourris de l'assistance, les charmes de l'amitié la plus vive, gage certain de la continuité de ces sociétés où l'on aime à se retrouver. Il se réjouit aussi de faire de la musique sous l'aimable et compétente autorité de M. Gendreu qui sait toujours réaliser des auditions si réussies et si artistiques.

M. le maire de Sainte-Hélène se félicita d'avoir une société musicale aussi intéressante que la Lyre de Sainte-Hélène dans sa commune, l'assurant de toute la sollicitude municipale.

Ensuite le tour des chansons histoires, monologues et chœurs dans une ambiance absolument incroyable, clôtura dignement cette magnifique journée.

TALENCE

Fête de Sainte-Cécile
de la Lyre Talencaise

Cette société a fêté sainte Cécile, et le 62e anniversaire de sa fondation, le 20 décembre.

Après une excellente audition offerte à la municipalité par l'harmonie (60 exécutants) sous la baguette autorisée de son sympathique chef, M. Gilbert Marchand, dont voici les morceaux :

« La Mascotte », ouverture, Audran ; « L'Arlésienne » (2e suite) G. Bizet, flûte solo M. F. Poulet ; « Marche Héroïque », Saint-Saëns, trombone solo, M. Rapaud, la société, fidèle à la tradition, se faisait entendre à la messe en l'église Notre-Dame de Talence, dans un programme magistralement exécuté : « La Voix des Cloches », de Luigini, hautbois solo, M. D. Darmente ; « Messidor », entr'acte symphonique, Bruneau ; « Ave Maria », Cherubini, basse solo, M. Jouve ; « Apothéose » (extrait de la Grande Symphonie funèbre et triomphale), H. Berlioz.

A l'issue de cette cérémonie, personnalités, musiciens et membres de la société se trouvaient réunis au « Pont Bernet », où leur était servi un succulent repas.

A l'heure des allocutions, M. G. Marchand, président et directeur de l'Harmonie, eut des paroles aimables pour remercier les présents et excuser les absents, notamment MM. le docteur Wiemert, maire de Talence ; H. Ciran, président fédéral ; Capdeville, président de la Société de Villenave-d'Ornon. Il félicita tout particulièrement, les musiciens pour la réussite des exécutions et remercia ses collaborateurs du bureau.

M. Sicurac, délégué fédéral, exprima les excuses et apporta le salut de M. Henri Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest, ainsi que de M. Capdeville, trésorier fédéral.

M. Sicurac adressa tous ses compliments au distingué chef et à ses exécutants pour la parfaite exécution des programmes. Il incita les jeunes à persévérer dans l'étude de l'art musical. Il leur donna comme exemple la fidélité des anciens et fit appel à leur dévouement pour assurer l'avenir et la longévité de la société.

M. Ricoux, trésorier général de la Lyre, dit toute sa satisfaction de voir la société poursuivre une marche ascendante dans une ambiance de bonne camaraderie.

Noté également la présence de MM. Roubin, Pèbe, Gouillaud, Claverie, Latapie, etc., Mmes Marchand, Gouillaud, Claverie, etc.

VILLENAVE-D'ORNON

Fête Sainte-Cécile

Dimanche 17 janvier, la Société musicale de Villenave-d'Ornon a fêté sa patronne et a célébré en même temps le 80e anniversaire de sa fondation.

A 9 h. 30, malgré la pluie et en présence de la famille, une gerbe fut déposée sur la tombe de M. Granet, fondateur et ancien président.

A 10 h. 30, les musiciens étaient rassemblés à l'église Saint-Martin et donnèrent, sous la direction du professeur Berteau, un concert religieux. La chorale de la paroisse, malgré quelques défections est à féliciter pour son dévouement exemplaire. Les orgues étaient tenus, toujours avec le même talent, par Mlle Lamothe.

A 12 h., musiciens et invités se retrouvèrent à « La Renaissance ».

Avant de passer à table, les musiciens de l'harmonie, sous la baguette avisée du chef Berteau, interprétèrent brillamment quelques morceaux de leur répertoire qui furent très appréciés des nombreux auditeurs qui prirent place autour de l'immense table comprenant 130 couverts.

De nombreuses personnalités honorèrent cette fête : MM. Coin, maire de Villenave-d'Ornon ; Lafont, premier adjoint ; Capdeville, président de l'harmonie et fondateur de l'Estudiantina, et Mme ; Ciran, président fédéral du S.-O. ; Mesnard, président honoraire de la Fédération ; l'abbé Cognet, curé de la paroisse ; Xambily, ancien maire ; Lourmet, ancien premier adjoint ; Bayle, ancien président de la délégation spéciale, et Mme ; le commandant Pouget de cette même délégation, et Mme ; Nadal, directeur de la Société S.A.B.L.A. ; Berteau et Mme ; Bennetier, Le Houziel, Terrache, Vignes, Mme Richon, etc.

Au dessert, M. Capdeville, président de la société, après avoir remercié les personnalités présentes, amis personnels, ainsi que les nombreuses dames qui participaient à ce banquet, rappela que c'est grâce à la compréhension de la municipalité, que la société ainsi que les trois écoles de musique peuvent fonctionner sans trop de difficultés financières, mais il ne cacha pas que si malheureusement un jour l'aide municipale venait à manquer, cette société musicale, vieille de 80 ans, serait obligée de se mettre en sommeil.

Après quoi, M. Capdeville dressa un bilan d'activité de la société pendant la période 1964 et engagea tous de faire l'effort nécessaire pour que vive encore pendant de longues années cette belle phalange.

M. Ciran, président fédéral, en termes choisis, ne cacha pas sa grande surprise de voir une société musicale si dynamique et composée presque uniquement de jeunes sortant de la pépinière de l'école de musique. Il est très rare d'assister à un banquet Sainte-Cécile de 130 couverts animé d'une pareille ambiance. Il s'adressa ensuite aux jeunes pour leur demander de conserver cet esprit de camaraderie, leur amour de la société, leur courage au travail, ce qui permettra de conserver à la société « Sainte-Cécile de Villenave-d'Ornon », le rang qu'elle s'est acquis parmi les sociétés musicales du Sud-Ouest.

M. Coin, maire de Villenave-d'Ornon, qui avait accepté de prendre la présidence de cette fête, fit remarquer à l'assistance que depuis plus de 40 ans, il assistait à des titres divers à cette réputée manifestation, il ne cacha pas sa satisfaction de se retrouver une fois de plus à cette « Sainte-Cécile » et au 80e anniversaire de sa fondation. Il assura M. Capdeville de l'appui de la municipalité, qui fera toujours l'impossible pour aider cette vaillante société musicale en plein essor. Il leva son verre à la prospérité de l'harmonie et de l'Estudiantina et à celle de Villenave-d'Ornon.

Le groupe réputé « Estudiantina » composé d'instruments à plectres donna une audition remarquable qui enchanta toute l'assistance.

Plusieurs diplômes furent remis aux élèves lauréats à l'examen fédéral et la médaille de la fédération fut attribuée à M. Tiersa, musicien.

Cette belle fête « Sainte-Cécile » se termina dans une ambiance de franche et amicale camaraderie, qui donne aux dirigeants, l'espoir de voir vivre encore très longtemps leur société musicale.

ESCOURCE

Sainte-Cécile
et adieux de M. DUPOUY

Le 27 décembre, c'était la Sainte-Cécile célébrée avec un éclat particulier, faisant suite au voyage inoubliable à Cologne, pour le concours international en septembre dernier. De plus cette Sainte Cécile marquait le départ de M. Joseph Dupouy, chef de la Fanfare d'Escource depuis 38 années, qui reçu l'hommage solennel de la population tout entière, au moment où il prend sa retraite après tant de services rendus, tant dans ses fonctions de garde forestier communal que dans l'incomparable sacerdoce musical qu'il a réalisé.

Aussi reçut-il de M. Pierre Dagrau, maire, la Médaille d'honneur communale et de M. Ciran, président de la Fédération musicale du Sud-Ouest, le diplôme avec médaille d'or, la plus haute distinction de la Confédération musicale de

France et de M. Méaule, président de la Fanfare, le diplôme d'honneur avec médaille d'or des chefs de musique, que la Confédération musicale de France lui a également décerné.

Cette remise fut particulièrement émouvante, et dans leurs discours : M. le maire d'Escource, M. le conseiller général et M. le président fédéral, dirent les mérites d'une carrière faite exclusivement de devoir, de courage et de volonté.

Quel vide immense laissera M. Dupouy dans la petite cité d'Escource, et en particulier à la fanfare dont il a fait une des plus belles sociétés de la région, où il a enseigné la musique à tous les enfants du pays. Mme Dupouy fut justement associée à cet hommage, car elle aussi a su prendre sa part de mérite dans la belle carrière de son mari.

Avant cette belle manifestation avait eu lieu la messe de Sainte-Cécile, en l'église d'Escource avec un très beau programme : « Santa Cœcilia », de Delcjevalier ; « La plainte du clocher », de Balay ; « O Salutaris », de Mozart ; « Marege Straweski », de Strauss. Puis un concert avait suivi la messe, sous le préau des écoles avec « Maître Phébus », de Sali, une fantaisie sur « Le Petit Duc » de Lecoq, et « Espana », de Waldteufel, sur les motifs de la célèbre valse de Chabrier.

Après un banquet magnifiquement servi dans la salle des fêtes, avec près de 150 couverts, toute la commune était là représentée, prirent successivement la parole M. le président Méaule, M. Dagrau, maire d'Escource ; M. le conseiller général, M. Dupouy et M. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest. Ce furent bien des souvenirs évoqués, des vœux ardents de bonne retraite au chef éminent et dévoué qui s'en va, et aussi tous les regrets que peut laisser un cœur généreux qui s'est dépensé pendant tant d'années et qui a placé sa société à la première place nationale parmi les 270 sociétés qui participèrent au concours de « Bonjour, Monsieur le Maire », dans la section des fanfares de la deuxième catégorie.

TARN

La fête de Sainte-Cécile

(fin)

Afin de célébrer la fête de Sainte-Cécile, « l'Harmonie de Mazamet » a donné un concert très réussi, le dimanche 6 décembre 1964, à 17 h., dans la salle de l'Union, sous la baguette de son nouveau directeur, M. Noël Grand : « Vienne reste Vienne », marche de Joh. Schrammel ; « Jam Session Story », fantaisie jazz, de John Darling ; « Véronique », de Messager, arrangement de Th. Rottier ; les « Fanfares royales », de J.-B. Lully, arrangement Robert Clérisse, et une sélection sur la comédie américaine « My Fair Lady », musique de Frédérik Lowe, arrangement de R. Russel Bennet. Les musiciens, dans l'ensemble, se sont surpassés et ont su remporter les applaudissements mérités.

A l'issue de ce concert, les élèves de l'école de musique ayant obtenu d'excellents résultats aux examens eurent la joie de recevoir un diplôme d'honneur de la Fédération.

Vers 19 h., un banquet amical réunissait les musiciens et les invités dans un salon de l'hôtel du Grand Balcon, autour de nombreuses personnalités. Nous avons noté la présence de M. Maurice Raynaud, maire-adjoint représentant M. Barraillé, maire et conseiller général ; M. Fabre, maire-adjoint d'Aussillon ; M. le commissaire de Police Lefebvre ; M. Langereau, président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne ; M. Farenc et Marcoul, vice-président et secrétaire de l'« Alerte Mazamétaine » ; M. Bascoul, secrétaire général de la Fédération ; MM. Donnaville, Raynaud et Galibert, représentant le service d'architecture de Mazamet.

Au dessert, le président Bonnet ouvrit la série des discours. Après avoir adressé des remerciements aux personnalités présentes, à l'« Alerte Mazamétaine », au service de l'architecture et à la municipalité, il signala le travail entrepris par M. Grand pour rénover et donner une nouvelle impulsion à l'harmonie. Il rendit hommage à M. Albert Sigulet, directeur honoraire, et lui exprima, au nom de tous les musiciens, sa reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie durant sa longue carrière active.

Félicitations à l'Harmonie de Mazamet, qui continue à mettre sur pied une brillante phalange musicale au sein de laquelle les jeunes tiennent une place très importante.

A Graulhet, ce fut une très belle journée que ce même dimanche 6 décembre pour « l'Union Musicale », qui donna, après le match de rugby Lourdes-Graulhet, un grand concert sous la halle aux grains.

Sous la direction de M. Marc Héral pour l'harmonie et de M. Albert Rouyre, pour la batterie, ce bel ensemble musical offrit le programme suivant : « Marche de la 2e D.B. », de V. Clowez, avec tambours et clairons ; « La Toulousaine », célèbre chant languedocien, L. Delès ; « Chant de Sainte-Cécile », andante religioso, A. Planel ; « Internelle chez Edith Piaf » (soliste : Ch. Galan) ; « Marching Thro' Georgia », avec tambours et clairons, G. Miller ; « L'Angélus de la mer », célèbre mélodie de G. Goublié (soliste : André Raynaud) ; « La Ronde de l'Amour », Oscar Strauss ; « Le Cœur en bandoulière », Robert Maxwel ; « Sambre et Meuse » avec tambours et clairons, Planquette.

Au cours du concert, il fut procédé à la remise de la médaille d'honneur des Sociétés musicales à douze musiciens qui ont passé plus de 25 ans de présence dans une société de musique :

MM. Jean Alibert, Raoul Catalo, Edmond Dupeyron, Charles Galan, Henri Gibert, Marc Héral, Eugène Hilaire, Julien Jalabert, Marcel Parayre, André Sévérac, Marcel Teulet et Lucien Vaissière.

L'éclat que revêtit cette grande journée, l'enthousiasme qu'elle suscita et l'émotion unanimement partagée par tous, firent de cette manifestation une cérémonie inoubliable pour les musiciens des deux sociétés locales.

Sainte Cécile a donc été fort honorablement fêtée dans le Tarn et il est réconfortant de voir autour de soi se poursuivre cette belle tradition dans les sociétés musicales, qui permet à l'harmonie des sons d'être le prélude de l'harmonie des cœurs.

Nécrologie

C'est avec une grande tristesse que les élèves, les membres et les amis de la musique ont accompagné à sa dernière demeure Raoul Sidobre, membre actif de la fanfare « L'Avenir de Briatexte ».

Il avait débuté tout jeune dans notre société, il y a plus de quarante ans, au pupitre des « basses », qu'il n'avait jamais quitté. Il aimait sa société, la musique populaire. Aussi répondait-il toujours présent pour aller jouer soit à Graulhet, soit à Lavaur.

Archiviste de longue date, il rangeait sa bibliothèque avec soin, ne laissant rien traîner au hasard. Membre du bureau directeur, il prenait toujours part aux discussions relatives à la bonne marche de la société. Membre du jury des examens, nos petits élèves se souviendront longtemps de son regard sévère, mais aussi de son bon cœur.

La société a perdu un camarade, un excellent ami, un vrai musicien. Homme affable, serviable, vivant dans la simplicité, il ne comptait que des amis, faisant ainsi honneur à sa belle famille.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 19 janvier 1965, à Briatexte, en présence d'une foule considérable. En tête du cortège, on remarquait la fanfare, membres et élèves, avec sa bannière voilée de crêpe ; M. Satgé, président départemental des Sociétés musicales du Tarn, à la tête d'importantes délégations de Graulhet et de Lavaur. Tous ces musiciens précédaient le corbillard, ils firent une haie d'honneur à l'entrée du cortège dans l'église, qui s'avéra trop petite pour la circonstance. Pour répondre au désir de la famille, la société ne joua pas.

L'office religieux achevé, on prit le chemin du cimetière où, au nom de la musique et de la société, le président dit au disparu un dernier adieu et adressa au nom de tous ses amis et camarades, les condoléances à la famille attristée.

DOLEJAL MUSIQUE

GENEVE (Suisse)

10 bis, rue du Vieux-Collège

Vous trouverez tous les arrangements pour HARMONIES en musique de JAZZ, JAZZ SYMPHONIQUE, POPULAIRE que les formations de l'air américaines ont interprétés avec succès, au cours de leurs tournées européennes.

VAUCLUSE

Les présidents des sociétés musicales, faisant parties de notre fédération sont informées que l'assemblée générale aura lieu à Sarrians, le dimanche 4 avril prochain.

Trois Vauclusiens brillants lauréats, au concours d'excellence de la Confédération Musicale à Paris.

Chaque année fin octobre à Paris, le congrès confédéral se termine par un concours d'excellence destiné à mettre en valeur l'enseignement donné dans les écoles des sociétés musicales de province.

Pour la première fois, sur l'initiative du bureau de la fédération départementale que préside M. H. Moutte, et grâce à la générosité du conseil général de Vaucluse, trois jeunes musiciens ont pu se rendre à Paris (tous frais payés) pour participer à ce concours.

Ces instrumentistes, que nous complimentons chaleureusement ainsi que ceux qui les ont formés, ont obtenu un brillant succès dans la capitale.

En voici le palmarès :

3e prix de clarinette : M. Daniel Hiroux (élève de l'école de musique de Bollène, professeur M. A. Arnaud) ;

2e prix de trombone : M. Paul Barroyer (élève de l'école de musique de l'Harmonie Durance et Luberon à Perthuis, professeur M. G. Pin) ;

2e prix de basse : M. Raymond Escoffier (élève de l'école municipale de musique de Cavaillon, professeurs MM. P. Robert et C. Savornin).

PERTUIS

Inauguration de la salle « Samat-Mikaelly » nouveau siège de l'Harmonie Durance et Luberon

C'est le 31 janvier qu'a eu lieu cette manifestation présidée par M. Jean Guigues, maire de Pertuis, entouré de nombreuses personnalités locales et régionales dont M. H. Moutte, président fédéral.

Cette salle qui portera le nom de la grande cantatrice Mme Samat-Mikaelly a été fort bien inaugurée avec de la musique (grâce aux musiciens de M. Grevais Pin) et des discours de circonstance qui furent prononcés par MM. Adrien Baude, président de l'Harmonie ; G. Pin, directeur ; Turc, président d'honneur ; Marin, président du Syndicat d'Initiative ; Moutte, président de la Fédération musicale du Vaucluse, et par M. le Maire de Pertuis.

L'instant le plus émouvant de cette cérémonie se situe après les discours, lorsque, grâce à une bande magnétique obligeamment fournie par Europe N° 1, l'assistance put entendre la voix de Mme Samat-Mikaelly, interviewée alors qu'elle avait 91 ans.

Nombreuses remises de décorations à l'Harmonie Durance-Luberon, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

C'est dans la ville de Cadenet que s'est déroulée cette journée en l'honneur de la patronne des musiciens, sous la présidence de M. H. Moutte, président des sociétés musicales et chorales de Vaucluse.

Après une aubade, donnée par l'Harmonie, sous la baguette de son chef, M. G. Pin, qui dirigea « Cigaloum » et le « Petit Poucet », eut lieu une importante remise de décorations par le président fédéral dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville.

En l'absence de M. Ducarre, maire de Cadenet, retenu chez lui pour raisons de santé, c'est M. Dumas, conseiller délégué aux festivités qui reçoit les invités, assisté de MM. Isnard et Lecuyer, adjoints. Auprès d'eux, avaient pris place MM. Chanssaud, maire adjoint de Pertuis ; Bourron, président de la Lyre Aixoise ; Barthélémy, secrétaire général de la mairie de Cadenet.

M. Baude, président de l'Harmonie, n'a pu à son grand regret, assister à cette cérémonie.

Avant de remettre les décorations, le président Moutte déclare : « C'est la première fois dans le Vaucluse qu'une harmonie se voit décerner en une seule fois 34 médailles. Cela démontre la valeur et la vitalité d'une société ». Et le président félicite les animateurs de cette brillante phalange ainsi que tous les membres exécutants sans oublier le jeune Barroyer pour son brillant succès à Paris.

Après l'apéritif d'honneur offert par la municipalité de Cadenet, musiciens et invités se retrouvèrent au restaurant des ombrelles pour le traditionnel banquet.

LES DECORES

Au titre de la Confédération (médaille des vétérans) : MM. Rigaud (64 ans de présence, Paris et Lanchier (57 ans), Ducarre (56 ans) ; médaille départementale: M. Bouneau (58 ans de présence) ; médaille d'argent (plus de 40 ans d'assiduité) : MM. Sibille, Pigassous Lopold, Meynard, Laugier, Imbert, Dumas, Félician, Brémond et Baude ; médaille de bronze (plus de 30 ans d'assiduité) : MM. Roure, Pin, Maurn, Crest, Auphand ; médaille de la fédération (plus de 15 ans d'assiduité): MM. Verdelli, Schneider, Sylvestre, Raynaud, Robert et Gilbert Pigassou, Latil, Girard, Grégoire, Faussaty, Enrico, Crassous, Crest, Broc ; diplômes d'honneur et d'encouragement (plus de 5 ans de présence) : MM. Zanello, Vaux, Jean et André Roche, Alain, Lanchier, Ferrando, Clément, Arnelin, Laurent, Pigassou Edmond.

MONTFAVET

L'Echo Musical en fête

Cette société a brillamment fêté Sainte Cécile. Le matin, c'est à l'hôpital psychiatrique de Montdevergues, qu'elle exécutait, sous la direction de son dynamique chef M. Laty, un programme de choix en présence de MM. Filipetti, directeur ; Mérillot, économe ; Fortia, ingénieur ; des infirmières et des malades.

A midi, un banquet réunissait tous les musiciens devant une bonne table dressée par les soins du propriétaire du restaurant « La Halte ».

A 17 h., c'est l'Institution Saint-Ange qui, à son tour, était choisie pour un second concert.

Une journée bien remplie tout à l'honneur de cette excellente phalange.

MAZAN

La Philharmonique et l'Indépendante ont joyeusement fêté la Sainte-Cécile

Avec toujours autant de gaieté et d'entrain, les musiciens de ces deux sociétés se sont retrouvés pour fêter leur patronne.

Effectif au complet puisqu'on ne comptait pas moins de 50 convives au banquet qui se tint au café Pont.

Des mets excellents arrosés d'un incomparable vin du terroir mirent très vite cette ambiance qui caractérise ces traditionnelles assemblées.

La « Coupo Santo » chantée en chœur par tous les convives clôtura le banquet.

Comme devait le dire M. François Conil, président de la Philharmonique : « Il est souhaitable que pendant longtemps encore les deux sociétés musicales puissent poursuivre leurs activités ».

Le matin, avant le défilé dans la ville, la Philharmonique avait rehaussé l'éclat de la grand'messe paroissiale.

M. Montagnard, maire de Mazan, assistait au banquet, accompagné de ses deux adjoints, MM. Blanchet et Rogier.

SAIGNON

Belle journée pour la Lyre Saignonnaise

Cette jeune phalange a dignement fêté la Sainte-Cécile en procédant à l'inauguration officielle de sa salle de réunions.

Mme Castel, marraine, ayant coupé le ruban tricolore, M. Rigaud, chef, faisait les honneurs du local, et en un bref exposé, l'historique du groupe.

M. le Maire, dans une allocution pleine d'à-propos, souhaitait longue vie à la nouvelle société et de nombreux lauriers.

Un instrument souvenir était alors remis par Mme Castel à M. Rigaud.

Un lunch était servi aux musiciens et aux invités, suivi d'un bal qui devait se prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit.

L'ISLE-SUR-SORGUE

Vieux Briscards et jeunes Tambours ont joyeusement fêté la Sainte-Cécile

Cette importante société qui compte actuellement 75 membres, a voulu, avant le repas amical, récompenser au cours d'un apéritif à son siège, seize tambours et clairons pour leur assiduité aux répétitions.

Ensuite, musiciens et invités, se rendaient à l'oustalet où un fin repas de famille les attendait.

Une joyeuse ambiance ne cessa de régner tout au long de la soirée.

Au dessert, le président René Reboul prononçait une courte allocution pour remercier ses collaborateurs les plus directs sans oublier la municipalité pour son aide précieuse et féliciter tous les membres actifs actuellement au nombre de 76 inscrits.

Autour du président, l'on notait la présence de M. Fauque, conseiller, représentant M. le Maire ; M. Genevet, trésorier adjoint de la fédération, représentant M. Moutte, président ; et MM. Calandri, Pasero, Baudoin et Reboul fils.

Ce fut alors le tour des chansons, et chacun leva son verre à la prospérité de « l'Avenir l'Islois ».

PERNES-LES-FONTAINES

Concert, banquet, médailles et bal pour « Les Enfants de la Nesque »

Peu de petites villes en Vaucluse peuvent s'enorgueillir de posséder une société musicale aussi vivante et brillante que celle des « Enfants de la Nesque ».

Il est tout à fait remarquable qu'à Pernes puisse fonctionner, grâce à l'aide d'une municipalité compréhensive, une école de musique qui forme chaque année de nombreux jeunes avec le concours des professeurs Maby, Bon et Magny.

Pour la Sainte-Cécile, « Les Enfants de la Nesque » étaient en fête et tous les Pernois avec eux, puisque dès l'heure apéritive, un concert public était donné dans les jardins de la « Margelle » pour la plus grande joie des petits et des grands.

Excellente interprétation de tout le programme avec une mention particulière pour la fantaisie sur « Les dragons de Villars » où se distingua le trombone solo Aimé Bon.

Le banquet qui suivait ce brillant préambule, avait les salons de La Margelle pour cadre.

Au dessert se situait le grand moment de cette journée : le président départemental des sociétés musicales M. Moutte, qu'accompagnait son homonyme, le sympathique maire de Pernes, avait tenu à assister à cette manifestation afin d'y procéder à une solonnelle remise de décorations.

Sept musiciens, fidèles serviteurs de la société depuis de nombreuses années, recevaient l'hommage rendu à leur talent et à leur dévouement. Ce sont : MM. Hubert et Paul Rameys, Dany, Maurizot, Gravier, Charrier, Mandron.

De son côté, le chef Igoulin voyait récompenser ses cinquante ans de présence incessante.

Le vice-président Gaston Cunty recevait quant à lui, un cadeau en récompense de ses dix années de service comme secrétaire de la société.

Enfin, le président fédéral remerciait M. le Maire de Pernes pour son action en faveur des sociétés musicales et lui remettait un cadeau de valeur.

En soirée, un grand bal animé par l'orchestre Murrat, clôturait dans l'allégresse cette journée.

APT

Concert de la Philharmonique Aptesienne

Cette société a donné, à l'occasion de la Sainte-Cécile, dans la cathédrale Sainte-Anne d'Apt, un concert, le dimanche 6 décembre, au cours de la messe à 10 h. 30.

Durant cette cérémonie, la Philharmonique a exécuté le programme suivant :

« Mouvement lent » et « Allégro » de Boismortier ; « Allégro » et « Andante » de Téléman ; « Sonate » pour deux flûtes, de Pépuch, exécutée par les solistes : Mlle Coiffard et M. Vivot, professeur et chef de la Philharmonique.

AVIGNON

L'Harmonie Municipale a rendu hommage à Sainte Cécile

Cette société a, avec éclat et magnificence, honoré sa patronne par un concert de qualité donné au cours d'un office en l'église des Carmes.

Sous la baguette de leur chef, M. E. Dalbello, les musiciens exécutèrent : « l'Adagio » d'Albinoni ; le « Largo » de Haendel ; Intermezzo et Adagietto de « l'Arlésienne », de Bizet, ainsi que le « Carillon » aux accents duquel s'effectua la sortie de l'office religieux.

Au premier rang de la très nombreuse assistance nous avons remarqué MM. Ducret, sous-préfet ; Monier et Privat, adjoints au maire ; Goubert et Bout, conseillers municipaux ; la présidente de la société avignonnaise des concerts, Mme Simone P. Girard ; MM. Clamon, président de l'Académie Provençale ; P. Ethuin, directeur de la musique à l'opéra municipal ; P. Aymard, secrétaire général du conservatoire national ; R. Duffaut, vice-président de la société des Amis du Théâtre Lyrique ; J. de Terris, secrétaire général de la mairie ; Paul Agard, ainsi que d'autres personnalités.

Le traditionnel banquet eut lieu le samedi 5 décembre dans les salons du restaurant Hély, réunissant plus de soixante-dix convives.

M. Henri Duffaut, maire d'Avignon, était présent à cette fête ainsi que ses adjoints.

Au Réveil Avignonnais

Le dimanche 22 novembre, de nombreuses personnalités se réunissaient devant l'Hôtel de Ville d'Avignon et un cortège se formait pour se rendre au monument aux morts.

Le « Réveil » célébrait la Sainte-Cécile ; les Alsaciens-Lorrains commémoraient la libération de Strasbourg.

Derrière les musiciens du Réveil, dirigés par MM. L. Dupay, chef, et Benoit, sous-chef, se trouvaient les drapeaux des associations patriotiques et les gerbes des Alsaciens et du Réveil.

Au premier rang du cortège M. Ducret, chef de cabinet du préfet de Vaucluse, était suivi d'un tel nombre de personnalités locales et régionales que nous ne pouvons citer personne.

A la suite du dépôt des gerbes au monument aux morts, le Réveil, après avoir exécuté quelques morceaux sur la place de l'Horloge, offrait un vin d'honneur dans la salle des fêtes de la mairie.

Autour des tables bien garnies on prenait place pour écouter l'allocution de M. Hermitte, président d'honneur et les remerciements du président actif Trinquier.

Puis M. Boitelet, secrétaire général de la Fédération départementale, représentant M. Moutte, empêché, remettait les médailles suivantes : médaille de la Fédération départementale : Mme Coiral, présidente d'honneur du Réveil ; MM. Abello, Tressol, Agussol, Pirony.

Médaille de l'éducation nationale pour la musique : MM. Bernely et Joubert. Les musiciens MM. Catalot, Moreno et Roche étaient nommés caporaux.

A midi un car transportait les membres du Réveil et leurs invités à Entraigues pour le traditionnel banquet annuel.

ORANGE

Le banquet du Réveil a donné lieu à une joyeuse et amicale réunion

Les présidents MM. Bourdarel et Carbet avaient provoqué l'amical regroupement de leurs fanfaristes et amis à la brasserie « Le Parvis » pour un repas en l'honneur de sainte Cécile et pour marquer la clôture de l'année active de la société.

Au nombre des invités on notait la présence de MM. Giorgi, Sanche et Alessandrini, adjoints, représentants Maître Bruey, maire d'Orange ; MM. H. Moutte, président fédéral ; Arnaud et Martin, de la fanfare de Saint-Chamas ; Leroux, chef de la musique municipale de Cavaillon ; Barguès, président de l'Harmonie Orangeoise ; l'adjudant Lefèvre, chef de la fanfare du 2e Chasseur.

Il y eut des allocutions, et les remises de récompenses suivantes : médaille d'honneur des sociétés musicales : l'adjudant Lefèvre. Médailles d'honneur à titre honorifique : Maître Brucy, remplacé par M. Giorgi ; M. Arnaud, directeur de la fanfare de Saint-Chamas.

M. Bourdarel eut le plaisir de recevoir un cadeau souvenir pour son dévouement au sein du Réveil.

M. Arnaud remit à la société orangeoise une poupée souvenir habillée aux couleurs de la fanfare de Saint-Chamas.

Tout se déroula le mieux du monde dans une franche et cordiale ambiance.

MONTEUX

« Les Amis de la Musique »
ont donné leur premier concert

Une bien sympathique réunion que celle organisée dans la belle salle de l'Hôtel de Ville par les dirigeants de cette société pour le premier concert donné par les élèves.

Un nombreux public était là pour applaudir ces enfants, et, parmi les personnalités : MM. Grangier, maire ; Nicolet, Muraille et Grimaud, adjoints ; Testenière et Faure, conseillers municipaux, organisateurs de la société ; Barrot et Magny, professeurs de l'école de musique.

Puis le chef Magny passa à son pupitre et après quelques morceaux spécialement choisis pour cette matinée, il était prouvé que les efforts constants et patients des dévoués professeurs étaient largement récompensés.

Ainsi Monteux pourra bientôt compter sur l'orchestre « Les Amis de la Musique » pour animer ses fêtes et ses soirées familiales.

Et dans la joie de tous un goûter était offert aux enfants et un vin d'honneur aux grandes personnes.

BOLLENE

L'Harmonie et ses nombreux amis
ont joyeusement fêté Sainte Cécile

Cette société forte de ses 80 exécutants, dont cinquante de moins de vingt ans, était en liesse pour fêter la patronne des musiciens.

En présence de M. Robert Ellen, maire, conseiller général ; M. Moutte, président de la fédération du Vaucluse, assisté de MM. Alliès et Robert, président et directeur de « La Fraternelle Oppédoise » ; Biscarel, de « l'Avenir musical Courthézonnais », accompagnés des membres de la commission des fêtes et du conseil municipal, un splendide concert fut donné à 11 h., dans le péristyle de l'Hôtel de Ville.

Habilement dirigé par M. Armand, ce concert permit d'applaudir les solistes Dubois, Taillou, Rispaud et tous les jeunes dont l'éloge n'est plus à faire.

A 12 h., dans la salle des fêtes de la mairie, une remise de médailles eut lieu, et 19 musiciens (« les vieux de la vieille » comme le disait si justement M. Gachet, président) furent à l'honneur.

Successivement M. le maire, M. Moutte et M. Gachet prirent la parole.

Vers 13 h., tout le monde se retrouvait au restaurant Sibour où un menu de choix fit les délices des plus gourmands.

Fondée en 1907, cette « vieille » harmonie est toujours « jeune », et la relève est là et nul doute que d'ici peu de temps, cette phalange figurera parmi les plus belles de la région.

LES DECORES

MM. Armand, chef de l'harmonie et Dubois, sous-chef ; MM. Taillou, Pérez, Auriac, Respaud, Louis et Pierre Autran, Sarkissian, Grivelle, Lange, Caillol, Barthélémy, Tivelier, Lunel, Coulon, Fulgencio, Bousquet.

VOSGES

REMIREMONT

Le beau concert
du Club des Mandolinistes

C'est à deux séances bien agréables qu'il nous fut donné d'assister, samedi en soirée et dimanche en matinée, salle du Foyer social, à l'occasion du concert annuel du Club des Mandolinistes.

Malgré l'inclémence du temps, qui a nui au succès populaire de ce concert, le succès remporté par M. Zaug et sa formation de jeunes a été magistral et les applaudissements répétés qui jaillirent en fin de séance, tant samedi que dimanche, mettent en relief le résultat artistique et culturel obtenu par ces manifestations musicales.

En félicitant M. Gilbert Zaug et ses principaux collaborateurs, parmi lesquels nous remarquons notamment : Mme Zaug, Mme Bérard, MM. Colin, Noël, Ruez, Di Rosso, pour l'organisation parfaite de ces séances, nous pensons également à l'œuvre culturelle et morale réalisée.

En cette époque, où l'on critique très facilement la tenue de la jeunesse contemporaine, il nous plaît de souligner le dévouement du Comité du Club des Mandolinistes en général, mais plus particulièrement celui de M. Zaug, son directeur. Dans ce club qui groupe, élèves compris, une centaine d'éléments parmi lesquels les féminines comptent pour plus de 75 %, on a su donner à une jeunesse qui ne demande qu'à s'extérioriser, un moyen agréable d'occuper ses loisirs, mieux même, d'exprimer ses « desiderata ». Au sein de cette phalange, qui est gérée par un comité directeur, il existe, parallèlement, un comité de jeunes exécutants qui prend contact avec le comité directeur, donne ses avis, ses appréciations, ses suggestions, qui sont ensuite étudiés par leurs aînés.

Au cours de ces séances qui enchantèrent les amateurs de « belle musique », nous avons, pendant la première partie du programme, exécutée par l'ensemble de la formation, apprécié un « Largo », de Haendel, « Minuetto », de Haydn ; « Vie d'Artiste », valse de J. Strauss, puis « Chemin des Rêves », de Macciochi.

La deuxième partie nous proposait trois intermèdes : Mlles Chantal Tisserand, à la mandoline, et Monique Vincent, à la guitare, interprétèrent de belle manière « Soir de Fête », de F. de Toga ; un ensemble de cinq guitares nous donnèrent la « Sérénade variée », de Haendel. Le clou de ces intermèdes fut celui au cours duquel se mirent en relief deux mandolines soli : Mlles Evelyne Marquis et Dominique Deschaseaux, avec un orchestre à cordes (réduit), dans le « Concerto en sol majeur », de Vivaldi.

Après l'entr'acte, la « Marche des Jackeys royaux », par H.-P. Murkens, obtint un succès particulier. Après l'audition de la « Moskowa », fantaisie russe de Ménichetti, un arrangement de Linard : « Offenbach-Mélodieen », souleva des applaudissements répétés.

A l'issue de la séance de samedi, une réception réunit les personnalités : M. Mougeot, adjoint, représentant le maire de Remiremont, M. Dolmas, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. Dunkel, maire de St-Etienne-lès-Remiremont ; M. Petitjean, chef de de gendarmerie ; M. Mogniotte, chef de la Musique municipale et vice-président de la Fédération musicale Vosgienne ; M. Colin, secrétaire général de la mairie ; M. Marchal, directeur général de la Société cotonnière H. Gillot ; M. Gustave Lesaing, M. l'abbé Aubry, M. Alizant, conseiller municipal, etc.

M. Zaug prit la parole ; il présenta les excuses de M. Poncelet, député ; de M. Courroy, sénateur, et de M. Antuszewicz. Il adressa ses remerciements aux personnalités qui ont honoré de leur présence le Club des Mandolinistes. Il unit dans ses remerciements parents et collaborateurs et félicita les musiciens pour ce concert.

M. Mougeot, au nom du maire, exprima sa sympathie à cette phalange qu'il félicita pour sa belle progression. En soulignant le plaisir qu'il avait eu à entendre ce concert, il assura chef et exécutants de l'appui constant de la municipalité.

A la séance dominicale, qui obtint également un joli succès, nous avons, parmi l'assistance, remarqué : M. Poncelet, député ; M. Marion, conseiller municipal ; M. et Mme Paul Vallet, de la Société cotonnière ; M. Donze, MM. Claude et Vinel, de la Société des fêtes.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

YONNE

SENS

A l'Harmonie Municipale
Son collège et ses membres actifs

M'intéressant aux efforts culturels de la ville de Sens, j'ai demandé quelques minutes d'entretien à M. Dubucq, directeur de notre Harmonie.

— M. Dubucq, étant donné que vous avez une nouvelle salle de cours et de répétitions avec tous conforts pour bien travailler, avez-vous obtenu des résultats satisfaisants ?

— Je ne suis jamais satisfait, lorsqu'il s'agit de musique — je fais tout ce qui m'est possible pour vivre avec mes musiciens, les comprendre et aller au devant de leurs désirs pour servir l'art que j'aime tant ; ce qui fait croire à certains que je veux faire cavalier seul — Erreur profonde.

— Oui, je comprends, l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais vos jeunes ?

— Cette année nous avons agi de cette façon :

— A l'inscription : 40 élèves ;

— Au bout d'un mois d'études : un premier examen ;

— J'ai éliminé tous ceux qui n'avaient pas la moyenne.

— Combien vous en restait-il ?

— 30. A la fin de l'année d'études, deuxième examen éliminatoire, 16 ont réussi à passer ce cap. Voici les résultats :

COURS DE SOLFEGE ANNEE 1963-1964

Examen de fin d'année. Sont admis en 2e année par ordre de mérite :

Mention très bien : Lartigue Maurice, Moreau Daniel, Bigot Jean-Pierre, Vailly Gilles, Thomas J.-Jacques, Rocher J.-Claude.

Mention bien : Martin Michel, Bojago Michel, Boblin Patrice, Michon Pascal.

Mention assez bien : Thomas J.-Claude, Liger Patrick, Martin Gérard, Cocquet J.-François.

Mention passable : Cessin Gilles, Cance Bernard.

— En somme, avec ces tests vous obtenez une élite ?

— Oui. A eux, le courage de travailler et de continuer.

— Les parents sont au courant de leurs progrès ?

— Chaque élève possède un carnet où il fait pointer sa leçon, par son professeur et par ses parents. La confiance doit régner entre nous tous.

— Les parents sont ainsi sûrs du travail accompli, et savent si leur enfant pourra faire un musicien ?

— Oui, nous suivons ainsi le principe de l'école. Je puis vous donner, toujours dans le cadre de nos cours, les résultats des jeunes ayant pour la 1re fois un instrument dans les mains :

Mention très bien : Desloges Robert.

Mention bien : Boulanger Jean-Louis, Martin Janny, Grégoire Jacky.

Mention assez bien : Grégoire Michel, Regnault Guy, Regnault François.

Mention passable : Moineau Jean-Pierre, Picardat Jean-Claude.

— J'entends causer souvent d'examen fédéral

— Oui, nos jeunes instrumentistes sont dans l'obligation de se présenter aux examens fédéraux. Cela crée une émulation.

— Peut-on connaître les résultats de cette année ?

— Bien sûr. Les voici :

Division préparatoire. — Grégoire Jacky, 1re mention solfège, 1re mention instrument ; Grégoire Michel, 2e mention solfège, 1re mention instrument ; Bauland Dominique, 3e mention solfège, 2e mention instrument ; Biot Gilles, 2e mention solfège, 3e mention instrument ; Dessissert Jean, 2e mention solfège.

Deuxième division. — Chotard Gérard, 1re mention solfège, 1re mention instrument ; Tesson Johann, 1er mention solfège, 1re mention instrument ; Bidet Guy, 1re mention solfège, 1re mention instrument ; Michon Sylvain, 1re mention solfège, 1re mention instrument ; Desquets Gérard, 1re mention solfège, 2e mention instrument ; Demay Joël, 2e mention solfège, 2e mention instrument ; Houron Paul, 2e mention solfège, 3e mention instrument.

Première division. — Fruchart Michel, 1er prix solfège, 1er prix d'instrument ; Couillaud Jean, 3e prix solfège, 1er prix d'instrument ; Godin Marc, 3e prix solfège, 3e prix d'instrument.

Division supérieure. — Gyssels Jacques, 2e prix solfège (15 P.), 1er prix instrument (17 P.) ; Paulard Jean-Pierre, 3e prix solfège (12 1/2), 1er prix instrument (18 P.) ; Simonot Jean, 3e prix solfège (10 1/2), 1er prix instrument (17 P.) ; Leclercq Donimique, 3e prix solfège (10 P.), 1er prix instrument (16 P.).

Mon grand désir serait de conduire ces 4 derniers lauréats en excellente.

— Est-ce que la musique est une gêne pour les études scolaires ?

— Je suis très heureux de cette question. Je répondrai catégoriquement non.

— Car tous nos 1er prix et 1re mention ont réussi leurs examens scolaires — Qui « bac technique » Qui 1er bac. B.E.P.S., etc.

Aussi, je ne saurais trop recommander aux parents, si leurs enfants aiment la musique, de les laisser faire et de les encourager.

— Voyez-vous dans le futur des difficultés ?

— Oui. Si les progrès continuent dans le sens que je poursuis, il va falloir pourvoir nos jeunes d'instruments. Hors voici quelques prix :

1 clarinette, de 300 à 530 F
1 Saxo, de 686 à 1.400 F
1 Trompette, de 480 à 680 F
1 Cor d'harmonie, 1.065 F.

Mon rêve serait de changer ma paire de timbales, mais 4.000 F.

Je voudrais un basson : 1.800 F, etc.

— Que comptez-vous faire ?

— J'espère, avec ma ténacité, de tout faire pour la musique, je pense trouver une solution. Je sais les jeunes sont impatients et je le suis aussi.

Voici un entretien qui éclairera les lecteurs sur l'effort qui est fait à l'Harmonie de Sens pour l'éducation musicale des jeunes.

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

Nous vous indiquons ci-dessous les nouveautés que nous avons fait paraître pour harmonie ou fanfare depuis que vous avez reçu notre catalogue général de septembre dernier :

MARCHE DU 13e B.C.A., défilé de F.-P. LOUP, avec tambours, clairons et trompes (très facile), tarif A.

SILVIA-MARCHE, marche de René BELLION, convenant aussi bien à la marche qu'au concert (facile), tarif A.

PARIS-HOLLYWOOD, marche américaine de concert, de L. COPELLI et C. RANCY, transcrite pour harmonie ou fanfare par G. PIHET (assez facile), tarif B.

ARAGONA, paso-doble, de John DARLING (facile), tarif B.

ALICANTE, paso-doble, de Robert MARTIN (facile), tarif B.

Et enfin :

ENFANTS DE TOUS PAYS, célèbre chanson d'Enrico MACIAS, transcrite pour harmonie ou fanfare par Robert MARTIN (très facile). tarif B.

Nous vous rappelons que nous avons l'exclusivié de la vente pour la France et les pays associés des Editions MOLENAAR de WORMERVEER (Hollande).

Nous vous signalons une nouveauté destinée au plus grand succès qui intéressera toutes les sociétés de bonne force :

MANHATTAN SYMPHONY, de Serge LANCEN, transcrite pour harmonie seulement par Désiré DONDEYNE, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (assez difficile).

Exemplaire harmonie complet : 47,00 F. Chaque partie sép. : 2,00 F

Les conducteurs de ces nouveautés peuvent être envoyés en communication sur demande aux chefs de musique qui préciseront le nom de la société qu'ils dirigent.

Vient de paraître l'ouvrage de Julien PORRET que vous attendiez :

24 ÉTUDES MÉLODIQUES ET PROGRESSIVES

pour cornet, trompette et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres.

Ces Etudes font suite à l'ouvrage du même auteur dont le succès s'affirme de jour en jour :

MÉTHODE PROGRESSIVE DE JULIEN PORRET

POUR LES MEMES INSTRUMENTS

PRIX DE LA METHODE : 20,00 F

PRIX DES 24 ETUDES : 10,00 F

Ces ouvrages peuvent être envoyés en communication sur demande aux professeurs ou chefs de musique justifiant de leur qualité

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard